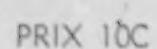
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 53—No 44 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 10 FEVRIER 1966 PRIX 10C





La … politique au Manitoba



par Gamin d'Or

Grandes lignes du discours du trône

Le discours du trône prononcé par le lieutenant-gouverneur du Manitoba lors de l'ouverture de la 5e session de la 27e législature de la province, le jeudi 3 février, laisse entrevoir une session très remplie. Parmi un grand nombre de projets qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée, on remarque les points suivants:

— Le Manitoba est prêt à commencer les travaux de développement du pouvoir hydraulique du fleuve Nelson. La première partie de cette entreprise géante coûtera 300 millions de dollars et avant sa mise en opération le chiffre atteindra environ un milliard.

— Un vaste programme d'éducation à tous les niveaux, du jardin d'enfants jusqu'aux instituts de gérance, recevra l'appui financier du gouvernement.

— On consacrera la première tranche des argents reçus du fonds de pension du Canada à la construction d'écoles.

— On augmentera le montant des capitaux autorisés pour le fonds de développement du Manitoba.

— Une conférence sera convoquée en vue d'améliorer la recherche et le développement industriels.

— De nouvelles méthodes d'exploitations minérale et forestière seront préconisées.

— La province prendra l'initiative dans la construction d'entrepôts pour cargos à l'aéroport international de Winnipeg, avec la coopération de l'industrie et du gouvernement fédéral.

— Des fonds supplémentaires seront octroyés en vue de l'accroissement du tourisme.

— Un directeur de l'immigration sera nommé afin de procurer une main-d'oeuvre qualifiée.

— On élargira le programme d'apprentissage sur les lieux.

— Un programme d'entraînement du même genre sera institué dans la région d'entre-les-lacs.

— On établira un programme semblable pour l'entraînement des jeunes.

— Des sommes plus considérables seront affectées aux services de placement, de conseil, d'entraînement et de rétablissement des Indiens et des Métis.

— Un fonds automatiquement renouvelable sera établi afin de venir en aide aux entreprises coopératives des Indiens et Métis et pour faciliter l'installation de l'électricité dans les foyers des Indiens et Métis du nord qui ne vivent pas dans les réserves.

— Le Manitoba Telephone System se propose de dépenser un million de dollars pour l'installation de la télévision dans le nord de la province.

— Un plus grand nombre de conseillers seront mis au service des épouses et enfants abandonnés.

— L'acte des allocations sociales sera amélioré.

— Un nouveau système de financement sera préparé en vue de la construction accélérée de résidences pour vieillards.

— Le YWCA recevra des octrois pour la construction de logements subventionnés.

— Un commissaire pour les affaires du nord sera nommé.

— Le système des parcs provinciaux sera agrandi: Bird's Hill, White Shell, Grand Beach, Spruce Woods, Clearwater, Turtle Mountain et Assessippi.

— La législation gouvernant le système de correction sera améliorée pour perfectionner la philosophie et la direction des prisons manitobaines.

— Des sommes considérables seront affectées aux services de la Gendarmerie Royale Canadienne et à l'expansion du service de mise en liberté provisoire, des camps de travail et autres moyens de réhabilitation.

— On initiera un programme public d'éducation portant sur l'alcoolisme.

— A Brandon, un atelier sera équipé pour les gens handicapés.

— Des sommes seront affectées à la construction d'installations individuelles, genre villas, à l'école manitobaine pour les retardés à Portage-la-Prairie.

— Les installations de laboratoires et de rayons-X seront agrandies afin de servir 60,000 personnes de plus.

— Les services d'hygiène mentale seront aussi augmentés.

— On entrevoit 25 projets hospitaliers au coût de 25 millions de dollars. Les travaux commenceraient dès cette année et comprendront la construction d'une aile à la Winnipeg Childrens' Hospital.

— On prévoit des amendements au "Workmens' Compensation Act" et à celui des "Holidays with Pay".

— La loi gouvernant les méthodes de procédure sera améliorée en ce qui regarde les votes en cas de grève.

— Le comité du travail aura plus d'autorité dans les cas de méthodes de travail injustes.

(Suite à la huitième page)

Discussion du projet de loi no 13

Les membres de l'exécutif des Associations provinciales des instituteurs et des commissaires se réunissaient, le 14 janvier, pour discuter du projet de loi no 39 et sur la finance scolaire.

Le groupe complet approuva, à l'unanimité, que les citoyens du Manitoba soient mis au courant de la proposition en regard de la centralisation de l'administration scolaire, et qu'un vote sur la question soit accordé.

Conjointement, les deux Associations se présenteront au gouvernement pour demander que des modifications à l'Acte des écoles publiques soient faites, afin d'établir un référendum dans chaque division en dedans d'un an. En vue de la préparation de tels référendums, on demandera au gouvernement d'assumer la responsabilité d'un programme éducationnel, qui mettrait le public au courant des changements administratifs proposés. Les deux exécutifs consentiront aussi à demander une hausse substantielle des octrois scolaires, demeurés tels quels depuis sept ans, afin que chaque commission scolaire puisse remplir ses obligations envers les enfants du Manitoba.

Il semble donc raisonnable de suggérer que le gouvernement s'occupe, en 1966, de cette question si importante.

Echange d'étudiants

Des plans, qui permettront à 480 autres étudiants de 11e année du Manitoba de visiter d'autres provinces l'été prochain, selon le programme du centenaire, sont actuellement à l'étude. Un nombre égal d'étudiants à travers le Canada seront aussi nos hôtes.

M. René Préfontaine, en charge de ce programme à Ottawa, vient d'annoncer que l'échange d'étudiants deviendra un programme permanent après 1967, et que les adultes, aussi bien que les étudiants, pourront jouir de cet échange annuel interprovincial.

Octroi de $1,300 au Cercle Molière

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, annonce qu'une subvention de $1,300 a été octroyée au Cercle Molière, de St-Boniface, au Manitoba.

Cette mesure, dit-on, permettra à cette troupe de théâtre de l'Ouest canadien de poursuivre le travail entrepris à l'occasion des cliniques d'art dramatique déjà organisées à St-Boniface dans le passé.

Cette somme permettra également à la troupe de recourir aux services d'un metteur en scène professionnel.

L'Episcopat canadien désire collaborer avec les journalistes

OTTAWA (CCC) — Donnant le lundi 31 janvier une conférence de presse, le président de la Conférence Episcopale Canadienne a déclaré que l'Episcopat canadien désire rencontrer périodiquement les représentants de la presse écrite, parlée et télévisée pour les tenir au courant de ses activités.

Mgr Louis Lévesque, qui est aussi archevêque-coadjuteur de Rimouski, a souligné que le Concile avait révélé un intérêt marqué des organes d'information pour les questions religieuses et pour l'Eglise, et que c'était le voeu de la hiérarchie canadienne que l'après-Concile révèle, au Canada, l'intérêt et l'appréciation des gens d'Eglise pour l'action utile et bienfaisante des grands moyens de communication sociale.

L'archevêque a profité de l'occasion pour remercier les journalistes et les organes d'information de l'excellent travail qu'ils ont accompli pour informer sur les travaux du Concile et sur le rôle de l'Episcopat canadien au Concile.

Cette conférence de presse constituait un précédent, car c'était en quelque sorte la première conférence de presse officielle convoquée par la C.C.C., qui groupe tous les cardinaux, archevêques et évêques du Canada, depuis sa création en 1943.

"Dans le passé, d'expliquer Mgr Lévesque, les Conférences épiscopales nationales n'étaient pas reconnues comme un rouage officiel du gouvernement de l'Eglise, et il nous était donc difficile de faire beaucoup de publicité autour de nos activités."

"C'est maintenant le voeu de l'Episcopat canadien qu'il y ait désormais des rencontres périodiques avec les représentants de la presse", a-t-il ajouté. "Cette conférence de presse n'est donc que la première d'une série d'autres qui pourront être données, soit par le Président ou par d'autres membres du Conseil de la C.C.C. ou des Commissions épiscopales, soit par les experts travaillant au service de la Conférence Episcopale Canadienne."

Mgr Lévesque a affirmé que la collaboration de l'Episcopat et de la presse doit être effective, c'est-à-dire poursuivre et atteindre un même but, qui est de servir le public canadien, car ce sont les mêmes personnes qui sont les fidèles des Eglises et le public des organes d'information.

Réorganisation de la C.C.C.

La conférence de presse, qui avait été convoquée dans le but de faire connaître le programme d'action post-conciliaire de la hiérarchie canadienne ainsi que la réorganisation du Secrétariat général, a révélé que la C.C.C. aura, à compter de l'entrée en vigueur du décret sur la charge pastorale des évêques et de la publication des normes d'application par le Pape le 29 juin prochain, des pouvoirs beaucoup plus étendus.

"Elle sera chargée, comme le disait son président, de régler tout ce qui peut mieux se régler à l'échelon national que diocésain."

Il a précisé que, dans le moment les Conférences épiscopales n'ont de pouvoirs législatifs que pour ce qui regarde l'application de la Constitution sur la liturgie. Dans le passé, les Conférences épiscopales étaient des associations volontaires, chaque évêque restant libre d'adopter et d'appliquer dans son diocèse les décisions prises par sa Conférence épiscopale.

"J'appartiens à la C.C.C. depuis 14 ans, a noté Mgr Lévesque, et je peux vous dire que la plupart des décisions qui s'y prennent sont presque toujours adoptées à l'unanimité."

Une Conférence démocratique

Invité par le Président à donner quelques précisions, le secrétaire général de langue française de la C.C.C., M. l'abbé Charles-E. Mathieu, a fait remarquer à la presse que la Conférence épiscopale canadienne était une des plus démocratiques des 129 conférences épiscopales qui existent présentement.

"Tous les membres du Conseil et des Commissions épiscopales sont élus, a-t-il dit, et je connais peu de conférences épiscopales dont le président est un archevêque-coadjuteur".

Il a ajouté que les Evêques du Canada désirent qu'une des premières étapes du programme d'action post-conciliaire au Canada soit une réorganisation de la C.C.C. et de son secrétariat général. Il a révélé que l'Episcopat canadien avait chargé ses deux secrétaires généraux, le R. P. Gordon George, S.J., et lui-même, de procéder à une évaluation systématique de tous les services de la C.C.C. Tous les évêques de même que les directeurs des 18 services de la C.C.C. et un certain nombre de personnalités ont été consultés. Un rapport détaillé doit bientôt être remis aux évêques, qui pourront alors procéder à une mise à jour de leur Conférence.

Nouveaux services

Mgr Lévesque a fait remarquer que s'il avait fallu trois ans pour la préparation du Concile et quatre ans pour le terminer, il ne faudrait pas s'étonner que l'application des décrets conciliaires prenne un peu de temps. "Avant de passer à l'action , a-t-il dit, il nous faut procéder à des sondages d'opinion, à des consultations et à des analyses des faits, pour que notre action post-conciliaire soit collégiale et méthodique."

Il a ajouté que Rome doit, d'ici la fin de juin, préciser les normes d'application concrète des documents conciliaires, et que c'est alors seulement que ces normes auront été promulguées qu'il sera possible de passer aux actes.

Il a cependant révélé que quatre nouveaux services avaient été créés, soit un Office national de la Catéchèse (section française), dont le directeur sera M. l'abbé Claude Michaud, du diocèse d'Edmunston, N.-B.; un Département de Bien-être social, dont le directeur sera nommé plus tard; un Secrétariat national de l'oecuménisme (section française), dont le directeur est le R. P. Irénée Beaubien. S.J., et un Office national de l'oecuménisme (section anglaise), dont le directeur est le R. P. John Keating, C.S.P., de Toronto.

L'Institut Vanier et le Centenaire

Mgr Lévesque a aussi révélé que la C.C.C. avait décidé d'accorder son appui public et entier à l'Institut Vanier sur la Famille.

Il a dit aussi que l'Episcopat canadien prépare présentement une Lettre pastorale collective sur le centenaire du Canada.

M. le Dr F. P. Doyle, président élu de la Division Rivière-Rouge

STE-ANNE-DES-CHENES — Lors de son assemblée inaugurale de janvier 1966, la commission scolaire de la Division Rivière-Seine a élu le docteur F. P. Doyle comme président pour l'année courante. M. Louis LeGal, de St-Adolphe, a été élu vice-président.

Les divers comités de la commission sont ainsi constitués:

Comité des finances: MM. Camille Chaput, président, et Denis Dorge.

Comité du personnel: MM. Fernand Paquin, président, Roméo Manaigre et Alphonse Fournier.

Comité du transport: MM. Roméo Manaigre, président, Denis Dorge et Camille Chaput, plus le commissaire du quartier concerné.

Comité des propriétés et du matériel: MM. Louis LeGal, président, et Noël Huppe.

On prépare présentement les réunions de février: rencontre commissaires et personnel enseignant; rencontre principaux et commissaires, annonce M. S. Bisson, secrétaire-trésorier de la Division.

Au Parlement — Sans Parti Pris

Les Communes se sont mises résolument à l'oeuvre



Je viens de lire quelque 500 pages des "Débats de la Chambre des Communes" où sont consignées les paroles sages ou partisanes ou hautement politiques des 76 orateurs des 5 partis de la Chambre (sans oublier les 2 indépendants du Québec) qui ont tenu à faire connaître leurs réactions aux lendemains de la lecture du Discours du Trône par le gouverneur général.

Il y eut tout d'abord, le 19 janvier, les "discours d'usage" du motionnaire et du co-motionnaire; puis les grands "manifestes" des chefs, MM. Pearson, premier ministre, Diefenbaker, chef de l'opposition, Douglas (NPD), Caouette (Ralliement des Créditistes) et Thompson (Crédit Social); enfin, 27 libéraux, 28 conservateurs, 7 néo-démocrates, 5 caouettistes, 3 thompsonnistes et 2 indépendants. Une véritable avalanche de mots et d'idées, qu'il est impossible de résumer, même succinctement, dans un hebdomadaire! Tout de même, il serait agréable pour tous de "lire" occasionnellement ces "débats" et d'acquérir ainsi une vue d'ensemble de ce qui se passe présentement dans notre pays, Car les députés d'Ottawa reflètent dans leurs discours le vrai visage de notre pays. Et les orateurs des dix premiers jours de la session représentaient 9 de nos 10 provinces (Terre-Neuve exceptée), ainsi que le Yukon et les vastes Territoires du Nord-Ouest: soit 8 orateurs de la Colombie-Britannique, 7 de l'Alberta, 4 de la Saskatchewan, 3 du Manitoba, 21 de l'Ontario, 27 du Québec, 2 du Nouveau-Brunswick, 2 de la Nouvelle-Ecosse, 1 de l'Ile-du-Prince-Edouard, 1 du Yukon et 1 des Territoires du Nord-Ouest.

Naturellement les 5 chefs ont donné le ton des discussions. Ils ont parlé de presque tout ce qui touche la vie canadienne: constitution canadienne, le Québec, le bilinguisme et le biculturalisme, formule Fulton-Favreau, sécurité sociale, guerre à la pauvreté, taxation et coût de la vie, économie du pays, agriculture, etc., etc. Certaines tactiques "post-électorales" ont semblé inspirer amendement et sous-amendement contre le gouvernement au pouvoir, mais on prenait soin de bien expliquer que le peuple semble favoriser pour le moment un "gouvernement minoritaire" et donc ne désirer nullement une nouvelle élection trop hâtive. Donc on parle beaucoup, mais on agit avec prudence. C'est ce qui explique sans doute les résultats des votes pris en chambre depuis le début de la session, le parti au pouvoir l'emportant toujours de justesse, mais sans inquiétude réelle.

En tout cas, tous s'entendent pour affirmer que le parlement doit prendre l'initiative au sujet des graves questions de l'heure, qu'on ne peut indéfiniment s'en remettre à une multiplicité de conférences fédérales-provinciales tenues à huis clo,s ni à des commissions royales d'action trop lente, ni à des petits caucus de ministres ou de premiers ministres. A ce propos, plusieurs orateurs dirent clairement leur façon de penser quant aux graves problèmes qui bouleversent présentement les relations des deux groupes fondateurs du pays. Certains ont abordé avec clarté les 5 options qui s'offrent au Québec dans les conjonctures actuelles: le statu quo, le fédéralisme coopératif (que M. Pearson a longuement expliqué), les états associés, l'indépendance, ou une nouvelle constitution qui établirait au pays un fédéralisme positif, biculturel, et l'institution au Québec d'un régime particulier dans certains domaines. Quelques-uns, en discutant de ces questions, ont daigné se pencher "avec condescen-

(Suite à la troisième page)

Un manuel de catéchisme unique pour tout le Canada

OTTAWA (CCC) — Les enfants catholiques de langue anglaise du Canada auront à l'avenir le même manuel de catéchisme que les petits catholiques de langue française.

Telle est la décision qui a été rendue publique le 1er février à Ottawa au cours d'une conférence de presse donnée par le président de la Conférence Episcopale Canadienne, Son Exc. Mgr Louis Lévesque, archevêque-coadjuteur de Rimouski.

Celui-ci a précisé que cette décision, prise par les membres des deux Comités épiscopaux nationaux de l'éducation religieuse lors d'une réunion tenue à Ottawa le mercredi 26 janvier, avait été agréée par le Conseil de la Conférence Catholique Canadienne à sa réunion de jeudi.

Mgr Lévesque a précisé que c'est la première fois au Canada que le même manuel d'enseignement religieux sera utilisé dans toutes les écoles catholiques du Canada, et que le Canada est probablement le seul pays à utiliser un manuel unique de catéchisme.

Les membres des deux Comités épiscopaux ci-haut mentionnés ont approuvé le manuel français "Viens vers le Père" et sa version anglaise "Come to the Father" comme le manuel canadien de catéchisme.

Le manuel français, déjà utilisé dans les classes des première et deuxième années des écoles catholiques de la province de Québec, sera adopté graduellement dans tous les autres diocèses canadiens, au moment que l'évêque jugera le plus opportun.

Comme le soulignait un évêque après la réunion des deux Comités épiscopaux le mardi 25 janvier, cette décision est un des premiers gestes que l'Eglise canadienne pose collégialement et il est significatif qu'elle vise à assurer aux enfants catholiques du Canada, ainsi qu'à leurs parents, une meilleure éducation de la foi.

L'original du catéchisme canadien, c'est qu'il force les parents, qui aiment naturellement leurs enfants, à s'engager personnellement dans le travail d'éducation de la foi de leurs enfants. Le nouveau catéchisme apparait donc comme un excellent instrument pour assurer de façon efficace et naturelle l'éducation de la foi des adultes.

Il a été décidé que, pour garder l'esprit propre à la nouvelle méthode catéchétique, les deux offices nationaux de la catéchèse, c'est-à-dire celui de langue française et celui de langue anglaise, se mettront au service des offices catéchistiques diocésains et les aideront à préparer et à mettre en route un programme de formation des prêtres et des instituteurs pour que la nouvelle méthode de catéchèse porte tous ses fruits.

Il a été révélé que la version anglaise du manuel "Viens vers le Père" ("Come to the Father") serait prête dès le mois de juin et que des classes pilotes pourront l'expérimenter dès septembre prochain.

Les Editions "Paulist Press" ont été chargées de l'édition et de la diffusion en anglais de la collection au pays. Elles en assureront également la diffusion dans d'autres pays de langue anglaise, et notamment aux Etats-Unis.

Un évêque présent à la réunion des deux comités épiscopaux nationaux de langue française et de langue anglaise, qui s'est tenue dernièrement à Ottawa, a souligné qu'en acceptant un manuel unique de catéchisme pour tout le Canada, les évêques ont manifesté clairement leur volonté de travailler en commun et de s'entraider. Il est évident que des diocèses plus petits et plus pauvres sont moins en mesure que d'autres diocèses plus riches et disposant d'un personnel spécialisé plus nombreux, de mettre sur pied un nouveau programme de formation catéchétique.

C'est ainsi, par exemple, que dans la seule province de Québec, plus de 600 personnes ont fait des études spécialisées en catéchèse pendant au moins un an, et que plus de 260 détiennent un diplôme universitaire en catéchèse qui leur a été conféré, soit par des universités canadiennes soit par des universités européennes.

Un effort analogue se poursuit depuis quelques années dans les autres diocèses du Canada; un nombre important de directeurs des Offices catéchistiques diocésains sont allés étudier à Paris, à Strasbourg, à Rome et à Londres. Et dès septembre prochain, un Centre catéchétique international ouvrira ses portes à London, Ontario.

Le travail déjà accompli au Québec pour la préparation des nouveaux manuels de catéchisme est considérable, puisque de nouveaux manuels sont présentement utilisés dans les classes des première et deuxième années, et que des classes pilotes expérimentent le manuel de troisième année, qui sera utilisé dans toutes les classes de troisième année en septembre.

(Suite à la quatrième page)

Grand colloque sur l'enseignement du français à l'Université de Regina

REGINA — Environ 125 éducateurs, représentants d'associations culturelles et des deux campus de l'Université de Saskatchewan, ainsi que plusieurs personnes intéressées à l'enseignement du français dans la province, assistèrent à une grande conférence organisée sous les auspices du Collège d'Education de l'Université de Saskatchewan, campus de Regina.

La conférence eut lieu à l'auditorium du campus de Regina, le samedi 29 janvier. L'organisation de cette dernière fut confiée au Dr R. N. Anderson, chef du département des cours secondaires, et au R. P. Benoît Paris, O.M.I., professeur de français.

La séance du matin était sous la présidence du Dr Anderson, qui présenta le recteur du campus de Regina, M. le Dr W. A. Riddell. Celui-ci se dit gratifié d'être parmi tant d'éducateurs intéressés à l'enseignement du français comme seconde langue, et fit remarquer à ses auditeurs que le collège d'éducation de Regina avait fait beaucoup de progrès depuis son établissement il y a à peine un an et demi. "L'université n'est plus considérée comme une 'tour d'ivoire', car elle doit se rapprocher autant que possible de la communauté et même amener celle-ci vers elle".

Le Dr Riddell de continuer: "Nous nous acheminons vers un seul monde, et les entraves à l'unité et à la compréhension doivent être balayées de côté. Nous pouvons réaliser ce but en apprenant la langue et la littérature des autres".

Il y eut trois symposiums durant la journée. Les sujets traités furent: a) Le français dans les écoles élémentaires, b) L'enseignement du français au cours secondaire, c) La préparation des instituteurs de français. Parmi les personnes qui ont participé aux symposiums, on remarquait le Dr A. Lauzière, chef du département de français au Collège Loyola de Montréal; le professeur Benoit Paris; le professeur Germaine L'Abbé, de l'Université de l'Alberta; Mme Albert Dubé, institutrice aux écoles élémentaires de Regina; M. Lucien Pétry, professeur au Sheldon-Williams Collegiate de Regina; le professeur M. Belcher, du Collège des arts et sciences de Regina, et M. Victor Lalonde, ancien président de la Saskatchewan Teachers' Federation. Le symposium de l'après-midi était présidé par M. Stirling McDowell, de la Saskatchewan Teachers' Federation.

Le Père Paris nous dit qu'au niveau primaire, l'enseignement du français comme seconde langue ne doit être qu'en français et d'après les méthodes scientifiques modernes.

Au niveau secondaire, la continuité de l'enseignement primaire sera assurée, en sauvegardant le principe qu'il s'agit d'une langue utilisée comme moyen de communication et non pas une liste de mots ou de règles à apprendre par coeur.

Pour ce qui est du niveau universitaire, on pourra donner des cours plus approfondis en abordant la littérature et en assurant des méthodes d'enseignement appropriées. Il suggéra également d'établir un dédoublement de cours en s'adaptant à la préparation antécédente des élèves.

En plus de sa participation active dans les symposiums, le Dr Lauzière, linguiste reconnu, donna trois conférences durant la journée. Puisqu'il n'est pas possible de publier le texte entier de ses conférences, nous nous contenterons d'exposer les points saillants de ses discours.

Il nous a principalement donné les principes fondamentaux dans l'enseignement des langues. Parmi ces principes, signalons les suivants: 1) Le français doit être la langue exclusive dans l'enseignement du français; 2) Il faut assurer au départ, un bon contrôle du système sonore; 3) La traduction et l'enseignement formel de la grammaire doivent être évités; le vocabulaire et la grammaire seront enseignés également, mais en structure et en situation; 4) Le Dr Lauzière nous mit au courant d'une méthode de dernier cri, le "français international".

Le professeur G. L'Abbé illustrait, se basant sur des méthodes similaires, ce qui pourrait être fait dans un milieu comme le nôtre. En Alberta, ils ont prouvé qu'ils étaient capables de préparer chez eux et par leurs propres moyens, les professeurs de français dont ils avaient besoin. Elle termina ses conférences en présentant des films qui donnèrent brièvement une idée des moyens à employer.

Le Dr F. L. Bates, doyen du Collège d'éducation du campus de Regina, présida l'assemblée publique du soir. Il remercia les deux visiteurs d'outre-frontières, ainsi que les personnes qui avaient bien voulu faire partie des symposiums, et tous ceux qui s'étaient rendus à ce colloque unique, qui marquera un point historique en Saskatchewan, dans l'évolution de l'enseignement du français.

Un centre civique de $35,000 au village de St-Jean-Baptiste

OTTAWA — Cent projets jusqu'ici sont approuvés pour le Manitoba aux termes du programme fédéral-provincial des subventions du Centenaire. C'est ce qu'ont annoncé le 18 janvier l'honorable Judy LaMarsh, Secrétaire d'Etat du Canada et ministre fédéral responsable des affaires du Centenaire et l'honorable Maitland B. Steinkpof, c.r., secrétaire provincial et président de la Corporation du Centenaire du Manitoba et chargé de coordonner les célébrations du Centenaire dans cette province.

L'annonce souligne que six projets ont été approuvés le 18 janvier. Le plus important prévoit la construction d'un centre civique de $35,000 dans le village de St-Jean-Baptiste. Les cinq autres subventions prévoient des installations récréatives à Deleau, Melita et Wawanesa, et des centres civiques à Snow Lake et Rosser.

Les 100 projets sont financés par des subventions de la Commission du Centenaire dont le total s'élève à $343,341.03, une contribution totale de la province de $375,144.36, tandis que les municipalités intéressées contribuent pour $1,529,847.65.

La Commission du Centenaire, Ottawa, est l'organisme chargé de promouvoir les fêtes du Centenaire. Aux termes d'un accord entre les provinces et le gouvernement fédéral, ce dernier verse à chaque province un dollar par tête de population pour des oeuvres de caractère durable réalisées à l'occasion du Centenaire, moyennant un apport de $2 partagé entre la province et les municipalités.



Il y a plus de 103 ans, soit le 1er juillet 1862, naissait à Lorette, Man., la petite Eléonore Gauthier, qui devint Mme Albert Goulet; et voilà que le 2 février dernier, Dieu venait la prendre exauçant enfin son voeu le plus cher. Tous ceux qui l'ont visitée à l'hôpital Taché se souviendront avec émotion de cette vénérable centenaire à la gaieté communicative, et qui a su rendre un si bel hommage aux dévouées religieuses et infirmières qui prenaient soin d'elle, car on n'entendit de sa bouche que des éloges à leur égard. On lira donc avec intérêt à la page 5 l'article que lui a dédié Manie Tobie, nièce de la défunte. La photo ci-dessus a paru dans La Liberté et le Patriote du 6 juillet 1962, à l'occasion de fêtes soulignant le "centenaire" de Mme Goulet.

Mme Vanier sera installée chancelier de l'Université d'Ottawa le 17 fév.

OTTAWA (CCC) — Son Excellence Madame Georges P.-Vanier sera installée comme premier chancelier de l'Université d'Ottawa réorganisée et conférera un premier doctorat honorifique, le mardi 17 février.

Le docteur Wilder G. Penfield, président de l'Institut Vanier de la famille et ancien directeur de l'Institut neurologique de Montréal, recevra un doctorat d'honneur en médecine, lors de la collation des grades qui suivra l'installation de Mme Vanier.

Le docteur Penfield, qui jouit d'une renommée internationale, grâce à ses recherches en anatomie et en physiologie du cerveau, a consacré ses efforts, au cours des dernières années, à la cause de l'éducation en général, et plus particulièrement à l'Institut canadien de la famille créé en 1964, à la suite d'une initiative du gouverneur général et de Madame Vanier, qui avaient organisé, à la résidence du gouverneur général, un Congrès canadien de la famille.

Les cérémonies débuteront à 10 h. 30 du matin, le Jour des fondateurs de l'Université, qui était traditionnellement un jour de congé à l'Université. Les deux cérémonies se dérouleront en l'église du Sacré-Coeur, transformée en vaste salle académique pour cette circonstance.

Après que l'honorable Gérald Fauteux, juge de la Cour suprême du Canada, et président du Bureau des gouverneurs, aura présenté le nouveau chancelier à l'Université, le recteur et vice-chancelier, le R. P. Roger Guindon, O.M.I., procédera à l'installation.

Les trompettes de l'Aviation royale du Canada annonceront l'entrée du cortège académique, formé des chanceliers et recteurs des autres universités canadiennes, des docteurs honoraires de l'Université et des professeurs de carrière à l'Université même.

La liste des autres invités à cette cérémonie comprend des représentants des gouvernements, des diverses Eglises, du monde de l'éducation, de l'industrie, des affaires, d'associations culturelles et des Anciens de l'Université.

Le Bureau des gouverneurs de l'Université recevra à un déjeuner en l'honneur de Madame Vanier et des principaux invités, le même jour, en la Salle de bal du Château Laurier.

Le soir, de 5 h. 30 à 7 h., en la Rotonde de l'édifice de l'administration, il y aura une réception, offerte également par le Bureau des gouverneurs, et au cours de laquelle tous les membres du corps enseignant de l'Université pourront saluer le nouveau chancelier.

MENACE D'UNE AUTRE GREVE DES EMPLOYES DES POSTES

OTTAWA — Les services postaux du Canada pourraient bien être paralysés par un second arrêt de travail général cette année.

Le président du syndicat canadien des employés des postes, M. Bill Kay, a annoncé au cours d'une conférence de presse, que si le gouvernement fédéral n'accorde pas le droit de grève aux employés des postes, les dirigeants syndicaux demanderont un vote de grève. Pour faire face à cette éventualité, on a commencé à accumuler un fonds spécial de $250,000.

Plan d'action franco-manitobain

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, à l'occasion du colloque tenu le 15 janvier dernier, avait nommé un comité de synthèse composé des personnes suivantes: l'honorable juge Alfred Monnin, le recteur du collège, MM. Roland Couture et Raymond Bernier. Leur fonction était de présenter une synthèse des points les plus valables que les participants avaient soulevés au cours de la journée. Le R. P. Ducharme fut le porte-parole du comité.

Représente-t-elle tous les Canadiens français?

Le besoin d'unifier les Canadiens français a été signalé. En principe, l'AECFM devrait représenter tous les Canadiens français et être leur porte-parole. Mais de fait, il n'y a rien qui lui donne ce rôle spécifique, obligatoire. Elle doit donc se faire accepter dans ce rôle. Elle le fera si elle réussit à s'imposer par sa valeur, en donnant des directives éclairées au point de vue de la langue et de la culture. Quelques-uns ont indiqué également le point de vue économique: des directives efficaces et précises.

L'AECFM doit-elle agir ou coordonner l'action? On est d'accord, semble-t-il, pour dire que l'Association ne doit pas créer des organismes d'action, du moins habituellement, parce que, de fait, ses membres travaillent bénévolement et, de plus, il y a déjà beaucoup d'organisations qui existent. Le rôle de l'Association serait donc de coordonner, d'aider les organismes déjà existants, soit par les directives qu'elle donne, soit, dans certains cas, par une collaboration efficace. Pour en arriver là, on lui suggère de réorganiser ses moyens de publicité; de mettre sur pied, au besoin, un organisme de publicité. On demande que le secrétariat soit réorganisé, en nommant, si nécessaire, des assistants; que l'Association prépare et publie un calendrier des différentes activités françaises.

Au point de vue politique

Presque tous préfèrent que l'Association reste en dehors de la politique active, sauf évidemment en cas d'urgence et en cas de besoins très précis. Quelques groupes seulement ont suggéré que l'Association pourrait approuver ou recommander des candidats. Les membres du comité de synthèse ne sont pas favorables à cette dernière proposition, au moins pour le moment. Quant à ce qui a trait au travail en coulisse, à la pression politique, l'on suggère de s'en servir discrètement et de s'inspirer de l'expérience du passé. L'organisation de rencontres, de panels, de colloques serait de nature à favoriser chez les Canadiens français le développement du sens civique.

Le français à l'école

Tous sont d'accord qu'il y a des aspects du problème français qui sont propres au Manitoba, qu'une heure de français par jour, à l'école, ce n'est pas suffisant. Presque tous approuvent l'idée d'avoir les trois premières années en français, que le français soit reconnu comme langue d'enseignement, quel que soit l'usage qu'on fera de ce privilège. L'on demande qu'autant que possible, soit par le chant, le jeu, la culture physique, l'on entretienne une mentalité française à l'école. Ensuite, sur le plan des principes, non pas sur le plan pratique, on a émis trois hypothèses: la première, l'obtention possible, sous peu, du français comme langue d'enseignement tel qu'au Nouveau-Brunswick; la deuxième, du français avec des cours complémentaires de littérature anglaise; la troisième, un cours anglais avec des sujets culturels français.

Une autre catégorie optait en faveur d'une école moitié française, moitié anglaise.

Quelques-uns ont signalé que le problème fondamental est de savoir si, oui ou non, nous voulons établir une communauté de culture française, au Manitoba, et y mettre le prix. Pour plusieurs, il semble que ce soit le problème essentiel. Il est certain que le Manitoba est un milieu anglais et que, pour maintenir la culture française au sein de notre groupe, il faut être prêt à en payer le prix et à travailler en conséquence.

Sur le plan pratique, évidemment, on ne pourra pas atteindre ces objectifs immédiatement. Il faudra peut-être même lutter pour obtenir un peu plus de français, et même procéder plus graduellement.

La langue et la foi

Faut-il séparer la langue et la foi? C'est évident qu'au niveau de la personne, de l'individu il n'en est pas question. Un homme ne peut pas vivre, la première heure comme Français et l'heure suivante comme Catholique. La segmentation n'est pas de mise. Mais dans le domaine concret de l'adulte et dans celui des objectifs à obtenir, il peut être sage, à cause des circonstances, de distinguer l'un ou l'autre aspect du problème.

Quant aux relations avec le MAEE, un groupe suggère de ne pas les accentuer.

Moyens de communication

L'on semble préférer que La Liberté et le Patriote ne soit pas l'organe officiel de l'Association d'Education, mais qu'il reste un organe privé, accessible à l'Association pour la publication de ses communiqués. L'on a suggéré un bureau d'éditorialisme, une présentation plus attrayante du journal et une publication plus fréquente si possible.

Le poste CKSB doit-il être un poste privé ou d'état? La question fut seulement posée. Plus de commentaires et plus de nouvelles plairaient à plusieurs.

L'Association pourrait trouver son profit à changer sa politique publicitaire, en préparant plus de communiqués de presse, même bilingues pour les journaux anglais.

Les problèmes économiques

Le sujet est important pour les Canadiens français. La question d'une agence immobilière ne semble pas être le travail de l'Association, mais elle pourrait réunir des hommes, des groupes pour en discuter. La publication, autrefois, d'un bottin à l'usage des Canadiens français n'a pas donné les résultats attendus. Un comité pourrait faire enquête sur le problème économique des nôtres.

Rayonnement de la culture française

Il est d'importance primordiale que, pour faire rayonner la culture française, il faille commencer par l'acquérir. Quant au Cercle Molière et au Centre Culturel, une publicité plus élaborée les avantagerait.

L'Association devrait démontrer plus d'initiative dans le domaine culturel, dans l'organisation du festival de la Bonne Chanson et du Centre Culturel, également en faisant mieux connaître les chansonniers franco-manitobains, les jeunes acteurs d'ici, les jeunes troupes théâtrales.

La culture française dépasse les cadres du milieu local, elle a un aspect plus universel. Des relations plus suivies avec le Consul et l'Ambassadeur de France et avec le Ministère des Affaires Culturelles du Québec pourraient aider grandement.

Relations de l'élite avec l'Association

Le rôle que joue l'élite au sein de l'Association laisse l'impression qu'il n'est pas suffisamment poussé. Le nombre des institutions canadiennes-françaises exige une plus grande unité d'action, si l'on vise à plus d'efficacité.

(Réunion de l'après-midi)

Image de l'Association

A la question, comment l'Association est-elle connue à l'extérieur, on a répondu que la masse ne la connait pas sous son vrai jour et qu'elle a un peu perdu confiance en elle. L'Association, dans l'idée d'un certain nombre, évoque surtout la perception et l'examen de français. Tous, par contre, devraient mieux connaître l'immense tâche qu'elle a accomplie hier et jusqu'aujourd'hui.

Pour aboutir à cet idéal, elle pourrait travailler à accentuer l'élan déjà amorcé en faveur de la culture française. Les initiatives nouvelles incluraient un service de relations extérieures, un spectacle annuel, genre gala des Anciens du Collège, la nomination d'un officier de liaison à plein temps, la publication dans les journaux et dans La Liberté et le Patriote de ses problèmes, de ses idées, et la libre discussion de celles-ci dans La Liberté et le Patriote.

Son rôle

Le rôle de l'Association d'Education a été décrit d'une façon précise: celui de coordonner l'action des Canadiens français relativement à leur langue, à leur culture, à l'exposé de leurs idées, à l'éveil de la conscience canadienne-française aux réalités de l'heure, dans l'espoir de susciter une opinion saine et bien éclairée.

Le rôle centralisateur, qu'on lui a suggéré, a attiré la remarque qu'il fallait respecter les idées et la liberté d'action des associations et des personnes, tout en favorisant un dialogue apte à produire l'unité et l'équilibre de la pensée.

Le milieu culturel

L'Association, par tous les moyens possibles, devrait se consacrer totalement à promouvoir la culture française au Manitoba, en stimulant toutes les activités susceptibles de créer un milieu, une atmosphère française, soit par l'intermédiaire du livre, des revues, des journaux, des soirées, soit par les sports.

Sa tâche est de rejoindre la masse et de gagner l'adhésion des jeunes bien disposés, en tenant compte que, dans 7 ou 8 ans, la moitié de la population du Canada aura moins de 25 ans.

Cette action doit s'étendre non seulement à St-Boniface, mais à tous nos centres français, et couvrir tous les aspects des problèmes propres au milieu urbain ou rural.

L'étudiant franco-manitobain

Le rôle premier de l'étudiant franco-manitobain est de se donner, par l'application à l'étude, la formation et la compétence personnelles qui lui permettront de mieux servir la communauté franco-manitobaine. Il doit engager, avec ses parents, un dialogue franc et ouvert dans l'intention de faire comprendre le point de vue d'un jeune et, pour lui-même, de mieux comprendre celui de ses parents et les problèmes qu'ils ont à résoudre, comme parents soucieux du bien de leurs enfants.

Les jeunes du secondaire se sont demandés quel rôle ils devraient jouer dans leur milieu. Ceux-ci doivent prendre une part active aux organisations collégiales ou scolaires, afin d'imprimer à ces dernières, un caractère français. En se donnant une solide formation, elle leur permettra, bien outillés, de déborder le milieu strictement scolaire et de participer activement à la Relève du caractère français du Ciné-Club, de la Caisse Scolaire, de la Bibliothèque, des Jeunesses Musicales, etc. Les jeunes du milieu universitaire ont le même rôle, mais, en plus, ils devraient s'efforcer davantage à faire rayonner à l'extérieur de leur milieu respectif, les valeurs de la culture française.

Langue et foi, religieux et laïcs

Le sujet des relations entre la langue et la foi, entre les clercs et les laïcs a déjà été discuté dans la première partie. Cependant, on a souligné de plus, que faire la distinction entre la langue et la foi, ne voulait pas dire déclarer la guerre à la langue ou à la foi. La réalité est beaucoup plus exigeante. Au point de vue pratique, l'on peut se demander s'il n'est pas préférable ou de bonne stratégie, de tenir compte de cette distinction.

Dans l'esprit du Concile, le laïc est appelé à participer davantage, comme chrétien, aux activités proprement profanes et à assumer toutes les activités que l'Eglise lui attribue. En prenant sincèrement son rôle, après s'y être adéquatement préparé, le laïc permet ainsi aux clercs de consacrer plus de temps aux fonctions pastorales.

Le dialogue

Le fait que l'Association d'Education, depuis plusieurs années, reçoit les représentants accrédités des différentes associations, dénote que le dialogue est déjà engagé. Ce colloque, qui devait avoir lieu en septembre dernier, est un témoignage de la part de l'administration, que celle-ci a bien l'intention de faire jaillir la lumière sur nos problèmes les plus importants. La masse s'attend à ce que l'Association se donne la peine voulue pour les éclairer toujours correctement.

Recommandations

Le comité de synthèse a cru bon de choisir seulement quelques-unes des recommandations que les participants ont apportées dans le cours de la journée. Elles se résument comme suit: que l'Association d'Education

Se donne des objectifs précis relativement à la culture et à la langue françaises;

Communique régulièrement des directives aux différents groupements français;

Mette sur pied un comité spécialement chargé de la publicité;

Organise des réunions semblables en réunissant des groupes plus restreints et ayant un intérêt commun;

Réorganise le secrétariat en augmentant le personnel, si nécessaire, en vue d'en accroître l'efficacité;

Crée un comité ayant comme but la promotion d'un centre culturel.

(Ce résumé des discussions du colloque du 15 janvier et du rapport du comité de synthèse a été préparé par M. Raymond Bernier.)



"La Presse" de Montréal a publié le 1er février dernier toute une page sur l'Institut des Sourdes-Muettes que dirigent les Soeurs de la Providence. Il y est surtout question du travail merveilleux accompli par un personnel compétent qui se sert de tous les moyens modernes pour "démutiser" ces jeunes sourdes-muettes qui, après 12 ans dans ce pensionnat unique, parlent, écoutent, répondent . . . même si elles n'entendent pas; et aussi du monde de l'emploi où une sourde, pour se frayer un chemin, doit être deux fois plus qualifiée qu'une autre. La photo ci-dessus est l'une des cinq photos qui illustraient ce reportage: on y voit Mlle Rita Aubry, fille de M. et Mme Léo-Paul Aubry, de Ste-Agathe, Manitoba, qui étudie la manipulation des machines IBM à l'Institut des Sourdes-Muettes de Montréal. Elle désire travailler. Qui sera son employeur? On dit que l'employeur est le principal bénéficiaire du travail exécuté par une sourde-muette, car . . . elle est moins distraite et plus discrète.

LETTRES AU RÉDACTEUR

Des Etats-Majors . . . sans troupes

Monsieur le Rédacteur,

Lorsqu'on scrute attentivement la vie canadienne-française en Saskatchewan, une chose nous frappe: certains de nos chefs se réunissent, organisent des congrès, mais le tout semble trahir au fond un manque de munition et de ravitaillement. On se maintient à un statu quo qui, à la longue, devient déprimant. On administre des affaires courantes, on dirige une petite vie de routine.

Bref, le dynamisme est absent, le progrès est plutôt lent, et l'idéal s'estompe dans toutes sortes de "chinoiseries" faites d'égoïsme, de personnalités, et d'un atavisme tout à fait patriarcal.

Monsieur le Rédacteur, dans un éditorial assez récent, vous décriviez la situation canadienne-française au Manitoba. Si on constate ce qui se passe ici en Saskatchewan, nous devons conclure que la majorité des Canadiens français de l'Ouest est gravement atteinte dans sa personnalité comme dans ses aspirations, par ce mal chronique fait d'un infantilisme invincible.

Quand, à titre de rédacteur de La Liberté et le Patriote, vous avez écrit cet éditorial sur la province voisine, vous deviez certainement promener vos yeux sur la Saskatchewan, du nord au sud, parce que votre description de la situation manitobaine ne ressemble trop à la nôtre: manque d'ouvertures avec les autorités provinciales; trop d'attachement à un passé révolu; un peu de méfiance à l'égard de tout ce qui a été pondu en dehors d'une certaine "clique"; un manque d'audace en face d'un avenir sans cesse exigeant; les chefs demandent beaucoup, font appel à la générosité des membres, mais donnent si peu, et renseignent piètrement ceux qui veulent savoir.

Voilà pourquoi nous avons nettement l'impression d'avoir des Etats-Majors sans troupes. La cotisation est obtenue à grand-peine, soit par le prestige d'un curé (hélas!), soit par un contexte social qui n'épargne pas ceux qui veulent se récuser à ce devoir, soit par un certain chantage, soit pour se débarrasser d'un quémandeur antipathique, soit pour donner machinalement parce que l'on nous tend la main . . . Mais, où sont les convictions? où est la fierté? où est l'idéal d'une race qui veut survivre? Le sang canadien-français qui coule dans les veines des nôtres est un sang froid qui parfois se permet des fièvres intermittentes, selon les congrès, selon les discours entraînants, selon certains émoustillements de fêtes patriotiques.

Les Canadiens français de l'Ouest en général sentent très peu d'affection pour ce qu'ils sont. Tout ce qu'ils font du côté patriotique nous apparait comme sans amour et sans intérêt. C'est qu'ils ne voient pas, ne comprennent pas, c'est qu'ils sont aussi un peu désespérés . . . Mais . . . à qui la faute? La jeune génération aimera sa vieillle grand-mère quand celle-ci se rajeunira pour se mettre à leur portée et à leur service. Aussi, avant de **vouloir**, ne faut-il pas **connaître**, nous disent les éducateurs. Mais se faire connaître sous un angle qui plait, qui attire, qui fascine et qui mène à un certain idéal de vie.

Voilà, c'est un peu une vision rétroactive que je viens de vous présenter, c'est aussi un peu un programme qui rejoint parfaitement les idées émises par M. Albert Dubé, de Regina, il y a quelques mois à peine. Je n'ai pas voulu démolir quoi que ce soit. J'admire les beaux efforts de nos chefs, mais j'ai voulu enrichir par ma participation, par mes opinions, ce qui nous appartient et ce que nous avons de plus cher sur le plan patriotique . . .

N'ai-je pas raison de dire tout de même, devant toute cette phalange de Canadiens français qui ne mord pas en ce domaine, que nous avons des Etats-Majors, mais . . . pas de troupes!

Mme Irène CHABOT,
Ferland, Sask.

★ ★ ★

M. le Rédacteur,

En page 2 du journal "La Liberté", numéro du 27 janvier, une invitation bien cordiale est lancée à tous, lecteurs et lectrices, de faire connaître ce qu'ils ou qu'elles pensent, désirent ou veulent pour le bien futur de notre groupe minoritaire au Manitoba et en Saskatchewan.

D'abord, au sujet des chroniques d'endroits où il y a des groupes de langue française, plusieurs de ces articles ne mentionnent que des petits faits et gestes de la vie familiale, avec les voyages, ici et là, de quelques résidents.

Peu ou presque pas de renseignements au sujet de la vie paroissiale ou scolaire, ou de toute autre affaire publique montrant ce qui se fait concernant le développement de ces centres de langue française.

Ne se pourrait-il pas que, de temps en temps, ces chroniques contiennent quelques lignes au sujet des affaires scolaires, du conseil municipal, de constructions nouvelles, d'activités sportives, de commodités modernes ou de toutes autres affaires publiques qui existent dans ces centres.

D'intéressantes comparaisons pourraient alors se faire et développer ainsi le sens des affaires publiques chez plusieurs qui le possèdent déjà, mais qui n'osent pas trop le montrer de peur de certaines critiques.

Au sujet des choses sportives qui intéressent la grande majorité de nos jeunes, ne se pourrait-il pas que quelques personnes de nos centres français envoient chacune une lettre au président de la "Canadian Broadcasting Corp." à Ottawa (M. Alphonse Ouimet), lui demandant d'user de son influence pour que les trois périodes des parties de hockey qui se jouent les samedis soir à Montréal ou Toronto soient montrées au complet à la Télévision Nationale Canadienne (C.B.C.).

Beaucoup de nos concitoyens suivent ces joutes et manquent la première période par le fait qu'elle n'est pas montrée. Dans beaucoup de nos centres de langue française aujourd'hui, on organise des clubs pour intéresser nos jeunes aux joutes de hockey et de curling. Nos hommes d'affaires de ces centres continueront sans doute, comme ils le font dans divers centres, à offrir des prix dans le but d'intéresser les jeunes.

Un autre programme qui devrait être mentionné aux autorités est celui de "Front Page Challenge" qui apparait le mardi soir. Ce programme est des plus instructifs au point de vue de vie nationale de tout le Canada. En effet, n'avons-nous pas vu, il y a quelques jours, un des invités de cette émission, en la personne du ministre des Affaires culturelles de la province de Québec, répondre en un parfait anglais aux quatre membres de langue anglaise qui l'interrogeaient. A ce programme apparaissait aussi un ancien premier ministre d'Angleterre. Les paroles ou réponses de ces deux messieurs furent cependant bien limitées vu le peu de temps de la durée de l'émission. (Trente minutes avec annonces commerciales.)

Comme vous le dites dans votre "Invitation", Monsieur le Rédacteur, "Seul le bien commun est important".

Votre tout dévoué,

Raymond COURTEAU,
Zenon Park, Sask.

Monsieur le Rédacteur,

En réponse à l'Invitation que vous avez publiée en page 2 de votre journal du 27 janvier. Merci pour cette invitation, et je suis d'accord avec vous: "La mission d'un journal est d'informer et de former".

En discutant des problèmes vitaux avec des membres de l'exécutif de la Ligue du Crédit Social de l'Alberta, qui sont des Anglo-Saxons, en ce qui concerne le Système d'Education établi dans les provinces de l'Ouest, le président de la Ligue me demanda à peu près ceci: "Qu'attendent exactement les Canadiens français de l'Ouest, du Système de l'Education?".

Je lui répondis: Nous voulons que la Loi scolaire permette aux parents, surtout Canadiens-Français-Catholiques, l'enseignement de la langue française et des principales notions de la religion catholique à leurs enfants qui sont obligés de fréquenter l'école.

Il me répondit: Mais, vous avez ce droit et vous pouvez faire cela dans n'importe quelle province du Canada. Vous avez dans toutes les provinces des couvents, des collèges, et d'autres écoles privées qui sont acceptés par les Départements d'Education des provinces, où vous pouvez faire et où vous faites exactement ce que vous, Canadiens - Français - Catholiques, exigez et demandez . . . Pourquoi alors vous plaindre?

Ah! lui dis-je, vous avez peut-être raison. Seulement, pour envoyer nos enfants aux écoles que vous venez de mentionner, c'est-à-dire qu'après avoir payé les taxes scolaires dans les districts où nous vivons, si nous envoyons nos enfants aux couvents, collèges ou écoles privées, nous devons payer en plus le prix en argent demandé par ces institutions privées et, dans la majorité des cas, les parents n'ont pas les moyens financiers leur permettant de payer ainsi le double prix pour faire instruire leurs enfants selon leur volonté . . .

Alors, le président de la Ligue du Crédit Social me dit: C'est donc un problème financier que vous avez et non pas le refus de la part des Départements d'Education de faire instruire vos enfants de la façon que vous le voulez. Or, les Ligues du Crédit Social, à travers tout le Canada, préconisent des changements dans les Systèmes économique et monétaire précisément parce que les membres créditistes voient qu'il y a des erreurs et des défauts bien marqués dans ces deux systèmes, ce qui cause un manque d'argent non seulement chez les Canadiens - Français - Catholiques, mais aussi chez les gens des autres origines nationales et de différentes croyances religieuses. Donc devenons tous membres des Ligues du Crédit Social et ensemble nous obtiendrons les changements nécessaires dans les Systèmes économique et monétaire de façon que toutes les classes de notre société canadienne recevront et auront en tout temps tous les argents dont elles ont besoin pour satisfaire leurs volontés et leurs désirs, inclus ceux qui vous intéressent en matière d'éducation . . .

Eh bien! Voilà un point de vue à étudier, car non seulement en matière d'éducation, mais aussi en ce qui se rapporte à l'empêchement de la famille, au contrôle des naissances et aux causes communes des divorces, le manque d'argent est évoqué comme étant la cause principale des problèmes affiliés à ces facteurs, et en somme, il faut bien le reconnaitre, le facteur "manque d'argent" est, dans la plupart des cas, la véritable cause des problèmes.

Un Manitobain pour 45 ans, maintenant Albertain,

J.-S.-Antonio LEMOINE,
10046 - 110e Rue,
Edmonton, Alberta.

O Dieu, ta parole en se découvrant illumine, et les simples comprennent. (Ps 119, 130)

• • •

Seigneur, tu as été pour nous un refuge d'âge en âge. Avant que les montagnes fussent nées, enfantés la terre et le monde, de toujours à toujours tu es Dieu. (Ps 90, 1-2)

Nous sommes en ambassade pour le Christ; c'est comme si Dieu exhortait par nous. (II Cor 5, 20)

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1956)

La population catholique était de 464,250,000 d'adhérents. 224,250,000 étaient en Europe; 127,000,000 en Amérique centrale et méridionale; 64,000,000 en Amérique du Nord; 29,200,000 en Asie; 2,300,000 en Océanie. Cette population était desservie par 381,500 prêtres.

M. Duff Roblin, chef de l'Opposition à la législature du Manitoba, déclarait que le Manitoba était officiellement bilingue, et pour faire valoir ses convictions, il prononça la première partie de son discours dans la langue de Molière. (Que c'est étrange, cette attitude de certains de nos concitoyens du Manitoba! Par la bouche de leurs chefs, ils louangent la langue française et, à la première occasion, ils la combattent! A preuve, la situation de Windsor Park.)

A St-Louis, Sask., les élèves des grades supérieurs participaient au concours oratoire Bryant. Les "démosthénettes" étaient Mlles Olive Tessier, Yvette Simonot, Alice Tessier, Marguerite Boucher, Inez Halcro, Margaret Penkala et Laura Brown.

La Grande-Bretagne avait remboursé les sommes de $727,400,000 aux Etats-Unis et de $188,500,000 au Canada sur les emprunts qu'on lui avait consentis depuis 1951. Un solde de $6,796,200,000 était encore dû aux Etats-Unis et de $1,697,000,000 au Canada.

Il y a 20 ans (1946)

M. l'abbé G.-L. Landry, curé de Louisdale, N.-B., était élu évêque de Hearst, Ont. Le nouvel évêque était âgé de 51 ans.

Son Exc. Mgr E. Q. Jennings, évêque actuel de Fort William, devenait en 1946 évêque du nouveau diocèse de Kamloops. Il avait d'abord été évêque auxiliaire de Vancouver lors de sa consécration en 1941.

Le contrôleur de Toronto, M. Stewart Smith, estimait que la population des rats, dans la Ville-Reine, était d'un million. (Ceci expliquera sans doute l'attitude prise par bon nombre de Torontois!)

Les Dames Patronnesses de l'hôpital de Gravelbourg offraient à la supérieure sortant de charge, la Rév. Sr St-Benjamin, une petite fête pour marquer leur reconnaissance pour les nombreux services rendus par cette religieuse si dévouée. (Avant d'aller à Gravelbourg, Sr St-Benjamin avait consacré de nombreuses années au service des malades à l'hôpital de St-Boniface où elle avait joui de l'estime de centaines de malades. Elle décédait à la Maison-mère des Soeurs Grises à Montréal vers 1952.)

Mgr Maurice Roy, évêque élu de Trois-Rivières, recevait la consécration épiscopale des mains du cardinal-archevêque de Québec. La population du diocèse de Trois-Rivières était de 165,500 âmes dont 162,245 étaient catholiques. (Le nouvel évêque d'alors est lui-même le cardinal-archevêque de Québec maintenant.)

Il y a 30 ans (1936)

Lors de l'exposition provinciale des semences tenue à Winnipeg, les frères Fontaine, de Ste-Agathe, Man., remportaient le championnat du blé. Parmi les autres gagnants, on remarquait les noms de Jérôme Merveleede (lin, trèfle d'odeur); P.-J. Bosc, de Notre-Dame-de-Lourdes (mil, brome, luzerne, trèfle suédois); C. Guimond, de Fisher Branch (brome, mil, trèfle); L. Dandeneau, de Fisher Branch (luzerne); Louis Pépin, d'Inwood (luzerne); Pierre Ronceray, de Notre-Dame-de-Lourdes (trèfle d'odeur).

Les adeptes du Crédit social de St-Paul, Alta, déclarant que leur député, M. J.-W. Beaudry, n'était pas un vrai "crédit-socialiste", demandaient à la législature albertaine de le destituer. A cet effet, on présentait un projet de loi par lequel les électeurs pourraient limoger un député de la même façon qu'ils l'avaient élu.

L'agent Charles Gillis, de la police de Winnipeg, succombait à l'hôpital de la Miséricorde des suites de blessures reçues lorsqu'un bandit tira sur lui à bout portant. Son meurtrier, Yan Bryson, avait été surpris par l'agent alors qu'il était en train de dévaliser un établissement de commerce.

Le théâtre Walker (aujourd'hui l'Odéon), de Winnipeg, passait aux mains de la municipalité pour non-paiement de taxes. Ce théâtre construit en 1906, au coût de $330,000, était considéré comme un des plus beaux du pays. Pendant une trentaine d'années, les artistes les plus fameux, de passage au pays, s'y firent entendre. Quelque temps auparavant, le Playhouse (l'ancien Pantages) avait aussi été saisi par la ville pour les taxes.

Il y a 40 ans (1926)

Mgr F.-A. Dugas, P.A., ancien curé de la cathédrale de St-Boniface, mourait à St-Jacques l'Achigan (St-Jacques de Montcalm aujourd'hui), à l'âge de 74 ans. Le défunt avait été directeur du Collège de St-Boniface en 1884, l'année qui précédait l'arrivée des Pères Jésuites. En 1906, Mgr Langevin nommait Mgr Dugas curé de la paroisse-cathédrale et vicaire général. De concert avec son archevêque, Mgr Dugas (élevé à la prélature en 1905) entreprenait la construction du magnifique temple qu'est la basilique-cathédrale de St-Boniface de 1966. Le digne prélat continua à son poste jusqu'en 1919 alors qu'il se retira du ministère actif.

M. W. L. Mackenzie King pouvait enfin prendre les rênes du gouvernement, ayant été élu député de Prince-Albert par une majorité de 8,000 voix. La ville même de Prince-Albert, qui avait donné une majorité au candidat conservateur à l'élection générale de 1925, jugea à propos de changer son fusil d'épaule en donnant une majorité au premier ministre.

M. l'abbé L.-P. Gravel, fondateur de Gravelbourg, mourait à Montréal, à l'âge de 57 ans. M. l'abbé Gravel avait d'abord exercé son ministère à New York où Mgr Langevin l'y trouva en 1906; il accepta le poste de missionnaire-colonisateur que lui offrait l'archevêque de St-Boniface et il exerça cette fonction pendant 20 ans.

Les commissaires d'écoles de la municipalité de Montcalm tenaient leur assemblée annuelle à Letellier, Man. Après une session d'étude très intéressante, on procéda à l'élection des officiers. Le scrutin donna les résultats suivants: Georges Guertin, président; Narcisse Breton, vice-président; Léon Bruyère, secrétaire-trésorier; Joseph Saurette, W. J. Storms, Joseph Lauzé et Zéphirin Dumontier, directeurs.

Il y a 50 ans (1916)

En matière scolaire, en Ontario, c'était le fameux règlement XVII; au Manitoba, c'était l'abolition du français dans nos écoles; à New York, on avait trouvé du nouveau: les écoles paroissiales devaient payer la taxe d'eau.

"Yvonnic", de Fannystelle, Man., publiait le paragraphe suivant dans sa chronique: "Nous protestons de toutes nos forces contre cette nouvelle loi, à la veille d'être promulguée, qui obligerait les commissions scolaires de centres français de rédiger leurs procès-verbaux et leurs rapports uniquement en anglais . . . nous protestons également contre le mouvement qui vise l'abolition du français dans notre province". La population de Fannystelle procéda alors à l'élection d'une délégation, qui irait entrevoir les autorités gouvernementales au sujet de l'enseignement du français. Les délégués élus étaient: MM. Marcel Mollot, Emile Guyot, Alfred Hamel, Joseph Painchaud, Philippe Painchaud, Henri Piché, Ovide Dureault, Henri Arnal, O. Hamel, Thomas O'Neil et Omer Cyrenne.

Les édifices du Parlement, à Ottawa, avaient été la proie des flammes. Cinq personnes, dont un député, y avaient trouvé la mort. On estimait les pertes à $3,000,000, mais on jugeait qu'il en faudrait $6,000,000 pour reconstruire. Certains soupçonnaient un espion allemand comme auteur de ce sinistre.

BRISBANE (CCC) — Suivant en cela l'exemple de la plupart des autres Etats de l'Australie, l'Etat de Queensland met au point un projet de subventions aux écoles paroissiales.

Le responsable de l'instruction publique du Queensland a dit que l'Etat apporterait son concours financier à la publication des manuels scolaires.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage



Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Lundi dernier 7 février, eut lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

Les Rév. M. Hoad et M. Brown se présentèrent devant le comité de finance, au nom du St. Philip's Court, une maison à appartements à loyers modiques pour vieillards, pour demander à la ville de bien vouloir leur consentir un octroi équivalent à peu près à la moitié de leurs taxes. La ville leur avait acordé l'an dernier $1,185 sur un montant de $2,185, vu que cette organisation opère sans bénéfices et veut maintenir les loyers à leur niveau le plus bas. Le comité étudiera leur requête avec beaucoup de sympathie.

La Fédération des Maires et Municipalités, déterminant la cotisation de la ville de St-Boniface d'après le chiffre de sa population, réclame la somme de $642.42.

L'Armée du Salut demande aussi d'être considérée apte à recevoir un octroi qui leur permettrait de continuer leur beau travail de charité.

Le trésorier demande la permission de se rendre à San Diego, Californie, où se tiendront les délibérations du Municipal Finance of America and Canada et où seront discutés beaucoup d'aspects des finances municipales. Cette réunion aura lieu du 15 au 19 mai. Le comité de finance recommande que le trésorier y aille et que la rénumération ordinaire lui soit payée.

Le bonspiel de la Dominion Police Curling Association aura lieu au Club Heather du 28 février au 1er mars. On demande à la ville de St-Boniface de partager avec St-Vital le coût d'un dîner qui serait donné au Dakota Motel, de St-Vital. Le comité recommande de ne pas accéder à cette requête, vu qu'il n'y aurait pas de limites au nombre d'organisations qui demanderaient d'être reçues par la ville.

Le trésorier annonce au comité de finance la vente de certificats pour paiement anticipé des taxes au montant de $166,202.80, ce qui se compare à $167,941.06 l'an dernier. Il croit qu'il serait peut-être avantageux de considérer de hausser le taux d'intérêt l'an prochain, afin de rendre la vente de ces certificats plus avantageuse pour l'acheteur.

L'ingénieur de la ville demande la permission de se rendre à Montréal pour la réunion de l'Association Américaine des Travaux Publics, qui s'y réunira du 17 au 19 avril. On y discutera des problèmes de l'enlèvement de la neige et du nettoyage des rues, et l'ingénieur croit que, ces problèmes étant d'extrême envergure dans une ville comme Montréal, il pourrait y étudier de nouvelles méthodes au profit de notre ville. Le comité recommande d'accéder à sa requête.

Les chiens qui prenaient leurs ébats dans les "Norwood Flats" et qui y étaient pourchassés, ont dû décider d'aller jouer ailleurs, car c'est maintenant des rues Bristol, Dubuc et Carrière que les plaintes arrivent.

M. R. E. Stewart, de l'Exposition de la Rivière-Rouge, et M. Prost se disent prêts à assumer le coût du transport aller-retour, de la Clique Alouette, de Québec. Le comité recommande que le maire et le président du comité de législation étudient avec nos organisations de St-Boniface la possibilité de loger et de nourrir cette troupe pendant le temps où elle prendra part aux activités de l'Exposition de la Rivière-Rouge.

Le commissaire des digues pour la province du Manitoba annonce que M. le maire a été nommé membre du comité du Greater Winnipeg River Flood.

Une lettre circulaire venant de l'Union des Municipalités du Québec fut remise au maire et au président du comité pour information. Cette lettre annonce que les délégués du Manitoba, à leur congrès, seraient reçus au Carnaval d'Hiver de Québec les 11 et 12 février et pourraient se rendre ensuite à Montréal les 13 et 14 février.

Jeudi prochain, le 10, des représentants des magasins Dominion et Kresge présenteront des certificats au premier résident du quartier Southdale. Cette présentation se fera dans les bureaux du maire à 1 h. 30 p.m.

Une délégation du Centre Culturel de St-Boniface, composée de l'hon. juge Louis Deniset, MM. Gabriel Forest et Rémi Lafrenière, se présenta devant le comité des propriétés foncières pour demander à la ville de leur accorder un nouvel emplacement dans le parc Provencher. Le comité attendra les recommandations de la commission des parcs, avant de faire sa propre recommandation.

A lundi prochain.

M. Aurèle Campeau, de St-Norbert, est un scoutmestre qui s'occupe à merveille de ses scouts lors des excursions au programme, sans pour autant négliger ses talents de photographe. C'est ainsi que l'une des photos qu'il a prises lors d'une récente excursion du côté de Ste-Rita lui a valu l'honneur de la publication dans le "Tribune" de Winnipeg, samedi dernier, avec félicitations appropriées.

Niveau record chez GM

OSHAWA — Pour la douzième fois de suite, les ventes de voitures et camions General Motors de type nord-américain ont atteint un niveau record, soit 27,004 véhicules.

La société a vendu 22,232 voitures de tourisme, tandis que les ventes de camions atteignaient un niveau jamais auparavant touché avec 4,772 véhicules. Au cours de janvier 1965, la société General Motors avait rapporté la vente de 20,240 voitures de tourisme et de 3,083 camions.

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet no 3681

Ode à un maillet

Un maillet un beau jour s'amena parmi nous
Son bon maître par mégarde oublia qu'un filou
Rôdait alentour pour ravir cette p'tite masse
Qui jamais de son maître ne quittait sa vraie place.

C'est, il y a un an, dans le Conseil Goulet,
Qu'un frère nommé Desautels venu, s'il vous plaît,
Du sud pour prendre part à nos activités:
L'initiation aux 2e et 3e degrés.

Il s'empara, seul, de ce signe d'autorité
Du frère Gérard Rousseau, du temps grand chevalier,
Pour le très sérieux frère conférant Sam Duguay.
C'est le comble . . . c'est le sommet de l'indignité!

Contrit et repentant, l'espiègle farceur
Remit une fois le coup joué, bien à son heure,
Au frère Wilfrid Morin l'instrument du délit.
De là aux mains d'un autre . . . il tombe dans l'oubli.

C'est notre cher Jean-Marc Dionne, grand chevalier.
Il veut rendre à qui de droit le maillet sacré,
Mais d'une affaire à l'autre, le maillet est serré:
C'est le repos qui fallait au maillet fatigué.

Enfin le voilà qui se réveille . . . il est tard!
Il gigote, frappe, tonne. Il crie à Noël Girard
De rendre à César ce qui est à César . . .
Et ça le plus tôt possible, sans plus de retard.

Ainsi, vénérable grand chevalier Collette,
Voici votre maillet . . . usé, je le regrette,
Non pas tant par la main qui s'en sert pour frapper . . .
Que par les larmes versées, loin de vous, exilé.

L'auteur de ces lignes, qui assistait à la dernière assemblée du Conseil St-Boniface avec quelques officiers du Conseil Goulet, a surpris plus d'un frère avec ses vers à la page. Son Exc. Mgr A. Hacault, invité à cette réunion, sembla jouir de l'à-propos de la présentation du fameux maillet perdu . . . et maintenant retrouvé!

Assemblée

Pour faire suite à notre assemblée sociale du 7 février dernier, rappelons à tous les membres que le prochain déjeuner-communion "Père-fils" aura lieu en l'église du Précieux-Sang, le dimanche 6 mars, à la messe de 8 h. 45. Ceux qui n'ont pas de fils pourront y substituer un neveu . . . Un conférencier très à la page saura intéresser tous les intéressés. Avis donc aux frères de se rendre en grand nombre à ce déjeuner, accompagnés bien entendu d'un fils ou d'un neveu . . .

La soirée mi-carême a été fixée au 18 mars. Le bulletin mensuel du Grand Chevalier vous en donnera de plus amples détails.

On nous annonce que le tirage de la grande loterie des Chevaliers de Colomb se fera le 25 mars. Le frère J.-L. Jubinville exhorte les détenteurs de billets à vendre tous leurs livrets et à rapporter l'argent à la prochaine assemblée d'affaires du 21 février. Soyez d'affaire, débarrassez-vous de cette affaire . . . ça fera notre affaire!

Félicitations

Une fille au frère et à Mme Roland Gervais; une fille également au frère et à Mme A. Lafrenière.

RIGOLETTO.

La Bible vous parle

Au coeur de qui médite le mal, l'amertume; aux conseillers pacifiques, la joie. (Prov 12, 20)

• • •

Qui cultive sa terre sera rassasié de pain, qui poursuit les chimères est dépourvu de sens. (Prov 12, 11)

Réunion d'historiens

Le 30 janvier dernier, à l'occasion de sa première réunion de l'année, la Société Historique de St-Boniface a prié Sr Marie-Olive Sarrazin de faire l'historique de sa paroisse natale, St-Joseph.

Le Docteur G. Sabourin, avec beaucoup d'humour, a présenté la conférencière qui a tenu ses nombreux auditeurs sous le charme par la vivacité de son esprit et l'intérêt des faits rapportés.

Mgr J. Bellavance, P.D., né à St-Joseph, lui a offert les remerciements de l'auditoire.

Son Exc. Mgr Antoine Hacault, ainsi que M. l'abbé Raymond Roy, ancien curé de St-Joseph, assistèrent à la réunion.

Le curé actuel, M. l'abbé L. Morin, et un grand nombre de ses paroissiens, ont tenu à venir pour cette occasion.

M. Gérard Gagné, de l'Office National du Film, a ensuite fait voir un film sur l'Expo '67, un avant-goût de ce qu'on verra à Montréal l'an prochain.

A l'issue de la soirée, les Soeurs Grises ont gracieusement offert une collation au cours de laquelle les auditeurs ont pu échanger leurs impressions sur cette si intéressante causerie.

En ouvrant la séance, Mlle Eugénie Dubuc, présidente de la Société Historique, a remercié chaleureusement Mère Rita Fortier, provinciale, d'avoir si aimablement accordé l'hospitalité à cette occasion. Elle a rappelé le zèle et le dévouement des Soeurs Grises qui, depuis 122 ans, font partie de l'histoire manitobaine et contribuent d'une façon tangible aux progrès de la civilisation dans l'Ouest.

Mlle Dubuc a profité de l'occasion pour inviter tous les amis à confier à la Société Historique tous les objets ayant quelqu'intérêt pour la collection du musée Historique. Il suffirait de téléphoner, à ce sujet, soit à la présidente: CE3-6666, soit à la secrétaire: CE3-5834.

Election de syndics à St-Boniface

M. Joseph Chaput a été élu syndic de la paroisse de St-Boniface pour un terme de trois ans pour remplacer le juge Louis Deniset, syndic sortant de charge. Les deux autres syndics sont MM. Adrien Raimbault et Joseph St-Hilaire, tandis que MM. Guy Carrière et Ernest Bouchard furent récemment élus pour représenter les chapelles de St-Louis de France et de St-Maurice.

• • •

Le syndic sortant de charge à St-Louis de France était M. Marcel Marcoux.

Il y eut également élection pour cinq membres du Comité auxiliaire de la chapelle. Les membres sont nommés pour deux ans. Sortaient de charge: M. et Mme Maurice Lévêque, M. Lucien Leclerc, M. Julien Teffaine et Mlle Jeanne Carrière.

Les nouveaux élus sont: M. Herman Lafrenière, président; M. Aimé Gauthier, trésorier; Mme Gérard Bernier, secrétaire; M. Robert Dionne et Mme Alexandre Gauvreau. Demeurent membres: Mme Joseph Pelland, vice-présidente; Mme Louis Bélanger, Mme Julien Teffaine, M. Alexandre Gauvreau et M. Guy Carrière.

• • •

A la paroisse de la Ste-Famille, M. Jean-Marie Ruest, syndic sortant de charge, a été remplacé par M. Louis La Rivière, élu le 30 janvier.

Le silence et la profondeur de la vie divine d'un saint sont toujours une prodigieuse prédication dans sa fécondité, même en plein désert. — Père Matéo, SS. CC.

Les Communes . . .

(Suite de la première page)

dance" sur le sort tragique des minorités françaises hors du Québec.

De semblables discussions ont connu des moments tragico-comiques, quand les deux fameuses lettres de MM. Pearson et Lesage furent inopinément lancées dans le grand public. On assista surtout au duel à mort entre MM. Diefenbaker et Favreau, ce qui laisse soupçonner qu'avant la convocation d'une conférence fédérale-provinciale ou la constitution d'un comité parlementaire pour réétudier le cas de l'historique "formule Fulton-Favreau", beaucoup de paroles, beaucoup d'accusations mutuelles, beaucoup d'encre seront gaspillées.

Dans le domaine de la sécurité sociale, tous s'entendent pour affirmer qu'il faut faire la guerre à la pauvreté, qu'il faut améliorer pensions de vieillesse, allocations familiales, pensions des vétérans, etc., mais que de discussions sur les moyens à adopter pour équilibrer ces pensions aux conditions de vie actuelles, sans pour autant favoriser une autre escalade du coût de la vie. Et puis, à cela s'ajoute le problème des multiples assurances sociales dont on a doté ou dont on dotera notre population: assurance-hospitalisation, assurance-médicale, assurance-chômage, assurance-récolte, régime de pension, etc. Comment le gouvernement peut-il continuer sa marche vers une telle socialisation, sans une réforme des méthodes de taxation? Car tel député réclame à la fois une augmentation des "dons" gouvernementaux et une diminution ou une abolition de telle ou telle taxe. Par exemple, la fameuse taxe de 11% sur les matériaux de construction connaît de très nombreux ennemis.

En éducation, tous semblent très généreux. L'annonce par M. Pearson d'une hausse de $2 à $5 par habitant pour ses subventions à l'égard des dépenses d'exploitation de nos institutions de haut savoir, au cours de l'année académique 1966-67, a reçu l'approbation générale. Mais comment parvenir à une politique stable, non à des expédients d'occasion, pour répondre aux besoins croissants de notre population étudiante à travers tout le pays, sans pour autant que le gouvernement fédéral empiète sur les droits provinciaux en ce domaine délicat?

Dans le domaine de la culture, beaucoup de suggestions ont été faites depuis le début de la session. Ces suggestions, qui veulent sincèrement favoriser nos deux cultures fondamentales, française et anglaise, ont souvent été accompagnées de critiques acerbes envers Radio-Canada. Aussi tous attendent avec anxiété les paroles de Mlle Judy V. LaMarsh, maintenant secrétaire d'Etat du Canada. Comme le disait M. McCleave, député d'Halifax: "Je suis certain que l'honorable représentante nous fera vivre des moments palpitants quand la Chambre se mêlera de culture, au cours de la présente session." Il est certain, en tous cas, qu'elle devra répondre à plusieurs questions, dont celle de M. Caouette: "Depuis quelques années nous avons réclamé à maintes reprises l'établissement d'un service de radio et de télévision français dans l'Ouest du Canada, c'est-à-dire au-delà des Rocheuses. L'honorable secrétaire d'Etat est-elle en mesure de nous dire si, oui ou non, un tel service sera donné à notre population, ou à nos populations, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta en ce qui concerne la télévision et la radio d'Etat?"

Puisqu'il est question de M. Caouette, ajoutons ici que le Ralliement des Créditistes et aussi le parti de M. Thompson ont incité plusieurs de leurs membres à exposer en Chambre leur politique monétaire, au grand détriment des banques à charte qui reçurent plus que leur part de critiques. Mais d'autres députés y allèrent aussi vertement contre d'autres compagnies de la couronne, telles que la Commission Canadienne du Blé.

Il y a tout de même des moments particulièrement palpitants en Chambre, alors que tel ou tel député oublie temporairement les graves problèmes "nationaux" pour parler de ceux qui existent dans son comté, dans sa région: par exemple, il faut lire le discours du député de Kenora qui "aime" sincèrement les Indiens de sa circonscription et sait offrir de lumineuses solutions à leurs graves problèmes; ou les discours des députés du Yukon et du Grand Nord qui acceptent difficilement qu'on continue de négliger de si vastes et si riches territoires où une population peu dense, mais héroïque, prépare l'avenir du Canada; ou encore les paroles de M. Grafftey qui est un profond spécialiste en "sécurité routière" et sait donner de bons conseils aux manufacturiers d'automobiles pour la préservation de nos vies; ou les discours de tel député-médecin ou de tel député-avocat, etc., qui tirent de leurs professions et de leurs expériences personnelles de vrais traités de droit constitutionnel, de réforme médicale, etc., pour le grand bien de la population du pays.

Espérons que tant de paroles ne demeureront pas stériles. Il est certain, en tout cas, que chaque député aura l'occasion de revenir à la charge et de réexposer son point de vue sur les graves questions de l'heure. Car, dès le lendemain de l'adoption (31 janvier) de l'adresse en réponse au discours du trône, on a entrepris la 2e partie de la session. La Chambre s'est en effet constituée en Comité des Subsides, examinant les voies et moyens d'obtenir des subsides pour chacun des ministères pour l'année 1966-67. Cette étude des crédits de chaque ministère va permettre à nos représentants d'aborder plus concrètement les problèmes du pays et, espérons-le, d'y apporter des solutions satisfaisantes.

R. B.

Création du Bureau de statistiques d'Ontario

TORONTO — Le cabinet provincial a approuvé la formation d'un Bureau de statistiques de l'Ontario, a annoncé M. Stanley Randall, ministre de l'Economie et du Développement.

Le Dr Kenneth Cheng, statisticien, dirigera le nouveau bureau, qui recevra le nom de Centre statistique d'Ontario.

M. Ian H. Macdonald, chef économiste et conseiller du premier ministre John Robarts, a déclaré au cours d'une interview que le centre n'entrera pas en concurrence avec l'Office national de la statistique.

"Le centre deviendra le système nerveux central de nos recherches économiques," a dit M. Macdonald.

"Un point principal posé au départ, c'est qu'il ne fera pas concurrence à l'ONS."

Au début, environ 25 à 30 personnes seront employées au centre. D'ici un an, 50 statisticiens seront employés ainsi que des appareils électroniques des plus modernes.

L'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface

Dans un mois environ, l'Oeuvre des Bourses lancera sa perception annuelle. Nous, membres du comité exécutif de cette Oeuvre, venons vous tendre la main encore une fois. Pour qui? . . . Pour nos jeunes compatriotes qui, quoique bien doués, n'ont pas la finance voulue pour faire des études supérieures. Nous savons que les paroisses canadiennes-françaises sauront répondre à notre appel, cette année, dans la même mesure qu'elles l'ont fait par le passé . . . Oserions-nous dire qu'elles se surpasseront?

Le besoin est toujours grand. Les candidats méritants ne manquent pas et nous aimerions tellement donner de l'aide à tous ceux qui le demandent. Pour vous montrer comment les argents fournis aux perceptions antérieures ont été employés, veuillez trouver ci-après un tableau de leur distribution.

En 1965, 53 élèves ont reçu des bourses d'une valeu. de $10,365 (17 de la ville et 36 de la campagne).

En 1964, 53 élèves se partageaient $9,495 (16 de la ville et 37 de la campagne).

En 1963, 46 élèves recevaient des bourses d'une valeur de $9,235 (10 de la ville et 36 de la campagne).

En 1962, 59 élèves ont reçu des bourses pour une valeur de $9,400 (20 de la ville et 39 de la campagne).

En 1961, 40 élèves se partageaient la somme de $4,480 (17 de la ville et 23 de la campagne).

Donc, au cours des cinq années 1961 à 1965, l'Oeuvre des Bourses a pu aider 251 élèves (80 de la ville et 171 de la campagne), ayant reçu la somme de $43,343 de personnes intéressées à l'éducation supérieure de notre jeunesse.

En attendant que nous vous revenions la semaine prochaine seriez-vous assez bons de considérer notre demande dès maintenant, pour que, le jour de la perception, nos percepteurs vous trouvent prêts avec votre contribution?

Le Comité de publicité.

528 missionnaires canadiens au Japon

OTTAWA — Un relevé de la Commission des missions à la Conférence religieuse canadienne indique que l'on compte actuellement 528 missionnaires canadiens soit 240 religieuses et 288 prêtres ou frères, parmi les 2,546 missionnaires canadiens au Japon.

On comptait, en 1958, 410 missionnaires canadiens dans ce pays.

Ces missionnaires représentent 14 communautés de femmes et 10 d'hommes.

— Dépositaires —

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière — 248, avenue de la Cathédrale
Gabe's Variety Store — 406, rue Taché
La Cantine — Hôpital général St-Boniface
Librairie Lumen — 133, avenue Provencher
Magasin Shop Rite — 470, avenue Provencher
McCullough Drug — angle Marion et Taché
Park Florists — 412, rue Taché
Pharmacie Paquin — 157, avenue Provencher
Pharmacie St-Boniface — 354, avenue Marion
Provencher Sundries — 182, avenue Provencher

PRIX: 10c le numéro.





L'AQM est fière des 5 récitals du folkloriste Jacques Labrecque

L'Association Québec-Manitoba était fière de présenter, à la fin de janvier, aux Manitobains des deux cultures, une série de cinq récitals mettant en vedette M. Jacques Labrecque. M. Labrecque était accompagné de l'excellent guitariste et compositeur Laurence Lepage.

Le premier récital eut lieu le jeudi soir 27 janvier à St-Claude, Manitoba. Malgré les rigueurs de l'hiver, de nombreux habitants de St-Claude et des environs sont venus entendre M. Labrecque qu'ils connaissaient déjà pour l'avoir entendu très fréquemment à CKSB, Radio St-Boniface. Le lendemain, vendredi midi, M. Labrecque chantait sur le Campus de l'Université de Manitoba, plus précisément au University College devant un auditoire d'environ 130 professeurs et étudiants de l'université. Le même soir, M. Labrecque donnait un récital devant quelque 200 personnes, dont plusieurs universitaires du Collège de St-Boniface. Le récital avait lieu au collège dont l'auditorium avait été transformé très habilement en boîte à chanson pour l'occasion. A la fin du récital, M. Labrecque eut une ovation chaleureuse, tous les auditeurs s'étant levés pour l'applaudir. Un second récital avait lieu au gymnase du Collège de St-Boniface le samedi 29 janvier, cette fois devant un auditoire d'environ 500 personnes, malgré la température de 35 sous zéro.

Le récital qui devait avoir lieu le dimanche soir à Notre-Dame-de-Lourdes à 75 milles de Winnipeg dut être annulé. Le matin même, un incendie causait la mort de quatre habitants de ce village manitobain.

Enfin, le lundi midi, eut lieu le dernier récital à United College. M. Labrecque se mérita de nouveau une ovation de la part d'environ 400 étudiants de ce collège anglophone.

Avant son départ pour Montréal lundi soir, M. Labrecque assura l'Association Québec-Manitoba qu'il était extrêmement heureux de l'accueil qu'on lui avait fait au Manitoba et exprima son désir d'y revenir. L'Association se promet de faire revenir M. Labrecque très bientôt.

Le prochain récital de l'Association Québec-Manitoba aura lieu au théâtre Playhouse le 27 février prochain. L'Association présentera alors, en collaboration avec le gouvernement français, Marc et André, deux chansonniers de Paris. Les billets seront mis en vente bientôt.

Secrétariat de l'A.Q.M.



M. Jacques Labrecque

Une appréciation

Hier, Jacques Labrecque est venu chanter à St-Boniface; aujourd'hui, on en parle encore . . .

Avant-hier, le folklore nous laissait indifférents jusqu'au jour où les Cailloux nous le chantèrent transformé, baptisé par la nouvelle vague.

Avant-hier, le folklore de Jacques Labrecque semblait dépassé: on se rappelait avec un sourire sa chanson de "la parenté", mais même les grosses familles sont en train de passer de mode . . .

Puis, au cours du mois de janvier, la radio accorda à Jacques Labrecque un peu plus de temps, assez pour nous le présenter. Enfin, le vendredi soir 28 janvier, au Collège de St-Boniface, dans une boîte à chanson improvisée, quelque 200 personnes fixaient les rideaux qui devaient faire place à Jacques Labrecque.

D'abord quelques notes, un air, des paroles, une chanson, un doigt qui fend les rideaux, le doigt d'une main qui veut s'emparer de la foule, la main d'un Jacques Labrecque qu'on devine, qu'on goûte déjà: enfin les rideaux qu'on tire et Jacques Labrecque qu'on applaudit!

Il a ce visage où l'on ne peut compter les années, mais où une ride, un froncement de sourcil, une grimace, un sourire peut révéler l'univers qu'il chante: il fait peu de cas de ses cheveux, ce qui est compréhensible, mais s'exécute avec force gestes, ce qui illustre mieux. Et s'il a raté une carrière de ballet, comme il nous le confie, son interprétation devient souvent un tour de danse. Sa langue est pittoresque . . . et bien pendue. Demandez-le aux Anglais! Enfin, on ne peut manquer de signaler la ferveur qu'il met à chanter des compositeurs tels que Filion et Vigneault.

A St-Boniface, d'autres l'auraient sans doute mérité, mais Jacques Labrecque reste le seul artiste québécois à avoir été remercié par un auditoire qui spontanément se retrouva debout pour l'acclamer. Hier, il est venu chez nous. Aujourd'hui encore Jacques Labrecque nous demeure présent.

Roger TETRAULT.

Prochain récital

Marc et André, les plus grands interprètes de la chanson française, présenteront un récital au théâtre Playhouse le dimanche 27 février, sous les auspices du Gouvernement français et de l'Association Québec-Manitoba.

Qu'est-ce qu'une chanson? On l'a définie comme "un petit coin de vie". La "chanson" de Marc et André n'a que peu en commun avec la chansonnette commerciale de l'Amérique. La chanson du troubadour est une vignette de tous les aspects de la vie, sous forme musicale. La joie et la tristesse, les illusions plaisantes, l'humour, la littérature et la liberté y trouvent toute leur expression.

Marc et André se sont rencontrés lors d'une tournée théâtrale en France; un an plus tard, ils se sont rencontrés de nouveau au célèbre Festival du théâtre d'Avignon. A ce moment-là, ils ont décidé de former un duo. Ils ont fait leur début dans la "cave" de St-Thomas d'Aquin, où ils ont inscrit un succès retentissant.

Ils se sont présentés ensuite au cabaret du "Lapin Agile", et ensuite à presque tous les cabarets de renom en France, avant d'ouvrir leur propre cabaret, l'ECLUSE. A l'Ecluse, Marc et André ont accueilli et ont aidé à lancer des artistes tels que Marcel Marceau, Jacques Brel, Marbara et Juliette Gréco.

Bref, Marc et André ont connu un succès formidable.

Cependant, ils n'ont pas pour cela perdu leur sens d'humour. Causer avec eux est un plaisir tout aussi stimulant que de les entendre chanter. Ils ont une curiosité immense au sujet du pays qui les reçoit. Et c'est là peut-être le secret de leur succès: ce rapport immédiat qu'ils établissent avec leur auditoire.

Regardez-les attentivement lorsqu'ils paraîtront sur la scène du Playhouse. Après la première chanson, la bataille est gagnée. Les visages s'animent, les sceptiques se détendent. Vous n'écoutez plus deux chanteurs: vous écoutez deux amis. Ils sont chez vous, vous êtes leur complice. L'auditoire, l'auditorium ont disparu; vous vous trouvez à Paris au début du siècle, chapeau à la main; vous êtes dans la rue des Chapeaux Blancs alors que les têtes roulaient de la guillotine; vous pleurez la mauvaise fortune de M. le Baron; vous rêvez de la vie tourmentée de la fille sans coeur.

En tant que duettistes de premier rang de la France, Marc et André possèdent un art qui unit la poésie, la fantaisie et la fraicheur pour atteindre directement les coeurs.

Les billets sont en vente chez Huot, au poste CKSB et au consulat de France à Winnipeg.

Il faudrait ajouter que Marc et André ont remporté le Grand Prix du Disque et le Grand Prix de la Chanson française (1956 et 1963).

Manifestations artistiques à Winnipeg et St-Boniface

Des membres de l'Alliance Française du Manitoba et leurs amis se rendirent à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg, le dimanche 6 février, à 3 h. p.m., pour écouter Mme Damien Giordani, épouse du Consul de France, qui "présentait" les oeuvres de Robert et Sonia Delaunay.

Cette exposition Delaunay, ouverte au public depuis le 28 janvier, est certainement l'un des événements marquants du programme d'hiver de la Winnipeg Art Gallery, comme elle est une "première" au Canada. En effet, ici au Canada, on ne connaissait jusqu'ici que quelques spécimens isolés des oeuvres Delaunay. C'est la Galerie Nationale du Canada qui s'est efforcée de réunir un choix caractéristique des peintures, reliefs, dessins et autres travaux graphiques de Robert et Sonia Delaunay. De fait il s'agit de 85 des oeuvres de ces deux artistes, qu'on a pu se procurer auprès de simples particuliers et d'institutions en Amérique et en Europe.

Robert Delaunay fut, au début de ce siècle, le créateur inspiré d'un mouvement où la couleur seule est à la fois la forme et le sujet: il rejette l'image objective. Fasciné par la couleur, il se détourne, provisoirement du moins, de la représentation et de la peinture d'objets tangibles dans l'espace (problèmes, s'il en fut, chers aux cubistes). Ses tentatives d'incursion artistique dans un domaine encore vierge furent les premières manifestations de l'idée de l'art abstrait. De tous les peintres français de la période précédant la guerre 1914-18, il est celui dont la réputation d'avant-gardiste est le mieux établie. Mais, par suite de la guerre, son évolution est entravée et, au cours des années suivantes, il se tourne vers l'art représentatif.

L'Orphisme

Néanmoins, au début des années 1930, il adopte de nouveau le style abstrait et, prenant conscience de ses ressources inépuisables, décide d'en rattacher l'expression à l'architecture. D'expérience en expérience, usant de formes nouvelles, il arrive à créer une série de reliefs, dont sept sont exposés, et les peintures murales aux vastes proportions qui constituent l'un des plus beaux fleurons de la décoration moderne. Animé d'une vitalité débordante, cet artiste a consacré la majeure partie de son existence à l'étude de la couleur et du rythme. Le mouvement qu'il inspire reçut le nom d'Orphisme, d'après Orphée, artiste légendaire que la mythologie grecque nous dépeint sous les traits d'un virtuose du chant et de la lyre.

Sonia Delaunay, artiste hors pair de tradition moderne, devint l'épouse de Robert en 1910. Les sujets de ses toiles, ses créations dans le domaine de la reliure et ses dessins de mode témoignent du rôle de premier plan qu'elle joua dans l'unité de leur art. Son talent se manifeste particulièrement dans les tissus qu'elle a créés: nullement démodés après un demi-siècle d'existence, ils ont pris rang parmi les arts majeurs, grâce à une maîtrise qui ne le cède en rien aux autres formes d'art dans lesquelles Sonia excelle. Ses peintures traduisent, dans un idiome abstrait profondément personnel, un mouvement et des émotions d'une densité extraordinaire. L'art consommé de Sonia s'affirme subtilement dans une alternance de plans colorés et de vagues rythmiques.

Cette exposition Delaunay se poursuivra jusqu'au 28 février à la Winnipeg Art Gallery. Rendez-vous des amateurs du beau, qui pourront s'y procurer ou louer un catalogue illustré de cette exposition.

Autres événements

Au même endroit, à midi et demi le jeudi 10 février, on présentera au public un film (24 minutes) intitulé "Paris la Belle", relatif à l'exposition Delaunay. Ce film de France permet une comparaison en couleur de la ville de Paris que connut Delaunay et du Paris d'aujourd'hui. Le peintre Man Ray, contemporain de Delaunay, est l'auteur responsable des scènes du Paris d'autrefois; Jacques Prévert a écrit le commentaire de ce film qui a mérité de grands prix. (Prix d'admission: 25c.)

Enfin, du 3 au 22 février, la Winnipeg Art Gallery présente à l'hôtel de ville de St-Boniface un groupe de peintures de jeunes artistes du Québec, peintures qui ont été assemblées par Norah McCullough, de la Galerie Nationale d'Ottawa. Ces peintures de Kittie Bruneau, Ulysse Comptois, Monique Charbonneau, Pierre Gaborieau, Jacques Hurtubise, Dennis Jones, Serge LeMoyne, Reynald Piché et Henry Saxe offrent aux visiteurs l'occasion d'une tournée enrichissante des petites galeries d'arts de Montréal.

A St-Boniface, les parents étudient les nouvelles mathématiques

Trois conférences ont déjà été données à St-Boniface sur un sujet de grande actualité: les nouvelles mathématiques.

Lors de la deuxième conférence à laquelle 275 parents assistaient, M. E. Shume, vice-principal à l'école Frontenac, fit un intéressant exposé de cet enseignement au niveau des années 4 à 6. Il fit remarquer que si l'élève comprend le **pourquoi** en arithmétiques, il découvrira bientôt le **comment**.

Le 8 février, M. C. Friesen, instituteur à l'école Béliveau, parla des nouvelles mathématiques en 8e année, et M. W. Chomiczuk, vice-principal de l'école Prendergast, prononcera la quatrième conférence au Windsor Park Collegiate le mardi 15 février à 8 h. p.m. Il traitera du même sujet au niveau de la 9e année.

Un manuel . . .

(Suite de la première page)

L'adoption d'un nouveau manuel dans une classe suppose, outre la préparation du livre mis entre les mains des enfants, celle d'un livre du maître, des affiches devant être utilisées dans les classes, d'un directoire pastoral pour les prêtres, d'un guide des parents.

A cela, il faut ajouter la préparation de plaquettes documentaires doctrinales pour les parents et de livres de prière pour les enfants (sauf pour ceux de première année, qui ne savent pas assez lire, ainsi que la mise sur le marché de disques sur lesquels on trouve tous les chants utilisés pour chaque année. Des plaquettes documentaires sur l'éveil moral de l'enfant, sur le sacrement de pénitence et sur l'Eucharistie doivent paraître bientôt.

Les équipes qui travaillaient auparavant sur le plan provincial devront désormais être élargies pour être en mesure de travailler sur le plan national pour la préparation des manuels qui n'existent pas encore.

Les grandes revues spécialisées de catéchèse ou d'enseignement religieux ont été unanimes à reconnaître que le nouveau catéchisme du Québec, et désormais de tout le Canada, était une grande réussite.

Il est non moins significatif que des demandes pour une version anglaise de ce catéchisme soient venues des Etats-Unis, de l'Angleterre, de l'Inde et des Philippines.

Les membres des Comités épiscopaux nationaux de l'éducation religieuse sont, pour la section française: LL. EE. NN. SS. Marie-Joseph Lemieux, archevêque d'Ottawa (représenté à la réunion par son auxiliaire, Mgr René Audet), Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, Gérard-Marie Coderre, évêque de St-Jean-de-Québec, et Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull; et pour la section anglaise: Michael O'Neill, archevêque de Regina, George B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, Malcolm McEachern, évêque de Charlottetown, William Doyle, évêque de Nelson, C.-B., et James Hayes, administrateur apostolique d'Halifax.

Le Club Toastmasters Louis Riel

Pour communiquer avec les autres, soit oralement ou par écrit, on doit toujours se souvenir que ce qu'on veut dire, on veut le soumettre ou le présenter de façon à être compris. En ce moment, vous qui venez de lire cette petite phrase, qu'en pensez-vous?

Dans votre cas, possédez-vous cette faculté? Etes-vous compris de la même façon que vous pensez? Sinon, ne retardez pas d'assister à une assemblée de Toastmasters. Si on ne vous a jamais laissé entendre que ce que vous vouliez dire n'a pas été compris, soyez sûrs que les membres Toastmasters sauront vous assister. En tout temps, vous pouvez vous présenter, soit en français ou en anglais, tous les jeudis soir de 6 h. 30 à 8 h. 30.

Le Club Toastmasters Louis Riel compte déjà 24 membres bilingues, depuis son inauguration. Venez visiter ce club; croyez-le, vous ne serez pas désappointés. Pour une visite chez les Toastmasters, veuillez demander au président, M. Norman Ducharme, à ce numéro de téléphone: 943-0174, ou au comité d'administration, M. Gérard Rousseau, à 233-3292.

LE TRESORIER.

L'Association des Gérants des Caisses Populaires

Le 13 janvier dernier, une vingtaine de gérants bravaient le froid pour venir assister à leur troisième cercle d'étude de la saison.

Pour les anciens cette réunion évoqua des souvenirs du passé. Les cercles de discussions des années 1930 eurent, comme on s'en souvient, le résultat de voir la fondation de nos premières Caisses Populaires. Ce mouvement d'entraide apparaissait alors, surtout dans les villes, comme la seule planche de salut.

Ce soir, on aurait pu se croire transporté en 1936. En effet, le modérateur de nos délibérations n'était nul autre que M. l'abbé Adélard Couture, premier aumônier du Mouvement coopératif du Manitoba, qui, en maintes occasions, fut l'animateur des cercles d'études d'alors. On se souvient que M. l'abbé Couture aimait surtout voir ses paroissiens prendre en main leurs propres affaires.

Dans un court préambule, M. Joseph Deroche présenta M. l'abbé Couture à l'assemblée. Ayant exposé en quelques mots le sujet qu'il avait choisi, celui-ci nous invita à former des groupes. Les trois secrétaires chargés de transcrire les réponses aux questions étaient Mme Laurence Dorge, MM. Ernest Grégoire et Joseph Deroche. Après une heure de franche discussion, la valeur de l'oeuvre que nous avons tous à coeur semblait être mieux comprise.

Tirant les conclusions, après avoir commenté nos réponses, M. l'abbé Couture nous encouragea à continuer cet entraide.

M. Léon Desmarais se fit le porte-parole de tous pour remercier M. l'abbé Couture de nous avoir préparé un questionnaire si révélateur sur les origines de nos Caisses Populaires.

L'Association reconnait dans le premier aumônier du Mouvement coopératif, le dévouement de tous nos bons curés qui ont su mettre l'épaule à la roue, en encourageant d'une façon ou d'une autre, l'oeuvre des Caisses Populaires au Manitoba.

A nous maintenant de montrer notre reconnaissance non pas seulement en recueillant les fruits de l'oeuvre qu'ils ont aidé à lancer, mais bien plutôt en prenant une fois pour toute, nos responsabilités.

Nos Caisses sont un fait accompli au Manitoba. A nous de voir à ce qu'elles progressent sans perdre l'esprit du Fondateur. C'est bien, à mon sens, l'idée première qui ressort de cette rencontre du 17 janvier.

Prochaine réunion

Le choix d'un modérateur pour notre quatrième cercle d'étude fut laissé au bureau de direction. C'est donc avec plaisir qu'on annonce que M. Joseph Chabalier, inspecteur pour le gouvernement, a bien voulu accepter cette charge. Tant qu'aux sujets de discussions, pourriez-vous nous envoyer d'ici le 16 février, les questions que vous aimeriez voir discutées?

Tel que proposé par l'assemblée, cette prochaine réunion d'étude aura lieu le jeudi 17 février à la Centrale des Caisses Populaires, à 8 h. p.m.

LE SECRETAIRE.

Campagne en G.-B. pour le retour de la peine capitale

LONDRES — A la suite de l'indignation provoquée par la vague de meurtres d'enfants qui déferle sur la Grande-Bretagne, un puissant mouvement d'opinion en faveur du rétablissement de la peine de mort agite actuellement le pays.

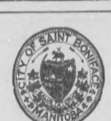
200,000 personnes ont déjà signé une pétition qui va être adressée au ministre de l'Intérieur. Les organisateurs de la campagne, qui avouent qu'ils ne s'attendaient pas à l'ampleur des réactions, espèrent maintenant réunir un million de signatures. "Quand nous en serons au million, disent-ils, le gouvernement devra bien nous écouter."

Déclenchée peu après l'abolition, en novembre 1965, de la peine de mort, la campagne pour son rétablissement a surtout été provoquée par l'affaire des "assassins de la Lande".









CITÉ DE SAINT-BONIFACE

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Rôle d'Evaluation **des propriétés foncières et personnelles** de la Cité de Saint-Boniface, pour l'année 1966 est complété et pourra être examiné à mon bureau. Ceux qui désirent porter plainte contre leur évaluation devront adresser leur plainte à mon bureau pas plus tard que le 28 février, A.D. 1966.

La Commission Métropolitaine de Révision tiendra la Cour de Révision le jeudi 10 mars, A.D. 1966, à 7 h. 30 du soir, à l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface pour examiner lesdites évaluations et recevoir toutes plaintes et relatives reçues dans le délai ci-dessus spécifié. Les plaintes ou demandes de révision devront se faire par écrit et l'on devra y donner les raisons et la nature de ses plaintes, ainsi que la description de la propriété en question. Lesdites plaintes devront être adressées au Greffier.

DONNE à Saint-Boniface, ce huitième jour de février, A.D. 1966.

Maurice PRUD'HOMME
Greffier




CITÉ DE SAINT-BONIFACE

AVIS

AVIS est par les présentes donné que **le Rôle d'Evaluation pour taxes d'affaires** de la Cité de Saint-Boniface, pour l'année 1966 est complété et pourra être examiné à mon bureau. Ceux qui désirent porter plainte contre leur évaluation devront adresser leur plainte en écrit à mon bureau pas plus tard que le 28 février, A.D. 1966.

La Commission Métropolitaine de Révision tiendra la Cour de Révision le jeudi 10 mars, A.D. 1966, à 7 h. 30 du soir, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface pour examiner lesdites évaluations et recevoir toutes plaintes y relatives reçues dans le délai ci-dessus spécifié. Les plaintes ou demandes de révision devront se faire par écrit et l'on devra y donner les raisons et la nature de ces plaintes, ainsi que la description de la propriété en question. Lesdites plaintes devront être adressées au Greffier.

DONNE à Saint-Boniface, ce huitième jour de février, A.D. 1966.

Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Le biculturalisme à "Votre choix"

Nicole Germain recevra à "Votre choix", le samedi 12 février, à 10 h. du soir, au réseau français de télévision, Solange Chaput-Rolland, Scott Symons et Renée Claude.

Mme Solange Chaput-Rolland est une personnalité bien connue des téléspectateurs canadiens. Journaliste, écrivain, femme de tête et de coeur toujours prête à entrer dans la mêlée pour défendre une cause qu'elle croit juste, elle a eu souvent l'occasion d'exprimer ses idées devant les caméras de Radio-Canada. Mme Chaput-Rolland a publié récemment, en collaboration avec une femme de lettres d'expression anglaise, un ouvrage intitulé "Chers ennemis". Ce livre bilingue explique le Canada anglais au Canada français et vice versa.

On ne sera donc pas étonné de voir à la même émission, aux côtés de Solange Chaput-Rolland, un autre champion de la bonne entente entre les deux Canada. Scott Symons est en effet, on s'en souvient, un des plus chauds partisans de la compréhension mutuelle entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. En 1961, alors que Jean-Louis Gagnon occupait le poste de rédacteur en chef de "La Presse", Scott Symons avait publié dans "le plus grand quotidien français d'Amérique" une série d'articles sobres et intelligents sur "Le Canada: duel ou dialogue". Ses articles avaient eu beaucoup de succès, à tel point qu'ils ont été publiés par la suite dans un quotidien anglais d'Ottawa et que les deux journaux ont reçu quantité de lettres élogieuses à l'adresse de Scott Symons.

Scott Symons et Solange Chaput-Rolland ont choisi comme artiste invitée, Renée Claude, qui chantera "Nantes" de Barbara et "La Marquise Coton" de Jean-Pierre Ferland. "Votre choix" est une réalisation de Lisette DeRoyer.

Création canadienne à "L'Heure du concert

"L'Heure du concert" présentera, le jeudi 10 février, à 10 h. du soir, en grande première canadienne "TOI", opéra de Murray Schafer. Cette oeuvre fut commandée en décembre 1964, à l'auteur, par Radio-Canada, pour la saison 1965-66.

Le livret et la musique sont de R. Murray Schafer, les paroles françaises, de Gabriel Charpentier, et l'adaptation pour la télévision, de Pierre Mercure.

Murray Schafer est le premier musicien canadien à qui l'on a commandé une oeuvre lyrique pour "L'Heure du concert". D'origine torontoise, Murray Schafer a fait ses études musicales dans la Ville-Reine et dans plusieurs grandes écoles européennes. Il a fait exécuter certaines de ses oeuvres à la Tribune internationale des compositeurs de l'UNESCO à Paris avec succès.

"TOI", oeuvre originellement conçue pour la scène, a été adaptée pour la télévision, sans pourtant y apporter des modifications essentielles. Résolument avant-gardiste, cet opéra fait appel à des moyens audio-visuels et suggère des formes musicales s'interpénétrant.

La distribution comprend Benoit Girard et Marilyn Lightstone dans les rôles parlés; Evelyn Maxwell, Huguette Tourangeau, Mario Mackinnon et Phyllis Mailing dans les rôles chantés, et Carolyn Brown et Yseult Mis Riopelle dans les rôles dansés. Un orchestre de quinze musiciens assure les parties concertantes et comprend un quintette à cordes, six percussions, guitare, mandoline, harpe, piano, célesta et clavecin. La partition électronique a été réalisée au laboratoire de la faculté de musique de l'Université McGill. La chorégraphie est de Françoise Riopelle et la direction musicale de l'oeuvre a été confiée à Serge Garant.

"Les rivières qui vont à la mer"

Une autre émission de la série "Canada 99" sera présentée au réseau français de télévision le lundi 13 février, à 9 h. 30 du soir.

Intitulé "Les rivières qui vont à la mer", le film vous entraînera dans trois provinces canadiennes: le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve. Réalisé par Michael Rothery, ce documentaire vous permettra de suivre trois rivières et d'admirer le pays qu'elles traversent. Il s'agit de la St-Jean, au Nouveau-Brunswick; de la Margaree, au Cap-Breton, et de la Humber, à Terre-Neuve.

Cette émission "Canada 99" permettra une fois de plus d'apprécier un autre coin de notre vaste pays et de faire davantage connaissance avec les gens qui l'habitent.

FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Jeudi 10 février

11 h. 30 — **Jack l'éventreur:** G.-B. 1959. Film d'horreur de R. Baker et M. Berman avec Lee Patterson et Betty McDowall. — La police recherche un assassin qui s'attaque à des femmes aux moeurs légères. — Banal. Climat de terreur habilement créé. Interprétation quelconque. — Morbide. Danse grivoise. Adultes, des réserves.

Vendredi 11 février

8 h. 30 — **La mission secrète du sous-marin X-16:** E.-U. 1959. Drame de guerre de G. Douglas avec James Garner et Edmond O'Brien. — Un sous-marin conduit vers une île du Japon un officier chargé d'une mission périlleuse. — Bon suspense. Invraisemblances. Prises de vue sous-marines intéressantes. — Adultes et adolescents.

11 h. 30 — **Les yeux de l'amour:** Fr. 1959. Drame de D. de La Patellière avec Danielle Darieux et Jean-Claude Brialy. — Un jeune résistant devenu aveugle est recueilli par une célibataire dont il devient l'amant. — Scénario habile. Réalisation honnête. Excellente distribution. — Liaison sympathique. Convictions religieuses bafouées. Déconseillé.

Samedi 12 février

4 h. 30 — **The Great Chase:** E.-U. 1962. Film de montage de H. Cort. — Le thème de la poursuite, à travers divers films du cinéma muet. — Extraits souvent captivants. Excellents interprètes de l'époque. — Tous.

11 h. 30 — **La main dans le piège:** Arg. 1960. Drame psychologique de L. Torre-Nilsson avec Elsa Daniel et Francisco Rabal. — Une jeune fille est préoccupée par la présence, dans la demeure familiale, d'une tante soi-disant exilée. — Atmosphère de mystérieux et d'insolite. Réalisation soignée. Elsa Daniel admirable. — Dénonciation d'une fausse conception de l'honneur. Ambiance morbide. Adultes, des réserves.

Lundi 14 février

11 h. 30 — **Les louves:** Fr. 1957. Drame policier de L. Saslavski avec François Périer et Micheline Presle. — Un soldat évadé d'un camp allemand devient la victime de trois femmes cupides. — Sujet invraisemblable. Bonne construction dramatique. Interprétation excellente. — Sentiments bas. Adultes, des réserves.

Mardi 15 février

11 h. 30 — **Eroica:** Pol. 1960. Film satirique d'A. Munk avec Edward Dziewonski et Josef Nowak. — 1ère partie: un épisode de la résistance polonaise. 2e partie: un incident dans un camp de concentration. — Original et captivant. Grande vérité psychologique. Excellents interprètes. — Amer et pessimiste. Dignité humaine. Adultes.

Mercredi 16 février

8 h. 30 — **Les époux terribles:** It. 1957. Comédie de caractère d'A. Pietrangeli avec Jacqueline Sassard et Gabriel Ferzetti. — Les extravagances d'une jeune femme viennent près de rompre son mariage. — Oeuvre nuancée et juste. Dialogue abondant. Très bonne interprétation. — Leçons de vie conjugale. Adultes.

Au poste CBWFT

JEUDI 10 FEVRIER
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Les Cruquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Roquet, belles oreilles
7.00—Aujourd'hui
8.00—Tous pour un
8.30—Rocambole
9.00—Sextant
9.30—Deux millions de femmes
10.00—L'Heure du concert
11.00—Cinéma: "Jack, l'éventreur"

VENDREDI 11 FEVRIER
3.45—Femmes d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Nos Frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Mission secrète du sous-marin X-16"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "Les Yeux de l'amour"

SAMEDI 12 FEVRIER
2.15—Cours universitaires
4.30—Langue vivante
4.45—Don Quichotte
5.15—100 millions de jeunes
5.45—Tour de terre
6.15—Téléjournal
6.30—Trois étoiles
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Long métrage: "Le Manoir de la haine"
10.00—Votre choix
10.30—C'est écrit dans le ciel
10.45—Cinéma: "La Main dans le piège"

DIMANCHE 13 FEVRIER
2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo '67
7.00—Walt Disney présente
8.00—Music Hall
9.00—Théâtre d'une heure: "Une incroyable histoire"
10.00—Conférence de presse
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'Hier à demain

LUNDI 14 FEVRIER
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Enquêtes Jobidon
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Canada 99
10.30—Cartes sur table
11.00—Cinéma: "Les Louves"

MARDI 15 FEVRIER
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Bob Morane
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Caméra 66
10.30—Festival du cinéma polonais: "Eroica"

MERCREDI 16 FEVRIER
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Cinéma de Paris: "Les Epoux terribles"
10.15—Le Sel de la Semaine
11.15—Les Affaires de l'Etat
11.30—Les Incorruptibles

Sixième assemblée annuelle de la Caisse Populaire "La Familiale"

"Doubler l'actif en 1966 n'est pas chose impossible. Mettons tous l'épaule à la roue. Ce succès dépendra de l'effort de chacun". Si on en juge par l'intérêt des membres à cette réunion, nous sommes assurés que ces paroles énergiques, prononcées par le président, M. Marcien Duhamel porteront fruits.

La réunion débuta par la prière des coopérateurs que dirigeait M. l'abbé Florent Labonté, conseiller moral de "La Familiale". M. James Lévêque agissait comme secrétaire d'assemblée.

Parmi les invités d'honneur, outre M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé de la paroisse-cathédrale, conférencier de la soirée, on remarquait M. Paul-Emile Lacroix, représentant de l'Assurance-Vie Desjardins, M. Joseph Chabalier, vérificateur des Caisses Populaires pour le gouvernement, M. René Toupin, gérant de la Centrale des Caisses Populaires et propagandiste du C.C.M., MM. Louis Vincent et Bernard Perrin, respectivement président et gérant-adjoint de la Caisse Populaire Ste-Marie de St-Vital.

Après les souhaits de bienvenue, le président fit lecture du rapport des administrateurs. Un boni augmenté à 3½ pour cent est recommandé aux sociétaires, dénotant un progrès constant dans les opérations de la Caisse. La Familiale, s'est vu décerner le trophée "Alphonse Desjardins" qui, depuis 1952, est remis à la Caisse Populaire, membre du Conseil de la Coopération du Manitoba, qui, au cours de l'année, a obtenu le plus haut pourcentage d'augmentation de membres.

En tout, 22 réunions furent tenues par les directeurs.

MM. Patrick McCarthy et René Simard, présidents des comités de crédit et de surveillance, présentèrent les rapports de leurs comités, qui furent adoptés par l'assemblée.

Le rapport financier, dont la lecture fut faite par le gérant, M. Joseph Beaulieu, donnait, au 31 décembre 1965, un actif de $93,644.39. Le roulement de l'épargne fut de $248,458.93; les prêts en cours, de $77,798.06. La discussion que soulevèrent certains points du rapport fut des plus vives. Usant de leur plein pouvoir de contrôle de leur Caisse, les membres furent unanimes à adopter une proposition demandant qu'une enquête soit menée par le nouveau bureau de direction, sur les avantages ou désavantages de certains investissements qui furent faits par La Familiale à l'automne de 1965. Ce rapport, tel que présenté par le gérant, fut adopté par l'assemblée.

M. Lacroix

M. Paul-Emile Lacroix apporta les salutations du Québec et plus spécialement du directeur général de l'Assurance-Vie Desjardins, M. Alfred Rouleau. "La Caisse, de dire M. Lacroix, est avant tout une association de personnes. Le contrôle de l'entreprise est, de la façon la plus démocratique qui soit, entre les mains de chaque sociétaire, à part égale, qu'il soit riche ou pauvre".

M. Chabalier

M. Chabalier intéressa vivement les sociétaires en expliquant d'une façon très réaliste, comment se fait l'inspection d'une Caisse Populaire. Cette vérification des opérations, à un moment où un gérant s'y attend le moins, est des plus rassurantes pour les sociétaires.

M. Toupin

"Les pères et les mères de familles devraient être plus conscients du rôle que La Familiale peut jouer auprès des enfants dans l'enseignement de l'économie, et surtout dans l'administration des allocations qu'ils reçoivent". C'est ce que disait M. René Toupin, gérant de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba.

M. le curé

Présenté par M. le président, l'orateur invité, M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé de la paroisse-cathédrale, s'inspira de la vie de saint Thomas d'Aquin pour faire comprendre la valeur morale de l'entraide, puisqu'en effet ce saint réalisait qu'une certaine aisance était indispensable à la pratique de la vertu. M. le curé félicita les officiers de La Familiale pour le travail accompli, et encouragea les sociétaires à continuer de s'entraider. Il se dit heureux d'avoir pu répondre au désir explicite des directeurs en nommant M. l'abbé Labonté, aviseur moral de "La Familiale".

A ce sujet, il fait remarquer qu'un aviseur moral est le conseiller attitré d'une association en matière doctrinale et morale, mais que dans le domaine temporel, sur le terrain économique, il appartient aux laïcs de prendre leurs décisions et leurs responsabilités. Le président, au nom de tous, remercia de tout coeur le dévoué curé pour l'encouragement apporté.

Résultats des élections

A la direction: MM. Léo Michon et Léon Pelletier, élus pour un terme de trois ans; Mme N. Lévêque, pour un an. Au crédit: M. Alexis, réélu pour un terme de trois ans. A la surveillance: MM. René Simard et James Lévêque, pour trois ans, et M. Fernand Malo, pour un an. Les autres officiers sont: administration, MM. Marcien Duhamel, Léandre Laurin, Lucien Rioux et Henry McCarthy; au crédit, MM. Patrick McCarthy et Gérald L'Heureux; à la surveillance, MM. Hermas Grégoire et Laurent-J. Roy. L'aviseur moral est M. l'abbé Florent Labonté et le gérant, M. Joseph Beaulieu.

Le prix d'entrée fut gagné par M. Léon Pelletier. Un goûter termina cette assemblée, permettant aux membres de rencontrer les invités.

En badinant

Tout monte aujourd'hui, dans notre monde moderne. L'homme monte dans les airs; les fusées, jusqu'à la lune; les singes, dans les arbres; les oiseaux, dans l'espace. Et la contagion se répand; les naissances montent, la faim, les gratte-ciel, l'éducation, les prix, les salaires, les découvertes et au printemps même l'eau monte, avec ou sans l'aide des gouvernements. Le phénomène s'étend à bon train. Le nombre des criminels monte, la délinquance juvénile, la pornographie, les divorces, les suicides . . . ça monte toujours!

Tout dernièrement, les statistiques révélaient que les voleurs à l'étalage (shop-lifters) s'étaient mis de la partie avec un entrain remarquable aux Etats-Unis, où tout se fait en grand, et que les pertes, sous ce compte, dépassaient $500,000,000 par année. Des artistes, des universitaires, des professionnels, des enfants, des femmes même s'évertuaient à soustraire aux marchands un tas d'articles que les propriétaires voulaient vendre et non pas donner. Une vedette du cinéma américain ne fut-elle pas arrêtée, tout dernièrement, pour s'être emparée de marchandises d'une valeur de $60, sans en avertir le marchand, alors que dans sa bourse, elle avait un chèque de $14,000. C'est vraiment beau, la liberté de tout faire . . . la liberté de tout prendre!

Alors, comment empêcher les hommes de monter dans ce bateau?

Une idée! Pourquoi pas, comme projet du centenaire, suggérer un centre pour l'épuration des hommes. Le municipal, le provincial et le fédéral seconderaient spontanément une initiative aussi nouvelle et pratique, avec autant d'entrain qu'ils appuieraient l'établissement d'une arène. A l'un, on apprend à patiner; à l'autre à ne pas glisser. Déjà, l'on construit des centres artistiques, culturels, sportifs, propres à améliorer la vie physique et intellectuelle des personnes et des communautés, favorisant ainsi la montée, vers des niveaux de plus en plus élevés de bonheur et d'aisance.

Pensez-y, si la déchéance humaine continue à monter, en sotte démocratie, il faudra édifier, pour répondre aux désirs de la majorité, des centres de voleurs, de pornographes.

Oui, tout monte, dans le monde d'aujourd'hui; mais, pas toujours vers le ciel.

BRISE DES PLAINES.

VARSOVIE — Le comité général du Front d'unité nationale, qui groupe des représentants de tous les partis, mouvements et organismes sociaux, a tenu le 14 janvier, à Varsovie, une réunion consacrée aux fêtes du "millenium" qui marqueront l'année 1966. Le régime organisait, à l'échelon national, une série de cérémonies appelées à être la réplique laïque des fêtes religieuses qui s'ouvrirent le lendemain à Rome, et qui seront couronnées au mois de mai, par un grand pèlerinage au sanctuaire national de Czestochova.

Clercs-servants de la cathédrale

Notre aumônier nous est revenu la semaine dernière après un mois d'absence. Nous sommes tous très contents de le revoir de nouveau avec nous.

La première édition de notre nouveau journal a été imprimée et distribuée aussi la semaine dernière. Tous les enfants de choeur l'ont beaucoup apprécié. Le comité de ce journal espère l'améliorer et le rendre de plus en plus intéressant.

Hockey

Le dimanche 6 février, le club des clercs-servants de St-Boniface partit pour La Broquerie afin de faire face à leurs joueurs. Dès la première minute de la partie, le pointage était de 1 à 0 pour nous. Cette période se termina, le pointage étant de 3 à 2 encore en notre faveur. La deuxième période fut animée du même enthousiasme et nous avons, durant cette période, compté deux points contre un pour l'adversaire. Mais ce fut la troisième période qu'il vous aurait fallu voir. La rondelle bourdonnait presque tout le temps autour de leurs buts. Les spectateurs de La Broquerie furent tellement émerveillés par l'habileté de nos avants qu'ils les applaudissaient malgré eux. Presque tous nos joueurs comptèrent un ou plusieurs points.

Ce serait trop long à énumérer. Bref, la victoire fut une victoire au compte final de 9 à 5 en notre faveur.

Raymond GAUTHIER.

Sts-Martyrs-Canadiens

Guides et Jeannettes

La dernière partie de cartes, organisée par le Comité Protecteur des Guides et des Jeannettes, sous la direction de Mme A. Tétrault, fut un succès. Mme Tétrault désire remercier son comité pour son bel effort, ainsi que les donateurs, les parents et tous ceux qui assistèrent à la soirée.

L.F.C.

Le dimanche 13 février, la Ligue des Femmes Catholiques aura un dîner-communion à l'hôtel Niakwa Motor, à 1 h. 15 p.m. La Rév. Sr Philéas, S.N.J.M., parlera des missions du Brésil. Des diapositives seront présentées. Mme P. Mousseau désire connaître les noms des dames qui y prendront part. Signalez 253-1906 ou donnez votre nom à l'assemblée générale de ce jeudi soir 10 février.

Partie de cartes

Une partie de cartes, organisée par le premier groupe de familles de la paroisse, aura lieu le 13 février en la salle paroissiale, à 8 h. 30 p.m.

AUDITIONS JMC

Les auditions qu'organise le centre de St-Boniface des Jeunesses Musicales du Canada éveillent beaucoup d'intérêt chez les professeurs de piano et leurs élèves. Cette année, du moins, ces auditions ne sont ouvertes qu'aux pianistes et, pour permettre au plus grand nombre possible d'y participer, neuf classes sont prévues selon l'âge et le degré de formation musicale.

Il n'est peut-être pas inutile de préciser qu'il n'est pas nécessaire d'être membre des JMC pour s'inscrire. Les règlements appliqués sont ceux qui sont en vigueur pour tous les concours et festivals JMC. Ils ont été conçus de façon à assurer le maximum d'efficacité, d'impartialité et d'intérêt pour les participants et pour les auditeurs, car le public sera admis à ces auditions, ainsi qu'à la proclamation des prix dont le principal est, comme on le sait, une bourse de séjour au Camp Musical des Jeunesses Musicales du Canada au Mont Orford, dans le Québec.

Ces auditions auront lieu à St-Boniface le 30 avril et les inscriptions ne pourront être acceptées après le 5 mars. Les personnes qui désirent se procurer les règlements plus de renseignements, ou qui veulent la liste des morceaux imposés, et des bulletins d'inscription devraient le faire au plus tôt. Il leur suffit d'écrire à "Auditions JMC, 234, rue La Vérendrye, St-Boniface 6" ou de téléphoner à 247-2547.

Spectromètre de masse exporté au Canada

PARIS — La compagnie française Thomas Houston vient de recevoir commande de la Commission canadienne de l'énergie atomique d'un spectromètre de masse qui sera le premier appareil français de ce genre a être exporté en Amérique. Les spectromètres de masse sont utilisés à l'analyse des isotopes.

Le nouveau spectromètre, conçu par le Commissariat à l'énergie atomique, mais construit par la firme française, de par la précision des analyses isotopiques de l'hydrogène et du deutérium qu'il permettra, se classe parmi les meilleurs du monde dans sa catégorie.

Il équipe actuellement en France, comme à l'étranger, de nombreux laboratoires et notamment ceux des Universités de Bonn et de Copenhague. Son exportation au Canada constitue un beau succès pour l'instrumentation scientifique française.

Pionnière vénérable, Mme Goulet meurt à 103 ans, le 1er février

La chandelle s'est éteinte, et la petite flamme vacillante, qui persistait au-delà du centenaire d'il y a trois ans, s'est affaissée dans l'ombre de l'éternité le 1er février. Mme Albert Goulet, née Eléonore Gauthier, vient de rencontrer Son Créateur. Cette bien-aimée centenaire laisse ses parents, ses amis, non pas dans la consternation, mais dans la béatitude de lui voir obtenir son plus grand désir . . . aller voir le bon Dieu.

Fille de Sieur Jean-Baptiste Gauthier et de Rosalie Quintal-Germain, elle naquit à Lorette, Manitoba, où ses parents étaient venus s'établir lorsque Mgr Provencher cherchait pour ses nouvelles constructions de pierre, des maçons qualifiés. M. Gauthier, fils de maçon, en était un lui-même. Sa jeune femme, qu'il avait épousée à Verchères au sortir de ses études chez les Ursulines, possédait un brevet d'institutrice et parlait les deux langues, anglaise et française, ce qui n'était pas peu dire en ce temps-là. Elle avait perdu ses deux enfants premiers-nés et lui restait une fille d'un an quand son mari envisagea le grand voyage dans l'Ouest canadien. C'est en charette de la Rivière-Rouge, après un voyage bien pénible et bien long, qu'ils arrivèrent enfin à la colonie de la Rivière-Rouge et s'établirent immédiatement sur une terre qu'ils défrichèrent dans les environs de Lorette. C'est là qu'Eléonore, sixième enfant d'une famille de quatorze, vit le jour.

Sa mère, sur la demande de Monseigneur, de rapailler les enfants qui se trouvaient trop éloignés pour suivre des classes scolaires, fit ouvrir dans un bas-côté de sa maison une grande salle de classe où, pendant 25 ans, et cela volontairement et sans salaire, elle entreprit l'instruction des enfants, le jour, et des adultes, le soir, tout en continuant d'élever sa grande famille. On la récompensait par des dons de victuailles et de bois en hiver. Elisa, Eléonore et Alphonsine, ses trois filles aînées, maintenaient la routine de la maison. Elles commencèrent donc très jeunes à s'habituer à une discipline à toute épreuve. Elles savaient tout faire: cuire le pain, entretenir les vêtements, tourner le rouet, battre le beurre à la baratte, carder la laine, tricoter, faire du savon et surtout prendre charge complète du nourisson annuel qui dormait sans inquiétude dans un berceau à pédale.

Ce n'est que le soir, à la lumière pénible de cet éclairage primitif, que la mère infatigable continuait pour sa nichée les instructions de qualité supérieure. Elle faisait aussi, paraît-il, le catéchisme dans un langage clair et précis, et la porte de sa demeure était ouverte à qui voulait en profiter.

Initiée en bas âge à la piété des anciens, à la frugalité et à l'économie, Eléonore Gauthier cultiva en même temps une personnalité captivante et distinguée, étant renommée pour sa modestie, sa gracieuse complaisance et son dévouement tout naturel. Toutes ses soeurs, bien que plus jeunes, se marièrent avant elle. Elle croyait de son devoir d'être l'appui et le soutien de ses parents, tant qu'ils en auraient besoin. Ce n'est donc que près de la quarantaine, qu'elle accepta de devenir la femme d'un veuf, M. Albert Goulet, père de quatre orphelins. Il était le frère de Roger qui épousa sa soeur cadette, Lumina.

Elle partait s'établir dans les confins du Lac des Bois où les Goulet possédaient des terres. Elle continua sous le modèle de vie de sa propre mère en donnant l'instruction aux siens comme elle l'avait reçue de sa mère, cette femme infatigable, qui poussa son dévouement jusqu'à partir en pleine nuit pour assister les malades et préparer, comme sage-femme, les nouvelles maternités.

On se rappellera cette famille qui aimait beaucoup la musique et qui, à l'école-chapelle de Lorette, chantait la messe en grégorien et les cantiques anciens, pieux et inspirants. Le domicile des Goulet à Lac des Bois, à quelques milles seulement du Fort St-Charles, fut le pied-à-terre des missionnaires ambulants dans ces territoires difficiles. On y dressait l'autel pour les dévotions et la table pour le confort hospitalier des hommes de Dieu. Les enfants étaient élevés dans un respect inébranlable pour le culte et la religion; on avait aussi une tradition formidable de langage et de coutumes de cette époque: la charité . . .

Comme sa mère, personne n'était meilleure raconteuse d'histoires anciennes et meilleure chanteuse qu'Eléonore Goulet. Pour le prouver, voici un fait: son neveu, Martial Goulet, l'an passé, en une visite à St-Boniface, enregistra, à l'insu de la chère aïeule, une conversation de souvenirs lucides des plus intéressants et même une petite chansonnette intitulée "Lucie", qui datait de sa propre jeunesse.

Dans son nouveau rôle d'épouse arriva un berceau nouveau, celui d'un fils, qu'on nomma Laurent, grand bonheur chez les enfants qui aimaient cette femme qui les avait recueillis comme leur propre mère. La joie était au comble. L'enfant fut entouré d'affection.

Laurent, le bébé choyé, maintenant âgé de 57 ans, dut faire un grand sacrifice, ne pas faire ses adieux personnels à sa mère chérie, relevant à peine d'une intervention chirurgicale au Minnesota. Il envoya sa fille, Loretta, pour le remplacer.

Une foule se pressa au salon de l'hôpital Taché pour prier près de la défunte, et à la chapelle de cet institut où fut chanté le service par l'aumônier, M. l'abbé Bergeron. M. Maurice Prud'homme touchait l'orgue. Les porteurs furent MM. Gilles et Benoit Guyot et Albert Hamel, neveux de la défunte, Edmond Délisle, petit-neveu, Denis Martel et Jim Goulet, cousins.

Avec elle se referme un siècle de mémoires et de souvenirs. D'elle reste le souvenir précieux de la belle et bonne vie de nos ancêtres et de nos peuples. Son exemple restera le plus beau trésor pour ceux qui l'ont connue et aimée. Nous lui disons doucement en se rappelant ce visage paisible de petite vieille de chez nous. Eléonore Gauthier-Goulet, le bon Dieu t'a enfin écoutée, toi qui disait il y a quelques semaines: "Mais, qu'est-ce qu'il pense donc le bon Dieu de m'oublier sur la terre si longtemps quand tant de jeunes meurent autour de moi?". Le jour est arrivé pour cette rencontre dans l'éternité avec les êtres aimés et disparus. (Son mari la précéda dans la tombe il y a 13 ans.) Et voilà! le cierge est consumé. Que sa belle âme retourne à Dieu!

Remerciements

La famille Goulet désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre lors du décès de Mme Albert Goulet, en particulier les Soeurs Grises de l'hôpital Taché, les infirmières de l'étage où Mme Goulet était alitée, ainsi que le Dr J.-M. Huot et l'aumônier de l'hôpital.

Décès

M. H. TEILLET

M. Héliodore Teillet, frère de l'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants, est décédé le dimanche 30 janvier à l'hôpital Miséricorde, à l'âge de 45 ans.

Des prières, dirigées par M. l'abbé J.-P. Leclaire, vicaire à Christ the King de St-Vital, furent récitées au salon mortuaire Green Acres, le 3 février. Le service fut chanté par M. l'abbé R. Baxter, curé, en l'église paroissiale. Les porteurs honoraires furent MM. Gibb Todd, Bob McTavish, Frank Bryck, Ted Scrutton, S. McMurray et Art Percy; les porteurs actifs, MM. Daniel Teillet, Donald Young, Raymond Teillet, Paul Thorimbert, Robert Schick et Léo Teillet, tous neveux du défunt.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil trois fils, David, Robert et Marc; deux filles, Eléonore et Anne, tous à la maison; cinq frères, Roger, Edmond et Joseph, de St-Boniface, Louis, de St-Vital, et Camille, de Rivière au Tonnerre, Qué.; quatre soeurs, Mmes Pauline Chabot, de Winnipeg, Marie-France DeGong et Marie Thorimbert, de St-Norbert, et Y. Schick, de St-Vital.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Boîtes à chansons

Quelle nouveauté, quel spectacle, quel succès! Vendredi passé le 4 février, il y a eu pour la première fois au Collège St-Joseph une soirée, dans le genre boîte à chansons, organisée entièrement par les membres de la Relève de la Division de la Rivière-Rouge. Ce genre n'a pas manqué d'originalité, si on regarde la façon dont l'auditoire était assis, car la majorité des jeunes étaient par terre. Le nom original: "La Cave à Onil", se voulait un témoignage d'appréciation envers le F. Aimé-Onil Dépôt, C.S.V., qui s'occupe de la Relève depuis les trois ans qu'il est parmi nous. Il ne s'attendait pas à cette surprise, et ce fut en effet une surprise!

La soirée a débuté à 8 h. 30 précises pour se terminer vers 10 h. 45. Des jeunes de partout, de loin comme de proche, sont venus voir ce spectacle. On a calculé environ 500 personnes présentes. Il n'y avait pas beaucoup de places libres. St-Pierre, Ste-Agathe, St-Malo, St-Jean-Baptiste et Otterburne ont été parmi les participants. Qu'il s'agisse de solos, de chansons mimées ou de chansons de groupe, tous ont été formidables.

Durant la soirée, La Broquerie aussi a pris part. Louis Dubé, président de la Relève de la Division Seine, a interprété trois chansons. Les applaudissements nourris étaient mérités. Les Brunettes, également de La Broquerie, nous ont donné un exemple de leurs talents. Croyez-moi, elles en ont, elles aussi!

Michel Préfontaine, de St-Pierre, nous a fait partager ses pensées personnelles dans deux chansons de sa propre composition.

Les Bels-Airs, groupe instrumental du Collège St-Joseph, ont eu aussi l'occasion de répondre au désir des jeunes des alentours qui voulaient les entendre. Ils les ont entendus . . . je vous assure!

La gagnante du concours de poème a récité son chef-d'oeuvre. Le thème de son poème était la beauté, et il était à la hauteur de son sujet.

Berthe Lavallée, présidente de la Division de la Rivière-Rouge, a ensuite présenté au Frère Dépôt, une plaque pour exprimer les remerciements de tous. Et aussi un livre d'or signé par tous les membres présents.

Lise Préfontaine, qui avait été chargée de réaliser cette soirée, s'est acquittée à merveille de ses fonctions, et elle a terminé la veillée par une adresse à l'adulte-conseiller qui était fêté. L'aide et la coopération n'ont pas manqué dans les préparatifs et le succès est venu couronner le tout.

Y en aura-t-il d'autres de ces "Boites à chansons" dans la Division de la Rivière-Rouge? C'est à souhaiter.

Paul CHERAMY,
président de la Relève.

Sports

Le rapport des parties de hockey de la semaine dernière avait bien été remis à temps pour la chronique. Par un oubli, qui sans être grave n'est pas intéressant pour les organisateurs, il n'a pas paru dans cette colonne. Nous nous excusons et voulons réparer un peu en résumant brièvement la situation.

Tout d'abord, nous avons eu le plaisir d'accueillir le club de Ste-Anne le dimanche après-midi, 23 janvier. La partie s'est terminée par le compte de 5 à 5.

Puis le lundi soir, deux équipes du Collège s'affrontaient: Querbes et St-Joseph. L'équipe St-Joseph n'avait subi aucune défaite depuis le début de la saison. Mais ce soir-là, ils ont dû faire face à une équipe dirigée par un entraîneur qui revenait juste d'un séjour dans l'Est, en l'occurrence, le Frère R. St-Pierre. Electrisés par sa présence, les joueurs de Querbes ont si bien bombardé le cerbère adverse qu'ils ont réussi à transpercer l'écran protecteur huit fois.

Le dimanche suivant, nos joueurs avaient l'honneur de participer au Festival du Collège St-Boniface. Je ne saurais dire si c'est par déférence pour le club visiteur, mais le club local C.S.B. II a laissé la victoire au Collège St-Joseph. Nous avons donc été très heureux de l'invitation et nous tenons à remercier les autorités du Collège St-Boniface pour ce geste apprécié.

Durant la semaine, le Collège, en visite ou sur sa propre glace, a remporté une victoire contre chacune des équipes extérieures, à l'exception de St-Jean-Baptiste, dont la partie s'est terminé par un compte égal, 2 à 2.

Dans la partie contre Ste-Agathe, Paul Gilmore s'est surpassé (à moins qu'il n'ait été le seul à travailler) au point d'enregistrer 9 buts à son actif, en plus d'une assistance sur un dixième.

Chapeau bas devant cette étoile de l'après-midi du 5 février.

Les trois équipes du Collège se retrouvent donc en tête de la ligue de la Division de la Rivière-Rouge.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Congrès international sur les langues secondes

QUEBEC — Le congrès international sur les problèmes des langues secondes, qui se tient à tous les deux ans dans différentes villes du monde, se tiendra cette année à l'Université Laval de Québec.

Le congrès, qui aura lieu du 20 au 23 avril prochain, groupera un grand nombre de délégués venant d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. Parmi les organismes qui y seront représentés, il y a le bureau des études et de la liaison pour l'enseignement du français dans le monde dont le siège est à Paris, le British Council, Londres, The Center for Applied Language, Washington.

LA LITURGIE DANS LES SEMINAIRES

CITE DU VATICAN — La formation liturgique du clergé fait l'objet d'une "instruction" que la Congrégation des séminaires a adressée aux évêques du monde entier avec l'accord du Conseil pour l'application de la Constitution Conciliaire sur la Liturgie et de la Congrégation des Rites.

Ce document, qui porte la date du 25 décembre 1965, comporte une introduction et quatre chapitres.

Il tend à maintenir l'emploi du latin dans la messe pour les séminaires et à éviter ainsi que l'introduction des langues vernaculaires dans la liturgie ne se fasse au détriment de la langue de l'Eglise. L'instruction tend d'autre part à obtenir que le chant grégorien et la musique polyphonique continuent d'être la base de la musique sacrée.

La liturgie devra être enseignée dans les séminaires une heure par semaine pendant quatre ans. Cet enseignement, comme le prescrit l'instruction, doit mettre les candidats au sacerdoce en contact direct avec les sources de la liturgie, "ce qui constitue le moyen le plus approprié d'inspirer le respect et l'amour pour les textes sacrés, d'assimiler l'esprit de ces textes et d'être en état ainsi de les présenter aux fidèles dans leurs pureté naturelle".

Au fil des jours . . .

La vie au Petit Séminaire de St-Boniface

L'accueil amical de la "Liberté" nous permet de garder, ou peut-être mieux, de reprendre contact avec nos amis . . .

Pour ceux que notre silence prolongé pourrait intriguer, nous reprendrons à notre compte l'adage: "les peuples heureux n'ont pas d'histoire . . ." Cependant, la "petite histoire" de notre maison voit défiler elle aussi, à côté d'instants privilégiés, ses heures de grisaille (je ne parle pas nécessairement du temps consacré à la préparation des examens). C'est toute cette trame d'événements que nous essaierons de faire revivre à travers ces quelques lignes . . .

Le comité des parents

Depuis son élection, en octobre dernier, l'exécutif s'est déjà réuni à quatre reprises. Avec les représentants du séminaire, l'on s'efforce de mettre en pratique la directive si claire de Vatican II relativement à la collaboration des parents dans la formation des étudiants des Petits Séminaires. La cordialité des rencontres, le dévouement des membres sont garants du succès des entreprises ébauchées.

Les parents se préoccupent à bon droit, d'assurer à leurs garçons une éducation ouverte sur les réalités du monde d'aujourd'hui. C'est sur leur initiative que Soeur Legal est venue rencontrer nos élèves lors de la Semaine de la Vocation. Il faut connaître le talent de Soeur Legal, son esprit pétillant, son tact pour savoir avec quelle facilité elle a pu accrocher le message qu'elle voulait faire "passer". . .

Le comité des parents, également désireux de donner un contact normal avec des foyers (voir autre directive de Vatican II), a l'intention de trouver quelques familles pouvant recevoir par petits groupes, les plus âgés de nos élèves. La chose s'est déjà réalisée, un samedi soir, pour une soirée familiale des plus réussies . . .

Et puis, sans dévoiler les "secrets des dieux", disons que sous l'impulsion dynamique des parents, d'autres projets de plus d'envergure encore verront le jour . . .

Quelques acquisitions du séminaire

Grâce à la générosité des Filles d'Isabelle, le séminaire a pu se procurer quelques collections de volumes de références. Très utiles pour les travaux littéraires et scientifiques, ces livres viennent apporter une valeur incontestable à notre modeste bibliothèque. Merci et . . . bienvenue!

Le "Comité des sports" vient aussi d'acquérir l'équipement nécessaire à des cours de culture physique: matelas, tremplin, cheval allemand, etc. . . M. l'abbé G. Toupin, de St-Claude, viendra donner des cours à toutes les semaines. "Un corps sain dans (pour) une âme saine . . ."

"... Et la lumière fut..."

Après beaucoup de démarches, tourmenté par toutes sortes de transes, le séminaire se voit doter d'un éclairage extérieur absolument nécessaire pour les longues récréations du soir. Pour le moment, une patinoire éclairée permettra à nos "champions" d'évoluer sans courir le risque de blessure. Plus d'alibis possibles maintenant, pour tenter d'expliquer les revers (heureusement peu nombreux) de nos clubs de hockey. Soit dit en passant, pour excuser (?) la défaite de nos porte-couleurs aux mains du Grand Séminaire: 8 à 4.

Quelques autres activités

Faisant fi des lois de l'hospitalité, nos joueurs de P.S. 1 (hockey) ont fait mordre la poussière au club de St-Norbert 9-4. Un match revanche est prévu; notre équipe n'a qu'à bien se tenir!

Une tournée de nos clubs "senior" et "bantam" s'organise. S'agit-il de considérer cette annonce comme un défi?

Le Ciné-Club est également très actif: dès le retour des vacances d'hiver, il nous présentait un très beau film espagnol: "Les damnés en marche". Drame humain très prenant où des implications de justice sociale, de conditions de travail et le message de la doctrine évangélique entrent en conflit. D'ici la fin de l'année, un programme mensuel bien équilibré promet d'être enrichissant et de fournir ample matière aux échanges-discussions.

Le journal des élèves, le "Reflet", a permis, à deux reprises déjà, à nos écrivains et artistes en herbe de s'exprimer. Un troisième numéro est sous presse.

Et voilà! Au gré des événements, la vie se déroule heureuse et dans un climat serein. La vague de froid n'a pas entamé l'enthousiasme, même des quelques victimes de la grippe. Notre infirmier est "aux petits soins", si bien qu'on en soupçonne de vouloir allonger et prolonger leur convalescence . . . A la prochaine!

LE CHRONIQUEUR.

"De notre mieux"

Meute Provencher

L'un des buts du louvetisme est d'amener le louveteau à s'intéresser lui-même à sa propre formation.

Les deux étoiles sur le béret d'un petit loup représentent les deux yeux perçants d'un louveteau accompli. Elles veulent dire que le louveteau maintenant voit tout, que rien de ce qui l'entoure ne lui échappe, ni par terre, ni dans l'air, ni au près, ni au loin.

Revenons lorsque Jean-Marc Roy était "Patte-tendre". Il était comme un jeune loup qui naît les yeux fermés. Pendant quelques jours, il allait à tâtons en aveugle, mais peu à peu il commence à voir et à comprendre les choses.

D'abord d'un oeil, il voit comment il faut obéir aux ordres du vieux loup. De lui-même "Patte-tendre" a appris les lois de la Meute, il sait comment on devient actif, fort et bien portant.

Puis il a commencé à voir comment il pourrait faire quelque chose par lui-même, sauter, courir, se faire des signes avec les autres loups, partir en chasse et trouver de quoi manger, être loyal à la Meute. Lui de même, il a appris à faire des signaux, à construire et à dessiner bien des choses, à allumer un feu, à se rendre utile à autrui et à être loyal à la patrie.

Maintenant il a montré qu'il a les deux yeux ouverts et qu'il peut remplir les devoirs d'un louveteau entraîné. Ainsi, désormais, il portera le béret dont les deux étoiles signifient que ses deux yeux sont aussi clairs que des étoiles, qu'il a le coup d'oeil prompt et sûr, que rien n'échappe à son observation. Il regardera devant lui, il sera prêt à faire ce qu'il faut; il regardera autour de lui et il verra comment il peut aider autrui; il regardera derrière lui et il se rappellera ce qu'on lui dit. Ainsi, Jean-Marc Roy sera un louveteau accompli et utile.

Chaqu' jeudi tout' les semaines...
Youp la la la ri ra!
Dirigés par nos cheftaines...
Youp la la la ri ra!
Jeux et chants, prières, épreuve
Chaque fois, c'est une joie tout' neuve.
Des p'tits loups qui font bien ça
J'vous dis qu'il n'en manque pas.

Meute Taché

Notre réunion se déroula sur la vie de saint François d'Assise et notre but était d'avoir une connaissance de notre saint patron.

Saint François gardait son âme pure. Il aimait tout particulièrement la belle nature du bon Dieu. Il s'oubliait lui-même et cherchait toujours à penser aux autres.

Nous nous efforcerons donc d'imiter notre saint patron et de pratiquer notre maxime: "Le louveteau pense d'abord aux autres".

Richard Bonnefoy, Ronald Labossière et Laurent Marcoux ont mérité l'étoile de première année de service à la Meute. Aussi, trois brevets de capacité furent remis mardi passé: brevet de catéchisme, Gilles Normandeau; brevets d'aide, secouriste et équipier, Laurent Marcoux.

Meute Langevin

La semaine dernière, nos "Pattes-tendres" se sont lancés au travail. But: première étoile. Nos "premières étoiles" envisageaient la deuxième. Bonne chasse!

On souhaite la bienvenue à nos novices bien intéressés,.

Je tiens à remercier les parents pour leur bonne assistance. C'est toujours un plaisir pour nous de les recevoir.

Bonne chasse!

LOUVETEAUX,
de St-Boniface.

JEUNESSE AUJOURD'HUI

Opinions et activités des Jeunes

CONCOURS DE POÈMES

En tant qu'adulte-conseiller de la Relève pour la division de la Rivière-Rouge, je tiens à féliciter les jeunes d'avoir eu l'idée d'organiser encore cette année un concours de poésie française, mais cette fois à l'échelle divisionnaire. Les participations ont été très nombreuses dans chacun des centres, et le travail de sélection des meilleurs poèmes n'a pas été une sinécure. Chaque centre est au courant de la façon dont les décisions ont été rendues. Au niveau de la division, j'ai cru bon d'adresser les copies à quelqu'un de l'extérieur qui ignorait complètement l'identité de l'auteur, qui ignorait même quelles écoles avaient participé et si c'était un garçon ou une fille, ainsi que la classe dans laquelle il se trouvait. M. l'abbé Léo Couture a bien voulu nous rendre ce service avec, en mains, le seul matériel poétique.

Je félicite donc les gagnants et les autres pour leurs beaux travaux très soignés et valables. Les heures passées à agencer les idées poétiques, les images, les règles de la composition ne sont pas perdues. Elles prouvent la possibilité de survie française dans notre milieu, la poésie étant la plus haute forme de littérature d'un peuple.

Comme vous avez pu vous en rendre compte par les en-têtes des poèmes, c'est Jacinte Roy, d'Otterburne, qui poursuit ses études à l'Institut Collégial Ste-Agathe, qui s'est classée première de la division. Au dire de M. l'abbé Couture, et je corrobore son jugement, son poème "Beauté" est rempli de fraicheur, et l'on sent une gradation dans l'émerveillement devant ce que la vie contient de beau. La répétition du mot "beauté" au début de chaque strophe porte l'emphase sur le thème du morceau sans nous ennuyer.

Michèle Côté, avec son "Age de désirs", a synthétisé en quelques lignes le caractère de la jeunesse. Tous les jeunes, de tous temps et de tous pays, se reconnaîtront dans ce petit chef-d'oeuvre. Félicitations, Michèle!

En troisième lieu se classe un garçon de neuvième année du Collège St-Joseph d'Otterburne, Aurel Préfontaine. Quelle simplicité et quelle force en si peu de mots!

Je pourrais donner ainsi des détails intéressants sur chacun des poèmes de cette page et sur de nombreux autres qui ont charmé mes heures de loisir depuis le début des entrées au concours.

Et maintenant, c'est terminé. J'ose espérer que l'année prochaine la même ardeur animera encore les étudiants de notre belle division pour que le succès soit encore plus éclatant, si possible.

Des félicitations encore à tous les jeunes poètes, des remerciements à M. l'abbé Couture pour son verdict et des encouragements à tous pour qu'ils se lancent dans le vaste champ de la poésie où l'esprit trouve tant de délices.

Aimé-Onil DEPOT, C.S.V.

Premier prix

BEAUTÉ

Si vous regardez attentivement
Dans un certain arrondissement
Vous pourrez y constater
La véritable beauté.

Beauté dans les airs; lieu où vole l'oiseau
Qui nous charme pendant ces beaux jours estivaux

Beauté de la lune; et des étoiles du soir
Qui guident nos pas d'une route si noire

Beauté des arbres géants des forêts
Qui se balancent aux extrémités de leurs sommets

Beauté des eaux calmes et claires de la mer
Qui sommeillent dans la baie comme dans les bras d'une mère

Beauté d'un rayon de soleil brillant
Qui transforme la goutte de rosée en un diamant éblouissant

Beauté de nos écoles d'aujourd'hui
Où nous voyons des élèves appliqués et instruits

Beauté de nos hommes travaillant pour leur vie
Qui semblent heureux, contents et rajeunis

Beauté de voir deux jeunes amoureux
Qui s'engagent dans la vie avec un sourire radieux

Beauté d'un petit enfant nouveau-né
Qui donne tant de joie à la maman concernée

Oui, partout il y a de la beauté
Chez-vous, regardez et vous la trouverez!



Jacinthe ROY,
Institut Collégial Ste-Agathe.

Troisième prix

LES SOLDATS

Les soldats partent, partent, partent
Ils partent jeunes et fragiles
Ils partent de leur patrie, leurs parents, leurs amis
C'est aussi pour nous qu'ils partent.

Les soldats se battent, battent, battent
Ils se battent vaillamment et courageusement
Ils se battent avec férocité, avec obéissance
C'est pour nous qu'ils se battent.

Les soldats meurent, meurent, meurent
Ils meurent avec féodalité et avec peine
Ils meurent pour l'amour de leur patrie
C'est pour nous qu'ils meurent.

Les soldats reviennent, reviennent, reviennent
Ils reviennent âgés et durs
Ils reviennent à leur patrie, leurs parents, leurs amis
C'est aussi pour nous qu'ils reviennent.

Aurel PREFONTAINE,
Collège St-Joseph, Otterburne.

Mention honorable

CAMARADES

Ils marchent tous deux au milieu des obus
Côte à côte, ils défendent leur pays
Ils tirent, ils détruisent, ils tuent
Ensemble, soldats pour leur patrie.

Enfin l'attaque s'arrête
Tous deux se dirigent vers leur caserne, victorieux
Mais un canardeur blessé se traîne à une fenêtre
Tire, et tue un des malheureux.

L'autre, en peine, se penche vers son copain sans vie
Pleure en maudissant la guerre et la perte de son ami
Soudain, derrière les branches l'ennemi caché sort
En mitraillant l'innocent penché sur le mort.

Maintenant deux soldats anéantis
Gisent sur le sol aspergé de leur sang
D'autres avec le coeur compatissant ont enseveli
Là, les camarades, sacrifiés pour leur patrie.

Robert CARRIERE,
Collège St-Joseph, Otterburne.

Deuxième prix

Age de désirs

Un âge de désirs
Un âge de blessures
Un âge d'espérances
Un âge de soucis

Il cherche un monde
Une personne sympathique
Qui le comprendra
Mais en regardant
La réalité
Il est déçu

Trop jeune pour aimer
Mais ce coeur
Crie d'aimer
Trop jeune pour décider
Trop jeune pour accepter
Sur ses épaules
Le fardeau de la vie
Mais cette liberté
Pourrait endurer
Des responsabilités

Un âge de confusion
Un âge de vie
Un âge de joie
Un âge . . . d'adolescent!

Michèle COTE,
Institut Collégial St-Pierre.

Mention honorable

Le chant de la pluie

Elle tombe,
Calme, douce,
Presque sans bruit,
Elle tombe.

J'écoute dans le silence de la nuit
Le chant joyeux des grains de pluie.
Mais, écoutez,
Ces perles argentées
Ont un secret à raconter.

Elles chantent,
Oui, elles chantent
La gaieté, le bonheur, la joie
Que donne la liberté.
Elles chantent la nature,
Oeuvre du Créateur,
Le soleil qu'elles cachent,
Les trous qu'elles remplissent.
Elles chantent pour les petits oiseaux
Qui s'amusent et se lavent
Dans ses flaques d'eau.

Pour les jeunes filles,
Triste est son chant;
D'avis contraire
Sont les petits enfants,
Car pour eux la pluie chante:
"Viens donc jouer,
Viens t'amuser,
Viens chanter,
Viens danser!"

Elles chantent aussi
L'amour,
L'amour infini,
Ce bel amour
Que Dieu seul a compris.

Hélas! la pluie chante aussi
La tristesse, la guerre, la souffrance,
Et toutes nos faiblesses,
Les misères du monde:
Le froid, la peur, la faim;
Elle crie:
"Quand pourrons-nous y mettre fin?"

Tombe, douce pluie, tombe.
Mais chante de tout coeur,
Chante tristesse ou gaieté
Mais chante à toute heure;
Chante pour les heureux,
Chante alors pour moi,
Chante de toute ton âme,
Je suis dans la joie!

Lise PREFONTAINE,
Institut Collégial St-Pierre.

LE PLUS PETIT MAGNETOPHONE

TOKYO — Le magnétophone dernier cri du Japon peut tenir dans le creux de la main. On l'appelle mémopack.

Il s'agit du plus petit magnétophone jamais inventé. Il a un ruban à deux pistes, qui se déroule à raison de 0.9 pouce à la seconde. Il peut enregistrer jusqu'à 80 minutes de conversation. Il est aussi efficace que les modèles de type classique.

Il a à peu près les dimensions d'un radio de poche à transistors. Il fonctionne au moyen de 8 minuscules transistors.

VIF SUCCES DES FEUX-FOLLETS

NEW YORK — La compagnie canadienne des Feux-Follets a obtenu un très vif succès dans la grande salle de Hunter College où elle présentait pour la première fois à New York son spectacle folklorique. Dans le cadre d'une série de récitals consacrés aux folklores étrangers, elle a évoqué avec charme et vitalité les aspects divers d'une vie nationale faite de nombreux éléments ethniques qui composent ce que le chorégraphe Michel Cartier, directeur et fondateur du groupe, qualifié de mosaïque canadienne.

Une salle comble où se trouvaient beaucoup de Canadiens français et d'Américains francophones ou francophiles a semblé apprécier particulièrement les exemples de folklore canadien et "néo-canadien".

Après la scène finale, riche de chansons et de danses du Québec, les spectateurs ont exprimé clairement par plusieurs rappels en scène leur désir de revoir les Feux-Follets à New York.

"Un panorama vif, coloré et magnifiquement varié du folklore canadien", conclut M. Walter Terry dans le New York Herald Tribune, le lendemain.

Le critique Walter Terry, du "Herald Tribune", déclare que le spectacle était "brillant, coloré et merveilleusement varié".

L'AMBITION

Tout le monde a son ambition,
Qu'elle soit énorme ou petite,
Elle est dans tout cas tripartite . . .
C'est-à-dire, faite en trois portions.

La première comprend simplement
Une pression sur nos pensées
Pour nous donner plusieurs poussées
Vers le but choisi librement.

La deuxième défriche pour nous
Une idée maîtresse et complète
Et stimule avec une diète
De chaleur comme celle d'un burnous.

La dernière malheureusement
Ne vient qu'à notre appel d'aide
Qui semble pris dans une pinède
Car elle arrive très lentement.

La première est sans discussion . . .
Notre projet schématique;
La deuxième est sans illusion . . .
Le progrès agonistique;
La dernière est la conclusion . . .
Notre succès dramatique.

Pour certain il arrive parfois
Que la réussite est détruite
Par d'autres qui connaissent les tours,
Et c'est pour ça que quelquefois
L'espérance prend la fuite . . .
Le coeur est blessé pour toujours.

Paul CHERAMY,
Collège St-Joseph, Otterburne.

MARIE, MA MÈRE

Marie, mère du Fils de Dieu,
Sainte, glorieuse et pure dans les cieux,
Sur nous jette un regard d'amour et de tendresse,
Pour nos coeurs affligés, c'est une caresse.

Marie, Mère de nos mères,
A toi je prie, en toi j'espère,
Mes souffrances, mes peines et mes joies,
Seront consolées, j'en garde la foi.

Marie, Mère de nos mamans,
Qui veille sur nous à cet instant,
Permets-moi de te mieux connaître,
Avec chaque rayon de soleil qui brille à ma fenêtre.

Tu comprends les mille mystères
Des cieux et de la terre,
Moi, simple et en détresse,
Qui ne comprends rien de la vie terrestre.

A la mort de ton Fils si cher
Un glaive de douleur transperça ton coeur.
Et nous, en ce monde si morne et si terne,
Remplis de tristesses, l'âme en peine,
Nos coeurs cherchent les cimes sereines.

Annette LAVALLEE,
Institut Collégial St-Jean-Baptiste.

LA FANTAISIE DES OMBRES

Le soir quand le soleil descend à l'horizon
La lune se laisse voir voguant dans les nuées
La forêt, lieu obscur de plusieurs contes de fées
Devient sombre dans la profondeur du vallon.

Marchant dans ce monde irréel, tout objet
Devient vague comme un brouillard
Les arbres allongeant leurs bras difformes
Semblent attendre la proie qui bientôt va passer.

La lune, fantôme de nuit, vient de disparaître
Sous un rideau qui semble fuir un ravisseur
Le vent hurle dans les branches qui se lamentent
Et montant le raidillon, je sortis des ténèbres.

Les ombres, images étranges qui fuient le toucher
Sont toujours un bond au devant du Créateur.

Gilbert D'AUTEUIL,
Collège St-Joseph, Otterburne.

LA NATURE

La nature est remplie de merveilles
Toutes ses beautés annoncent
La joie de vivre et de s'aimer.

Il y a le soleil qui projette ses rayons d'or
Pendant que la lune dort sur l'autre bord
Le ciel lapis-lazuli envahit les nuages assombris
Par sa couverture grande comme un lit.

Là-bas, au lointain, on voit dans les bois
Les grands arbres, les jolies fleurs,
Les petits écureuils cueillir des noix,
Et beaucoup d'autres jolis flâneurs.

Voici un petit ruisseau
L'eau transparente s'écoule
Et fait entendre ses bruits et ses sauts
Comme elle est zélée, car les gouttelettes en grand nombre
En grande foule se réjouissent
Rebondissant aux fleurs qui fleurissent.

Oui, la nature déborde de beautés
Mais il y en a trop pour toutes les nommer, ces choses
C'est Dieu qui a créé cette nature animée
Voilà pourquoi elle est si grandiose.

Lorraine BARIL,
Institut Collégial St-Jean-Baptiste.

MA RÊVERIE SUR L'EAU

L'eau, de couleur argentée
Balance mon bateau d'été.
Moi, dans un moment de fatigue,
Je rêve à la musique.

Entre le ciel et la terre
Une bulbe tressaille à sa manière
Moi, glissant sur un plancher reluisant,
Je rêve au prince charmant.

La verdure penchée
Sur l'onde semble la caresser,
L'ombrage s'y reflète,
Et sur l'eau danse un insecte.

Les arbres, rois de la forêt
S'étendent sur un mât de duvet,
Leurs couleurs rousses et vertes
Annoncent souvent la vie et la mort.

Cette beauté, force du monde,
N'agira pas sans mon commandement
Et moi, dans ce vaste inconnu,
J'aime être isolée.

Marcella BERNARDIN,
Institut Collégial Ste-Agathe.

LA NUIT

La nuit pacifique et prospère
L'emporte victorieusement sur le jour,
Et son ombre étend sur la terre
Un grand manteau de velours.

Dans un champ ruisselant d'étoiles,
Une faucille d'or dans le soir
Echappe une douce clarté sur la voie
Des navires errant sur la mer noire.

Tendrement le faible et mignon roseau
Soupire sous la brise qui gémit,
Et dans le bruissement du ruisseau
Un murmure tendre et doux se produit.

La nuit bienfaisante et harmonieuse
Caresse les êtres jusqu'au matin;
Et comme la Vierge toute radieuse,
Veille sur un monde calme et serein . . .

Larry GAGNE,
Institut Collégial St-Pierre.

St-Georges

Çà et là

Le mercredi 2 février, vers 5 h. p.m., le feu a complètement détruit la maison de Mme Marie Brémaud, qui ne put sortir qu'avec les vêtements qu'elle portaient. L'ameublement de la maison voisine, occupée par la famille Horace Nault, dut être transporté hors de la maison par mesure de précaution.

Félicitations à M. et Mme Gilles Goulet à l'occasion de la naissance d'une fille.

Prompt rétablissement à Mmes Marie Brémaud et Roland Laliberté et à M. Adélard Courcelles, patients à l'hôpital de Pine Falls, ainsi qu'au jeune Daniel Désautels qui s'est fracturé le bras gauche vendredi dernier.

Ste-Rose-du-Lac

Mariage Debeuckelaere-Murphy

Le samedi 29 janvier, le R. P. F. Turgeon, O.M.I., a béni le mariage de Mlle Donna Debeuckelaere, fille de M. et Mme Gérard Debeuckelaere, à M. Lynn Murphy, de Winnipeg.

La dame d'honneur était Mme René Maguet et les filles d'honneur, Mlles Gail Cayer et Valérie Williams. MM. René Maguet, Edouard Debeuckelaere et Dick Murphy les accompagnaient.

Après le mariage il y eut réception chez les parents de la mariée, suivie d'un souper à la salle d'amusements pour les nombreux parents et amis.

Meilleurs voeux à M. et Mme Murphy qui demeureront à Winnipeg.

Curling

Tous les bonspiels de Ste-Rose-du-Lac eurent lieu dernièrement. D'abord, le bonspiel des dames les 21, 22 et 23 janvier. Voici les équipes gagnantes des trois compétitions: 1ère compétition — Mme W. Papuga, de Rorketon, 1er prix; Mme Jean Rudd, de Makinak, 2e; Mme Antoinette Jacob, de Ste-Rose, 3e; et Mme Annette Beddome, de Ste-Rose, 4e.

Deuxième compétition — Mme V. Newton, de Dauphin, 1er prix; Mme Little, de McCreary, 2e; Mme Doreen VanHumbeck, de Laurier, 3e; Mlle Jeanne Jacob, de Ste-Rose, 4e.

Troisième compétition — Mme Davis, de Dauphin, 1er prix; Mme Berthe Delorme, de Ste-Rose, 2e; Mme Vivian Lepla, de Ste-Rose, 3e; Mme Sylva McCarthy, de Ste-Rose, 4e.

Le bonspiel des hommes eut lieu du 28 janvier au 2 février. Voici les équipes gagnantes des trois compétitions:

Première compétition: 1er prix, M. Vern Law, de McCreary; 2e, M. Ardell Hopfner, de Magnet; deuxième compétition: 1er prix, M. Gordon Bennett, de McCreary; 2e, M. Freeman Johnson, d'Eddystone; troisième compétition: 1er prix, M. Arthur Hopfner, de Ste-Rose; 2e, M. Marlind Erlendson, d'Eddystone.

Le bonspiel des étudiants eut lieu les 4 et 5 février. La présence et la participation des professeurs y apportaient un cachet spécial et une compétition d'autant plus vive que les élèves voulaient une revanche. Mlle Hogue et M. Bosc furent les seuls professeurs à survivre.

Voici les équipes gagnantes des deux compétitions:

Première compétition: 1er prix, Bill Finney, de 11e année; 2e, Mlle Marlene Hogue, institutrice à l'Institut; 3e, Mlle Brenda Johnson, de 11e; 4e, Karl McKinnon, 12e année.

Deuxième compétition: 1er prix, M. Jean Bosc, principal de l'école élémentaire; 2e, Buckman Yee, 10e année; 3e, Mlle Jeanne Jacob, 11e; 4e, Ronald Menec, 12e.

L'équipe de Marcel Berthaudin, de 11e année, fut la première éliminée et se mérita le prix de consolation.

Tournoi de hockey

Le dimanche 5 février avait lieu le tournoi annuel de hockey senior à Ste-Rose-du-Lac. Six équipes y participaient. L'équipe de Plumas remporta la palme en vainquant d'abord l'équipe de jeunes de Dauphin, puis celle de Ste-Rose-du-Lac et en finale celle d'Alonsa. Alonsa s'était rendu en finale en gagnant sur les équipes de l'Ecole Indienne Mackay de Dauphin et celle de Laurier.

Un esprit sportif extraordinaire régna en toutes les parties pendant la journée, et les organisateurs méritent des félicitations.

Dunrea

Assemblée paroissiale

Le mercredi soir 2 février, avait lieu à la salle paroissiale, l'assemblée annuelle de la paroisse et le rapport financier pour l'année écoulée. Il y eut bonne assistance et M. l'abbé C. Vachon, curé, récita une courte prière avant l'ouverture des délibérations.

Il fut d'abord proposé que M. Gérard Boulet soit nommé président de l'assemblée. Après la lecture du rapport financier il y eut plusieurs questions et remarques de la part de quelques paroissiens, de sages conseils donnés par M. le curé sur les moyens à prendre afin que les recettes soient un peu plus abondantes pour faire face aux dépenses occasionnées par les réparations urgentes à la salle et à l'église, etc.; et suggestions pour organiser au moins deux bonnes parties de cartes avant Pâques; ce qui fut accepté.

Après quelques minutes de délibérations, il fut décidé qu'un comité soit formé pour s'occuper du loyer et de l'entretien de la salle. Ceci fut accepté, et Mmes Joseph et Paul Boulet, ainsi que MM. Henri Beaupré, Théodore, Joseph et Léon Boulet furent nommés à cet effet.

Ensuite on procéda à la nomination d'un nouveau syndic pour remplacer M. Martial Lussier sortant de charge. M. Joseph Boulet fut nommé pour deux ans. M. Martial Lussier fut félicité et remercié par M. le curé et reçut de vifs applaudissements de tous, pour son entier dévouement pendant ces deux années au service de la paroisse.

Avant la prière, qui termina cette importante assemblée, M. le curé remercia et félicita tous ceux qui se sont tant dévoués pour les travaux exécutés à la salle paroissiale pendant l'année écoulée.

Statistiques

Il y eut pendant l'année 1965, 15 baptêmes et 5 mariages, mais aucun décès.

Club 4-H

Le samedi 29 janvier avait lieu, à Ninette, le bonspiel des enfants, membres du club 4-H, de Dunrea et Ninette, qui se continuera pendant les semaines à venir. Mme René Côté, de cette localité, est en tête de cet exécutif.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Henri Beaupré à l'occasion de la naissance d'un premier enfant, un fils, né le mardi 1er février, à l'hôpital de Killarney.

Malades

Prompt retour à la santé à Mmes Joseph Gagnon, et Clara Fifi, qui firent dernièrement un stage à l'hôpital de Killarney.

Powerview

Partie de cartes

Le 30 janvier, dans la salle paroissiale, avait lieu une partie de cartes au profit de la paroisse, sous la direction de Mme Lucien Désilets. Les premiers prix des cartes furent remportés par Mme Clément Coss et M. Antonio Boiteau; ceux de consolation par Mme Carl Anderson et M. William Lamoureux; le prix d'entrée alla à M. Antonio Boiteau. L'école Léonard fut gagnante de la loterie, jolie somme de $50, et Mme Albert Stevens de $10. Il y eut quelques parties de bingo, et la soirée se termina par un délicieux goûter. Les profits de la soirée furent de $125.

Baptêmes

Le 2 janvier: Gloria-Cécile, fille de Denis Malo et Lucille Turcotte, née le 2 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Malo.

Le 16 janvier: Michèle-Marie-Rolande, fille de Martial St-Pierre et d'Irène Tourond, née le 17 octobre.

Le 12 décembre: Shane-Paul-Robert, fils de Robert Knott et d'Eveline Berthelette, né le 27 novembre. Parrain et marraine, Wayne Thomas et Sheila Bruce.

Le 5 décembre: Marie-Thérèse-Denise, fille de Paul Alarie et de Jeannette Chagnon, née le 26 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Aurélius Alarie.

Condoléances

Sincères condoléances à M. et Mme Alain Péreux et leur famille à l'occasion de la mort accidentelle de leur fils et frère aîné, Hubert.

Malade

Prompt et complet rétablissement à Mme Arthur Dufour qui a dû être hospitalisée de nouveau, des conséquences d'un accident survenu il y a quelques mois.

Retour

Mme Jos. St-Pierre est revenue de la Colombie-Britannique où elle a passé quelques mois chez sa fille, Mme Henri Berthelette.

La Broquerie

Çà et là

Le jeudi 3 février, à 7 h. 30 p.m., avait lieu à l'école élémentaire une démonstration d'art culinaire, sous les auspices de la Coopérative de Consommation de La Broquerie.

L'invitée, Mlle Rose-Marie Floch, spécialiste en arts ménagers au service de la Coopérative Fédérée, s'est exprimée dans les deux langues et a su intéresser un auditoire d'au-delà de 40 personnes avec ses recettes délicieuses, rapides et peu dispendieuses. Des livres de recettes furent distribuées aux dames qui assistaient à la démonstration.

M. Maurice Gauthier, P.R.O., présent à la soirée, a pris des photos et a dit aux dames intéressées qu'elles devraient s'organiser pour visiter les diverses industries de la Coopérative Fédérée. Cette dernière se chargerait des frais.

D'autres cours du genre pourraient également être présentés à La Broquerie, tels que décoration intérieure, etc. Les prix d'entrée furent gagnés par Mmes Jean-Emile Bohémier, Eloi Gagnon et Eugène Verrier.

Le vendredi 4 février, Les Brunettes étaient invitées à participer à la soirée de chants organisée en l'honneur du R. F. A.-Onil Dépôt, à Otterburne.

M. Louis Dubé prit également part au programme. Il était accopagné au piano par Mlle Jeannette Bohémier. Les Brunettes étaient accompagnées au piano par Mlle Pauline Tétrault, qui fait partie du groupe, et à la guitare par Roland Laurencelle et Lawrence Kuehn. Une dizaine de jeunes de la paroisse ont assisté à cette intéressante soirée.

Baptêmes

Le 5 décembre 1965: Wayne, fils d'Edmond Goulet et de Carol Chartrand. Parrain et marraine, M. et Mme Allen Goertzen.

Le 19 décembre 1965, Jean, fils de Roland Gauthier et de Monique St-Onge. Parrain et marraine, M. et Mme Paul St-Onge.

Le 2 janvier: Jean, fils de Lucien Mireault et de Denise Manaigre. Parrain et marraine, M. Paul Mireault et Mlle Jacqueline Mireault.

Le 23 janvier: Joseph, fils d'Ernest Langlois et de Gisèle Normandeau. Parrain et marraine, M. et Mme Donald Scott.

Profession religieuse

Le vendredi 11 février, en la fête de Notre-Dame de Lourdes, la Rév. Sr Marie-Sarto (Gyslaine Dubé) prononcera ses premiers voeux au noviciat des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, situé à Rosemère, P.Q. La nouvelle professe est la fille de M. et Mme Laurent Dubé, de cette paroisse. Celle-ci est partie pour l'Est, lundi dernier, afin de participer à cette fête mémorable.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.05—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Carnet mondain, Avis de décès
12.18—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6 h., 6 h. 30 ou 7 h. — La soirée du hockey selon l'endroit où la partie est jouée.
6.00—Vie croissante
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Concert populaire
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Détente musicale
10.00—Match intercités
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles.

Du lundi au vendredi inclusivement

6.25—Ouverture, O Canada
6.30—Radio-Journal
7.00—Nouvelles
6.44—Réveille-matin
6.54—Chronique sport.
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.35—Rendez-vous chez Eaton
10.00—Nouvelles, Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.15—Chronique sportive
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent
2.00—Femina
2.15—Un homme vous écoute
2.30—Marie Tellier, avocate
2.45—Vies de femmes
3.00—Ranch 1050
3.30—Annonce éclair-messages
3.35—Ranch 1050
4.00—Nouvelles, Pleins feux sur les succès
4.30—Capsule d'optimisme
4.35—Pleins feux
5.00—Radio-Journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles, Tous les garçons, les filles
6.30—Chronique sportive, Tous les garçons
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles. Pensée du soir Fermeture

LUNDI

4.35—A ciel ouvert
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musique d'aujourd'hui
10.30—Concours national de Radio-Canada
11.00—A ciel ouvert

MARDI

4.35—Un chansonnier et sa muse
7.30—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Place publique
9.30—Les affaires de l'Etat
10.00—Concert symphonique
11.00—Musique de danse

MERCREDI

4.35—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—De mémoire de femme
9.30—Concert du mercredi
11.00—Toute la gamme

JEUDI

4.35—Pourquoi pas
7.30—Orchestre symphonique
8.30—Capital et travail
9.30—Nations au micro allemands
10.30—A la rencontre des illustres
11.00—De par le monde

VENDREDI

3.25—Echos de St-Pierre
4.30—Pourquoi pas
7.30—Interview ou intermède
7.45—Nouvelles de France
7.50—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Orchestre de chambre
9.30—Concert léger
10.00—Le temps des refrains
10.30—Musique de scènes
11.00—Pourquoi pas

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Bob Morane
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Carrousel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Capsule d'optimisme
4.35—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La parole est d'or
8.00—Cabaret du soir qui penche
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Cabaret du soir qui penche
11.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

Palmarès de CKSB

Programme "Tous les garçons, les filles"

Mois de février

1. Seul sans toi	— Les Baronnets
2. Que fais-tu là Petula?	— Petula Clark
3. Je te réchaufferai	— Charles Aznavour
4. Entre les deux	— Guy Mardel
5. Capri c'est fini	— Serge Laprade
6. Et je l'aime	— Michèle Torr
7. Les yeux d'un ange	— Franck Fernandel
8. Tu portes ma bague	— Les Bel-Cantos
9. Mais je vous dis	— Alain Barrière
10. Et même	— Françoise Hardy
11. Rola Lee Rollalum	— Dominique Michel
12. On a ses jours	— Johnny Halliday
13. L'amour	— Thérèse Deroy
14. Les hommes n'auront plus de peur	— Les Surfs
15. Ne t'en vas plus	— Paul Davis

Révélation du mois: Michèle Torr

Filles d'Isabelle de Somerset

Les activités de notre Cercle ne furent pas ralenties par la température sibérienne qui sévit au Manitoba depuis le début de l'année.

Nous eûmes, le dimanche 16 janvier, notre première partie de cartes. Il y eut 22 tables de joueurs. Après dix rondes, il y eut bingo. Voici les noms des heureux gagnants: aux cartes, 1er prix des dames, Mme Lorenzo, et 2e, Mme Jos. Moret; 1er prix des hommes, M. Roland Lafrenière, et 2e, M. Clément Labossière; prix de consolation, Mme Gérard Laurin et M. Roger Poiron; au bingo, M. André Mabon, Mme A. Van de Kerckove, Mme Lionel Leblanc, Mme Joseph Moret, M. Thomas Labossière, Mme A. Nadeau, M. Orlando Girouard, M. Henri Lecoq, Mme Lucien George, M. Urbain Rondeau et M. Roland Lafrenière; le gros lot, M. H. Steentjis.

Bonspiel

Le dimanche 23 janvier eut lieu le bonspiel annuel de curling pour les Filles d'Isabelle et leurs grandes filles. Les équipes gagnantes furent: 1ère compétition — 1er prix, Antoinette Lemoing; 2e, Lorraine Girouard; 3e, Ghislaine George; 4e, Aldéa Weicker; 2e compétition — 1er prix, Betty Berthelet; 2e, Norma Masserey; 3e, Margaret Lussier; 4e, Monique Messner. Les prix de consolation furent gagnés par les équipes de Ruth Thévenot et Doreen Grenier.

Malade

Prompt rétablissement à Sr Alice Lafrenière, qui fut transportée d'urgence à l'hôpital général St-Boniface.

LA REDACTRICE.

Ste-Geneviève

Statistiques

Voici les statistiques de la paroisse au 1er janvier 1966: catholiques de rite latin, 320, et de rite oriental, 5; familles catholiques, 56; personnes seules, 5; baptêmes, 12; premières communions, 17; communions au cours de l'année 65, 7267; mortalité, 2; mariage, 3; enfants catholiques d'âge scolaire, 128; enfants qui reçoivent l'enseignement religieux à l'école, 112, par correspondance, 13, aucun enseignement religieux, 3; étudiants qui vont au collège, 2, au séminaire, 2, à l'Institut collégial de Ste-Anne, 12 (6 filles et 6 garçons); organisations laïques: Club du Dévouement pour les hommes, la Ligue des Femmes Catholiques, le Club sportif, et la Caisse Populaire.

Election

Le dimanche 23 janvier il y eut élection de deux syndics après la messe. M. Rosaire Fiola fut élu pour trois ans, remplaçant M. Gérard Morin sortant de charge; M. Claude Lansard fut élu pour deux ans, remplaçant M. Joseph Bourgouin, décédé en octobre dernier. Merci aux anciens syndics et bienvenue aux nouveaux.

Partie de cartes et bingo

Le 13 février aura lieu, à la salle paroissiale, une partie de cartes et un bingo de deux gros lots. Il y aura aussi un prix d'entrée. C'est la 1ère organisation paroissiale au profit de la paroisse. Les responsables invitent tous les paroissiens ainsi que leurs amis des paroisses voisines. Bienvenue à tous.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Le dimanche 6 février eut lieu la soirée de bingo. Voici la liste des gangants: Gros lot de $500, M. Hubert Dupasquier; $10, Mlle Colette Roch, Mmes Julien Mabon, Henri Tichit, Jean Mabon, et Aurélie Baron, MM. Ernest Jarnouin, Hubert Dupasquier, Alphonse Labossière, de St-Léon, et Archie Jackson, de Treherne; $5, Mmes Raymond Yarjau, Louis Brouzes, Julien Mabon, MM. Albert Delaquis, Auguste Badiou et Léon Comte, de St-Lupicin; $4, Mlles Cécile Delaquis et Odette François, de Bruxelles, Mmes Albert Delaquis, I. Van Achte (2), de Swan-Lake, et M. Victor VanDe Spinelge. Les prix d'entrée furent attribués ainsi: Mme Lilianne Major, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Mme Antoine Bérard, de Treherne.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 20 février à 8 h. p.m. Le gros lot sera de $300.

Bonspiel

Au bonspiel des dames tenu à Somerset, la semaine dernière, l'équipe de Mme Isabelle Roch, comprenant Mmes Colombe Chabbert, Cécile Bazin et Marie Luten remporta le 2e prix de la première compétition. Félicitations.

Au bonspiel de St-Claude, trois équipes de la paroisse y participent: l'équipe de la Crémerie Notre-Dame composée de Meinrad Roch, Normand Le-Floch, Bernard Comte et Gérald Vigier; l'hôtel Notre-Dame qui comprend Marcel Roch, Léo Moreau, Constant Danais et Guy Chanel; l'équipe d'Edgar Crites avec René Comte, André Dupasquier et Thomas Foster.

Programme des retraites à Villa Maria

18-20 février — Hommes — Sacré-Coeur, Notre-Dame de l'Assomption, St-Pierre-Jolys, St-Jean-Baptiste, Ile-des-Chênes, Ste-Agathe, Ste-Rose-du-Lac, Laurier, Ste-Amélie.

1er-3 mars — (Ouverture: 8 h., mardi soir; **clôture:** 4 h., jeudi après-midi). **Hommes** — St-Laurent, St-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Léon, Somerset, Dunrea, Otterburne, St-Georges.

8-10 mars — (8 h., mardi soir — 4 h. jeudi après-midi). **Hommes** — St-Pierre-Jolys, St-Jean-Baptiste, Letellier, Ste-Agathe, Aubigny, La Salle, Ile-de-Chênes, St-Adolphe, St-Eustache, Elie, St-Malo, St-Joseph, Ste-Elisabeth, Ste-Rose-du-Lac, Laurier, Ste-Amélie, Haywood, St-François-Xavier.

15-17 mars — (8 h. p.m., mardi — 4 h. p.m., jeudi) **Dames** — St-Jean-Baptiste, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Eustache, St-Claude, Elie, St-Laurent, Haywood, St-Léon, Somerset, St-François-Xavier, Letellier, St-Joseph.

22-24 mars — (8 h. p.m., mardi — 4 h. p.m., jeudi) **Dames** — Lorette, St-Pierre-Jolys, St-Malo, Aubigny, Dunrea, St-Georges, Ste-Geneviève, Ste-Anne-des-Chênes, La Broquerie, Otterburne, Ste-Elisabeth, Ste-Rose-du-Lac, Laurier.

25-27 mars — Hommes — St-Boniface, St-Louis de France, St-Maurice, St-Norbert.

1er-3 avril — Retraite conjugale — Paroisses françaises.

POUR RENSEIGNEMENTS, OU POUR S'INSCRIRE,

S'adresser à

Villa Maria, C.P. 159, St-Norbert, Man.

Téléphone: GL 3-8025

La Défense Civile dit:

Connaissez-vous vos routes d'évacuation et les signaux avertisseurs de la sirène? Vous trouverez ces renseignements en page 2 de votre annuaire du téléphone. D'autres informations importantes se trouvent en page 3.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: 888-2351

Ste-Agathe

Voyageurs

M. et Mme Auguste Gauthier revenaient enchantés, la semaine dernière, d'un beau voyage de six semaines dans l'Est. Ils passèrent deux semaines chez leur fille, Yvonne, et sa famille, à Ottawa; trois semaines à St-Jean, Qué., où demeurent leur fille, Jeannette, et sa famille. Au Jour de l'An, ils reçurent un accueil chaleureux chez les parents de leur gendre, M. Nadeau, de Québec. Avant leur retour, ils passèrent une semaine chez la tante et la cousine de M. Gauthier, Mlles Anna Gauthier et Pulchérie Nolette, à Auburn, Maine, E.-U.

Le dimanche 30 janvier, M. Télesphore Dorge partait pour Saskatoon comme délégué au congrès de la Fédération des Coopératives du nord-ouest Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Cent quarante-neuf des 160 délégués étaient présents. Ils étaient accompagnés de leur époux ou épouse.

M. Dorge fut fort impressionné des progrès constants de la coopération dans les régions de l'Ouest. Des discussions et des études poursuivis au cours du congrès, il a tenu à mentionner ce qui lui paraissait susceptible d'aider les coopératives locales en les faisant progresser, et par ce fait, participer au bien-être et à la prospérité de tous les coopérateurs. M. Dorge revenait, le vendredi 4 février, heureux de l'expérience acquise et des journées intéressantes passées à Saskatoon.

Malade

M. Emmanuel Bilodeau, patient à l'hôpital de Morris, a subi une opération, le mercredi 2 février. Il est maintenant en bonne voie du rétablissement.

Baptême

Le 6 février: Guy-Joseph, fils de M. et Mme François Phaneuf, né le 27 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Albéric St-Amant, de Jackfish Lake, Sask., oncle et tante de l'enfant, représentés par Alfred et Elaine Phaneuf, ses frère et soeur.

Bonspiel

Le bonspiel de curling organisé par les Vétérans de Ste-Agathe, Unité 304, aura lieu les 18 et 19 février au "Curling Rink" de St-Adolphe. Pour couronner l'évènement, une soirée amusante suivra à la salle Légion, à Ste-Agathe.





Obsèques d'un pionnier, M. Donat Dupas, de St-Jean-Baptiste, le mardi 1er février

ST-JEAN-BAPTISTE — A l'hôpital général St-Boniface, le vendredi 28 janvier, M. D. Dupas, âgé de 72 ans, est décédé muni des derniers sacrements, reçut en pleine connaissance.

M. Dupas naquit à St-Jean et y vécut toute sa vie; d'un caractère aimable et joyeux, il fut un homme d'affaires très appliqué; il fut commissaire d'école pendant une dizaine d'années et faisait aussi partie des Chevaliers de Colomb. Il fut un entraineur de balle-molle et de gouret très actif.

La dépouille mortelle arriva à l'église lundi après-midi et fut exposée jusqu'à l'heure du service. La messe de Requiem, chantée par Mgr H. Lapointe, eut lieu le mardi 1er février, à 10 heures. On remarquait aussi au choeur, Mgr M. Cournoyer, le R. P. Denis Bernardin, P.B., MM. les abbés Slaboda, U. Lafond, G. Dionne, J. S. Caron, et M. Toupin.

Les clercs-servants furent: Albert St-Hilaire, Lionel Marion, Philippe Désautels, Maurice Tesier et Olivier Lafond. M. Louis Sabourin portait la croix. Les porteurs honoraires furent: MM. George Carroll, Paul Dupas, Hudgère Bruneau, Ulric Marion, Raymond Roy et J. King; et les porteurs actifs: MM. Alfred Roy, Arthur Vermette, Ray. Marion, Roger Hamelin, Flavien Tessier et Marcien Trudeau. M. Achille Plamondon et G. Carroll firent la quête.

M. Dupas laisse dans le deuil outre son épouse, trois fils: Donat, Emile, et Denis; deux filles: Mme G. Gosselin (Rita), et Mme R. Roy (Solange); deux frères: Ulric et Ovila; une soeur, Mme P. Gauthier, et sept petits-enfants.

Un grand nombre de parents et amis se joignirent à la famille pour partager un repas préparé par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Jean-Baptiste.

Remerciements

Mme Donat Dupas et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Dupas, soit par offrandes de messes, bouquet spirituel, ou par leur assistance aux prières et aux funérailles. Un merci spécial aux membres de la chorale.

St-Pierre

Remerciements

La famille Adélard Turenne désire remercier tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, visites ou prières.

Un grand merci au personnel et aux religieuses de la Résidence Ste-Thérèse d'Otterburne, au Dr R. Cantin et aux gardes-malades de l'hôpital de Salaberry, ainsi qu'aux Filles d'Isabelle de St-Pierre, qui se dévouèrent pour servir le goûter après les funérailles.

Haywood

Réunion de la L.F.C.

Le mardi 1er février avait lieu la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques.

Après la prière, il y eut lecture de la correspondance. Entre autres, il y avait réponse à une lettre de protestation envoyée à Radio-Canada au sujet d'un programme passé à la télévision. Les observations ont été notées et les responsables assurent qu'ils en tiendront compte.

De nouveaux projets furent discutés, entre autres une partie de cartes qui doit avoir lieu le 13 février. Ce sera là une occasion pour les paroissiens de se rencontrer et de passer une soirée agréable tout en encourageant les organisatrices. Il fut aussi question d'un bazar au printemps. Les dames qui ont du temps à leur disposition, peuvent, dès maintenant, préparer des objets. Mme A. Debusschère a été nommée en charge de ce projet.

Comme les délibérations avaient été assez longues, M. l'aumônier nous parla brièvement du rôle qu'une femme peut remplir dans la politique, en donnant comme exemple le nouveau premier ministre de l'Inde.

Un délicieux goûter fut servi par Mme Louis Fay, qui remplace Mlle Thérèse Bazin à ce comité. Nos remerciements à cette dernière pour son dévouement au cours de l'année écoulée.

La prochaine réunion aura lieu le 9 mars. Toutes les dames sont bienvenues.

Malades

Après un long stage à l'hôpital de St-Claude, M. Alphonse Perreault est de retour dans sa famille.

M. Thuribe Perreault est de retour à l'hôpital St-Claude après avoir subi une grave opération à l'hôpital général St-Boniface.

Les jeunes Robert et Gérald Poirier, fils de M. et Mme Gérald Poirier, sont patients à l'hôpital St-Claude.

Le bébé Raymond Dheilly, fils de M. et Mme Albert Dheilly, est de retour à la maison après avoir été quelques jours à l'hôpital.

Etait de passage chez ses parents, M. et Mme Tom McIvor: Mme Larry Morisseau, née Margaret McIvor, accompagnée de son mari. Tous deux retournèrent à Winnipeg où ils habiteront désormais.

Mme Bergeron est partie visiter sa fille, Simone, à Flint, Mich. Après un court séjour, elle accompagnera ses fille et gendre, M. et Mme Laverne Brier, en Floride, où ils séjourneront quelques semaines.

Bonspiel local

Furent les gagnants au bonspiel local: 1ère compétition, 1er prix, Denis Picton, 2e, Marcel Dequier; 2e compétition, 1er prix, Arthur Marchand, 2e, Marcel Leroux; 3e compétition, 1er prix, Joe Rey, 2e, Emile Robidoux.

Ballon-balai

Voici les résultats des parties de ballon-balai: filles, 7e et 8e année, 2 points, école secondaire, 1 point; dames, 2 points, filles 7e et 8 année, 2 points; hommes, 5 points, garçons, 4 points; hommes, 3 points, garçons, 4 points.

Hockey

Voici le résultat des parties de hockey des "Pee Wees: Elm Creek, 12, Haywood, 0; St-Claude, 6, Haywood, 1.

En dessous 16 ans: Haywood, 15, Rathwell, 0; Haywood, 4, St-Claude, 1.

Juvéniles — 18 ans et moins: Treherne, 7, Haywood, 6; Cypress, 7, Haywood, 4.

Lorette

Ca et là

Le Club Anna-Maria est à former un groupe de jeunes filles pour apprendre le patinage de fantaisie. Plusieurs ont déjà donné leur nom. Une dame de Winnipeg viendra donner des leçons une fois par semaine au prix de 50 sous chacune. Les intéressées doivent donner leur nom à Mme B. Crewson ou à Mlle Noëlla Gauthier, organisatrices.

MM. René et Jean Landry se sont rendus à Toronto en avion visiter leur frère, Albert, et sa famille. Ils ont bien joui de leur promenade; ils n'avaient pas revu leur frère depuis plusieurs années.

La prochaine partie de cartes aura lieu le dimanche soir 13 février. Bienvenue à tous.

Toute la paroisse est vivement intéressée au carnaval qui aura lieu les 11, 12 et 13 mars prochains. Les trois duchesses, concurrentes parmi lesquelles sera choisie une reine le 13 mars, sont trois élèves de l'Institut Collégial Lorette Centre: Mlles Lucille Grégoire, fille de M. et Mme Léopold Grégoire, Claudette Ross, fille de M. et Mme Aurèle Ross, et Lucille Lebrun, fille de M. et Mme J.-Bte. Lebrun. Bonne chance à ces trois jeunes demoiselles remplies d'enthousiasme.

Concours de la Relève

Le 21 janvier, une foule assez considérable se rendait au gymnase de l'Institut Collégial Lorette Centre pour assister au concours oratoire de discours et lectures organisé par la Relève. Les élèves et les institutrices ont beaucoup travaillé à la préparation de cette joute intellectuelle. Avant le concours avait eu lieu, dans chaque classe, une séance préliminaire pour savoir qui devrait concourir.

La soirée très vivante débuta par la prière et un mot de bienvenue par le président du cercle local, M. Jean-Baptiste Grégoire, aussi de félicitations aux braves gens qui, malgré le temps inclément, sont venus encourager ces jeunes qui s'intéressent à la langue et à la culture françaises.

Les garçons de 9e et 10e années commencèrent le programme et le gagnant fut Léo Dupuis qui exposa son "Rêve sur l'an 2000". Mlle Michelle Lagimodiere remporta la victoire sur les filles de 9e et 10e en parlant de "La peine capitale". Jean Abraham remporta le prix de 12e en traitant des "Déficiences psychologiques" et Lucille Grégoire qui parla sur "La destinée sociale de la femme" fut la gagnante des filles.

Vint ensuite la lecture par les élèves de l'école élémentaire qui ont retenu l'attention du public en faisant une très belle lecture: bonne diction et expression nuancée. La gagnante des 5e et 6e fut Liliane Bohémier, et Sandra Carrière en 7e et 8e années.

Les autres participants au concours oratoire furent: Victor Carlson, Alice Bohémier, Jeannette Sarrasin (9e et 10e), Gilbert Trudeau, Anne Ledressay, Lyse Dumaine (11e et 12e). Lecture: Diane Lavallée et Liliane Jeanson.

Les gagnants reçurent chacun un disque de leur choix offert par le Cercle Local, et leurs noms seront inscrits sur la coupe présentée chaque année par le cercle à chacune des écoles.

Les juges étaient M. l'abbé Henri Perron, curé, M. Guy Delionnet et Mme Aline Schreyer.

M. le Curé donna le mot final, félicita et remercia les participants, et les institutrices qui contribuèrent à organiser cette soirée. Il souhaita succès aux gagnants au prochain concours au niveau divisionnaire qui sera tenu à Lorette, le dimanche après-midi 13 février. Bienvenue à tous.

Autre concours

Les élèves de l'école secondaire de Lorette désirent inviter tous et chacun à un concours oratoire organisé par la Relève, le dimanche 13 février, à 2 h. p.m., au gymnase de l'Institut Collégial de Lorette. Votre assistance serait grandement appréciée.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	90.4	90.6	91	91.2	91.2
C.W. No 3	87.4	87.6	88	88.2	88.2
Fourrage No 1	85.4	85.6	86	86.2	86.2
Fourrage No 2	82.4	82.6	83	83.2	83.2
Fourrage No 3	79.4	79.6	80	80.2	80.2
ORGE —					
C.W. No 2—6 rangs	145.2	145.4	146	146.2	146.2
C.W. No 3—6 rangs	143.2	143.4	144	144.2	144.2
Fourrage No 1	132.6	133	133.4	133.6	133.6
Fourrage No 2	131.6	132	132.4	132.6	132.6
Fourrage No 3	128.6	129	129.4	129.6	129.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	134 3/8	135 3/8	135.4	137.2	137.2
C.W. No 3	129 3/8	130 3/8	130.4	132.2	132.2
C.W. 2 rej.	129 3/8	130 3/8	130.4	132.2	132.2
C.W. No 4	120	121	121 1/8	122.2	122.2
Ergot	114	115	115 1/8	116.2	116.2
Sur voie net	134 3/8	135 3/8	136.4	137.2	137.2

OPTIONS WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Janvier	377.4				
Mars	288	279	274.6	278	293
Mai	263.2	261	261.4	264.2	267.4
Juillet	257	256	257.2	258.4	262.2
AVOINE —					
Mai	90	90 1/8	90.4	90 5/8	90 5/8
Juillet	87.6	87 5/8	88	88 3/8	88 3/8
Octobre	87 5/8	87.4	87.4	87.4	87.4
ORGE —					
Mai	137 1/8	137 3/8	138	138.2	138.2
Juillet	135.4	135 3/8	135.6	135.6	136
Octobre	134N	133.4	133.4	134	134
LIN —					
Mai	309 3/8	307.2	307 1/8	310	306.6
Juillet	306.6	304 1/8	304 5/8	306.4	305.2
Octobre	305.6	303.4	304 1/8	306	305 1/8
SEIGLE —					
Mai	139	140	140 1/8	141.2	141.2
Juillet	137 7/8	138 7/8	139	140 3/8	140.2
Octobre	139.2	140 1/8	140 1/8	141.4	141.4

(Pour la semaine du 31 mars au 4 février 1966)

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à M. Ovide Landry, en convalescence chez sa soeur, Mme A. Roussin, pour quelque temps, après avoir été patient à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac pendant quelque deux mois.

MM. Hervé et Albert Grandbois, qui travaillent en ville, visitent leurs parents pour quelque temps.

M. Albert Verhaeghe, qui travaille à Winnipeg, a passé la fin de semaine du 28 janvier chez M. et Mme G. Verhaeghe et leur famille.

M. Lucien Denis est allé à Winnipeg durant la semaine du 26 janvier.

M. et Mme Aimé Corbel, de Dauphin, rendirent visite à M. et Mme J.-L. Corbel, le dimanche 30 janvier.

MM. Bobby Casavant, Gérard Labelle, Emile Pinette et Paul Verhaeghe sont de retour dans leurs familles après avoir travaillé au nord de Le Pas.

Mme Alphonsine Corbel, de Ste-Anne-des-Chênes, a passé quelques jours chez sa fille, à Ochre River, et visita des parents et amis à Ste-Amélie et Laurier durant la semaine du 30 janvier.

Sincères condoléances à Mme Félix Pinette et sa famille à l'occasion du décès de leur époux et père, le samedi 22 janvier, à sa résidence.

M. et Mme L. Archambault, de Ste-Rose-du-Lac, ont rendu visite aux religieuses institutrices, et à M. et Mme G. Vandenbosch, le jeudi 27 janvier.

Visiteuse

Le jeudi 20 janvier, à 8 h. p.m., la Rév. Mère Jeanne-d'Arc, M.O.M.I., rendait visite aux religieuses du couvent du St-Rosaire. Elle déroula, devant les religieuses et les paroissiens de Ste-Amélie, des films du Brésil. Le tout fut très intéressant et bien expliqué. On ne s'imagine pas quelle misère règne dans différentes parties de l'Amérique du Sud.

Un grand merci à la Rév. Mère Générale, et aux Soeurs Oblates, qui avaient préparé le goûter que servirent les dames de la Ligue des Femmes Catholiques.

Assemblée annuelle

Le vendredi soir 21 janvier, il y eut assemblée annuelle de l'arrondissement scolaire St-Vincent de Paul. M. Rosaire Gagnon fut nommé président de l'assemblée et Mme Georges Vandenbosch, secrétaire. Les minutes de la dernière assemblée furent lues. M. Gérard Verhaeghe fut réélu commissaire. Quelques questions furent posées avant de clore l'assemblée.

L'assemblée annuelle de la paroisse eut lieu le dimanche 23 janvier avec M. Georges Casavant comme président et Mme Georges Verhaeghe, secrétaire. Les rapports suivants furent donnés: Chevaliers de l'Autel, Ligue des Femmes Catholiques, Dames de Ste-Anne, Comité de réparation et Comité de Bingo. M. l'abbé A. Gervais, curé, donna le rapport financier qui fut très satisfaisant.

Au comité de réparation, MM. Ludger Soucy, Israël Pelletier et G. Casavant furent remplacés par MM. Georges Verhaeghe, Paul Pelletier et Amédée Pinette. Félicitations aux nouveaux élus et merci à ceux sortant de charge.

L'assemblée se termina par un délicieux bouillon, servi par les dames de la Ligue.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Adrien Roussin, Andy Morisseau et Antoine Guillas, patientes à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 2 février; à Mme G. Vandenbosch qui a passé deux jours à l'hôpital; à M. Mathurin Rello patient au même hôpital depuis déjà deux semaines, au jeune Russel Labelle hospitalisé depuis le 2 février après s'être gelé un pied, ainsi qu'à M. J.-Louis Corbel qui a subi une opération à l'oeil, le 4 février, à l'hôpital général St-Boniface.

Çà et là

Mlle Lorraine Pinette, de Winnipeg, a passé la fin de semaine du 5 février avec ses parents, M. et Mme Fred Pinette.

M. et Mme Jules Leperre et leur famille se sont rendus chez M. et Mme F. Morley, à Cayer, le dimanche 6 février. Ces derniers ont aussi eu la visite de M. et Mme Marcel Leperre, de Waterhen.

M. et Mme Antoine Leperre et leurs enfants, de Waterhen, ont aussi rendu visite à M. et Mme G. Vandenbosch le dimanche 6 février.

M. et Mme Arthur Desjardins et leurs filles, Jeanne et Patsy, ainsi que Mlle Dora Desjardins, de Laurier, rendaient visite à M. et Mme Ed. Denis et leur famille.

MM. Albert et Marcel Corbel, ainsi que M. et Mme Aimé Corbel, visitaient Mme J.-L. Corbel et sa famille, le dimanche 6 février.

Félicitations à M. et Mme J. Cahill (Agnès Desjardins), de St-Charles, à l'occasion de la naissance de jumelles le 24 janvier.

Félicitations à M. et Mme Lynn Murphy (Donna Debeucklaere), dont le mariage eut lieu à Ste-Rose le 29 janvier.

Mariage Leperre-Morley

Le samedi 22 janvier, à 3 h. p.m., M. l'abbé A. Gervais, curé, bénissait le mariage de Mlle Georgette Leperre, fille de M. et Mme Jules Leperre, à M. Myles Morley, fils de M. et Mme F. Morley, de Cayer Man.

La mariée fit son entrée dans l'église au son d'un cantique entonné par Mme G. Vandenbosch, accompagnée à l'orgue par Mme L. Corbel. Elle portait une longue robe blanche en organdie sur taffetas, voile court retenu par une fleur en poult-de-soie et un collier de perles (un cadeau). Son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Jeanette et Patsy Leperre, soeurs de la mariée, portaient des robes en brocart rose et des bouquets miniatures de chrysanthèmes pompons rouges. Les garçons d'honneur étaient MM. Armand Smith et R. Leperre. Les pères des mariés servaient de témoins à leurs enfants.

Les mères des mariés portaient des costumes bleus et des bouquets de corsage blancs.

Un succulent souper, suivi d'une soirée dansante, fut servi dans la salle de Ste-Rose. M. l'abbé Gervais proposa le toast aux mariés.

Les nouveaux mariés résideront à Cayer, Man.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage: Mlle Patsy Leperre, de Shelbourne, N.-E., M. Ray. Leperre, de Winnipeg, Mlles Linda Denys et Fleurange Casavant, M. Art Smith, Mlle Joan Hurst, de Winnipeg, Mlle Jeanette Leperre, de Dauphin, MM. et Mmes E. Lacouette et Gilbert Bilous, de Red Lake Rd., Ont., M. et Mme Barrie Scott, de Dauphin, M. et Mme Tony Leperre, Mme Marcel Leperre, de Waterhen, Man., M. et Mme F. Johnson, d'Eddystone, MM. et Mmes H. et Alex. Finney, de Lonely Lake, M. et Mme Lionel Précourt, de Cayer.

Assemblée

L'assemblée de la Caisse Populaire de Ste-Amélie eut lieu à l'école du village le 26 janvier. Une trentaine de membres étaient présents, malgré la température très froide, montrant leur intérêt pour la Caisse Populaire.

L'assemblée s'ouvrit par une prière spéciale récitée par l'abbé A. Gervais, curé. Un boni de 4 pour cent sur les parts pour 1965 fut proposé par les membres.

MM. Antoine Vandepoele et George Verhaeghe furent réélus au comité de direction, M. Alois Stomp au comité de crédit, et M. Rosaire Gagnon fut élu au comité de surveillance, M. le curé Gervais ayant donné sa résignation.

M. Jubinville, inspecteur des Caisses, et M. R. Toupin, gérant de la Caisse Centrale, ont trouvé que la Caisse de Ste-Amélie allait de l'avant et ont encouragé les membres à continuer. M. l'abbé Gervais dit aussi quelques mots d'encouragement.

La présidente, Mme A. Vandenbosch, au nom des membres, remercia M. le curé pour le temps qu'il a donné au service de la Caisse, et M. le curé pasa une motion pour remercier M. Verhaeghe qui se dévoue toujours pour la Caisse.

M. Ronald Vandenbosch gagna le prix d'entrée.

Un goûter fut servi à la fin de l'assemblée, proposée close par M. A. Gagnon.

La formule d'option fut un coup de génie

VANCOUVER — La grande majorité des Québécois de langue anglaise ne tiennent pas rigueur aux Canadiens français de vouloir s'affirmer, a déclaré M. George Marler, ancien ministre fédéral et ancien membre du gouvernement Lesage.

"Il ne doit pas faire de doute pour tous les Canadiens qu'un Québec vigoureux et progressiste est et sera toujours profitable pour l'ensemble du Canada" a-t-il déclaré dans une conférence prononcée devant la section féminine du Canadian Club de Vancouver.

N.-D.-de-Lourdes

Assemblée générale du conseil du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue le 31 janvier 1966 sous la présidence du maire Marcel Roch, M. André-R. Fouasse étant secrétaire.

R. Delaquis—M. Deroche: Que les minutes de la réunion générale du 4 janvier soient adoptées telles que lues;

A. M. Dupasquier—R. Delaquis: Qu'un octroi de $50 soit donné a la "Branch Line Abandonment Association";

R. Vuignier—M. Deroche: Que les factures présentes soient payées;

R. Vuignier—A. M. Dupasquier: Que la somme de $18 soit payée à Raymond Delaquis et Marcel Deroche pour leur automobile, lors de la délégation à Winnipeg;

A. M. Dupasquier—M. Deroche: Que Gabriel Roch soit engagé comme constable du village à un salaire de $60 par mois;

R. Vuignier—R. Delaquis: Que la réunion soit terminée.

Dépenses du mois

Travail de rues (soufflage de neige) $132; Salaire du secrétaire (prime M.M.S.) $21; Générales $59.79; Constable (circulation, décembre 1965) $8.80; Bureau (timbre, téléphone, papeterie) $49.37; Toilettes publiques $20; Lumières de rues $172.77; Bureau (chauffage et lumières) $54.17; Dépenses de voyage au mille $3. Total des dépenses: $520.90.

Le conseil du village offre ses plus sincères condoléances à M. Pierre Fouasse et ses deux enfants, Gilles et Denis, à l'occasion de la dure épreuve qu'ils viennent de subir.

Isle-de-Chênes

Nouveau syndic

M. Léo Dumaine a été élu syndic pour un terme de trois ans, remplaçant M. Dollard Ritchot sortant de charge.

Félicitations à M. Léo Dumaine et remerciements à M. Dollard Ritchot pour les services rendus à la paroisse.

Baptême

Est devenu enfant de Dieu par le baptême le 23 janvier, Philippe-Hubert Petit, né le 12 janvier, fils de Victor Petit et d'Audrey Jeffrey. Parrain et marraine, M. et Mme Hubert Trudeau.

Hockey

Le vendredi 4 février, les joueurs du club se rendaient à Lorette pour une partie de ligue contre St-Jean-Baptiste. I.D.C. a été victorieux en marquant 6 buts contre 4 pour leurs adversaires.

Mel Moser a compté 4 points, tandis que Gilbert Dumontier et Marcel Leclaire en ont compté chacun un.

Les jeunes joueurs ont fait un effort spécial en gagnant cette joute, car St-Jean-Baptiste en était à sa première défaite. Vous méritez de sincères félicitations, les gars!

Les acolytes féminines

OKLAHOMA CITY (CCC) — Un prêtre de l'Etat d'Oklahoma (Etats-Unis) a récemment reçu ordre de son évêque de mettre fin à la pratique qui consistait à permettre aux femmes de servir la messe.

L'évêque de ce diocèse fut mis au courant de ces faits alors qu'il assistait aux travaux conciliaires à Rome. Il ordonna immédiatement l'arrêt de cette pratique en déclarant: "Jamais une permission ne fut demandée ni donnée à ce sujet". Le curé visé s'est soumis aux impératifs de son évêque sans ajouter de commentaires.

Précédemment le curé en question avait fait les déclarations suivantes: "Nous ne sommes pas les premiers à user de cette méthode pour faire face au manque d'hommes acceptant cette charge. Avant de la pratiquer, nous avons regardé autour de nous pour finalement nous apercevoir que cet état de chose n'était plus guère une exception".

Se rapportant au Droit canon, le curé a cité le texte: "Le servant doit être un ecclésiastique portant la tonsure; si cela est impossible, il doit être en ordre décroissant: un homme au courant de la pratique, un homme ignorant ces pratiques, un jeune homme et enfin une femme . . . gardant une certaine distance".

Cette "certaine distance" a été interprétée dans le sens que les femmes ne pouvaient pas toucher l'autel, avait encore précisé le curé.

Grandes lignes du discours du trône

(Suite de la première page)

— L'assurance-récolte sera offerte à 90 pour cent des fermiers de la province.

— Un service consultatif de direction de ferme sera établi.

— On établira une commission manitobaine des eaux.

— Le nombre de professionnels au service de la conservation des eaux sera sensiblement accru.

— Des lois seront promulguées en vue de contrôler la maladie hollandaise affectant les ormes.

— Un conseil de production agricole sera établi pour donner des directives au développement agricole.

— L'expansion du réseau routier de la province continuera à un rythme accéléré.

— Le département des affaires municipales sera réorganisé et deviendra celui du développement urbain et des affaires municipales.

— On se propose d'apporter un secours financier aux systèmes de transport public dans les centres urbains.

— Création d'une nouvelle commission des limites des territoires à gouvernement local.

— Le village de Thompson sera incorporé comme municipalité.

— Des projets pour accélérer l'évaluation municipale pour les services d'urbanisme seront effectués

— Un octroi sera donné pour le renouvellement urbain.

— Un capital supplémentaire considérable sera affecté aux besoins de la "Manitoba Telephone System".

— Le programme d'examens et d'amélioration pour la conduite des autos sera élargi.

— Dans les instituts collégiaux, on enseignera à conduire les automobiles dès l'automne prochain, hors des heures de classe.

— La loi gouvernant la circulation sur les routes sera complètement revisée.

— On cherchera à faire construire des aéroports locaux dans diverses parties de la province.

— On étudiera des règlements concernant les compagnies de fiducie, de finance, de crédit aux consommateurs, d'assurance-automobile, etc.

— L'intégration des fonds de pension du service civil, des instituteurs, et de ceux des services municipaux au plan de pension national, sera étudiée.

LES AMERICAINS ET LA RELIGION

NEW YORK (CCC) — Le nombre de citoyens des Etats-Unis qui se déclarent membres d'une confession religieuse augmente proportionnellement plus rapidement que la population. Au cours de l'année 1964, la population a progressé de 1.5 p.c., tandis que les membres d'une confession religieuse ont augmenté de 2 p.c.

On compte actuellement aux Etats-Unis 62,299,478 membres d'une confession réformée (augmentation de 2 p.c. par rapport à l'année précédente), 45,640,-619 catholiques (augmentation: 1.7 p.c. par rapport aux 44,874,-371 catholiques de l'année précédente).

En 1964, 123,307,449 américains — soit 64.4 p. c. de la population — se sont déclarés membres d'une confession religieuse.

Ne méprise pas la correction de Dieu, et ne prends pas mal sa réprimande, car Dieu reprend celui qu'il chérit comme un père son fils bien-aimé. (Prov 3, 11-12)



Gravelbourg

Petite note

Un reportage sur les célébrations des 25e anniversaires de prêtrise de Mgr N. Gallagher et de M. l'abbé Dominique Dugas, curé de la cathédrale, paraîtront dans ce journal la semaine prochaine.

Willow-Bunch

Nouvelle installation

Le comité du téléphone de Willow-Bunch a présenté, jeudi après-midi 27 janvier, à Mme Wilfrid Benoit un ensemble de valises, en reconnaissance des services dévoués qu'elle a rendus comme opératrice à la Centrale du téléphone, depuis le 1er octobre 1960 et où sa fille, Marguerite, la relayait.

Mme Benoit a terminé ses fonctions aux bureaux du téléphone le 1er février à 2 h. p.m., alors que l'automation de ce service venait d'être complétée par une équipe qui a accompli ce travail durant les grands froids de l'hiver. Plusieurs personnes assistèrent à une démonstration du nouveau système présentée le jeudi 27 janvier à la salle de la Légion.

Çà et là

M. et Mme Ernest Lespérance et Mlle Cécile Lautier allèrent à Regina le 25 janvier et assistèrent à la représentation des "Ice Capades".

M. et Mme Paul-Emile Piché, accompagnés de Mme Joseph Bruneau et sa fille, Ovilda, allèrent à Gravelbourg le jeudi 3 février y visiter leurs parents, MM. et Mmes Paul Piché et Antonio Grégoire, ainsi que la fille de Mme Bruneau, au monastère du Précieux-Sang.

Félicitations à M. l'abbé Lionel Mondor, curé de Swift Current, fils de M. Philippe Mondor, de Willow-Bunch, qui fut nommé Prélat Domestique, par S.S. le pape Paul VI.

Mlle Colette Rondeau, de Lisieux, étudiante en 11e année à l'école de Willow-Bunch, prit part au concours oratoire de la Caisse Populaire, donné à Willow-Bunch le mercredi 26 janvier après le banquet servi à la salle de la Légion; deux concurrentes ne purent s'y rendre. Mlle Beverly Sutherland, de l'école séparée d'Assiniboia, y participa, et le trophée alla à Mlle Rondeau à qui l'on souhaite bonne chance.

M. Rosario Grégoire a conduit sa soeur, Mme Wilfrid Benoit, avec sa fille, Marguerite, à Moose Jaw, le jeudi 3 février, pour affaires.

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital tinrent leur assemblée mensuelle le mercredi 26 janvier ainsi que l'élection des officières. Mme Armand Lautier fut nommée présidente pour un deuxième terme; Mme Francis Therrien, secrétaire-trésorière; Mme Marcel Dionne, vice-présidente.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Roger Forest pour la naissance d'un fils à l'hôpital local, le 25 janvier, le 1er bébé de l'année à Willow-Bunch.

Aussi à M. et Mme Emile Giraudier pour la naissance d'une fille à l'hôpital local.

Dieu est rempart et bouclier, Il donne grâce et gloire; Yahvé ne refuse pas le bonheur à ceux qui marchent en parfaits. (Ps 84, 12)

Les sportifs de Ferland

Tous savent que Ferland a maintenant une petite ligue de hockey qu'on appelle "Pee-Wee". Il s'agit ici d'enfants de 8 à 11 ans. Ils sont au nombre de 19. Ces derniers se divisent en deux équipes: les "Canadiens" et les "Maple Leafs". Tous sont équipés et costumés. Après trois parties au cours des dernières semaines, les Canadiens ont éliminé les Maple Leafs.

Le 5 février, les joueurs "Pee-Wee" sont allés jouer contre les "Flyers" de McCord et ont essuyé une défaite: 7 à 3.



L'équipe des "Canadiens" de la ligue Pee-Wee de Ferland: de gauche à droite, Arthur et Michel Brisebois, Alain Couture, Richard Chabot; en avant, Marc Chabot, Alain Fournier, Albert et Maurice Chabot.



Les "Maple Leafs", perdants des éliminatoires: Roland Gervais, Gérald Fournier, Emile Chabot; en avant, Norman Massé, Gérald Chabot, Louis Tardif et Renald Couture.

Duck Lake

Nouveau sport

Quelque chose de nouveau, une glissade au toboggan pour les jeunes, et les moins jeunes s'ils le veulent, a été ouverte vers St-Laurent non loin de la grotte. L'ancienne église sert de pavillon et est ouverte les samedi et dimanche afin que les glisseurs et spectateurs puissent se réchauffer. Plus tard, il y aura aussi un saut pour le ski. Bienvenue à tous.

Çà et là

On souhaite une bonne convalescence à Mme Lucien Forseille, revenue après un séjour d'un mois à l'hôpital.

M. et Mme Jean Fiolleau sont tous deux à subir des examens médicaux, l'une à Prince-Albert et l'autre à Rosthern.

Mme Paul Doucette est en visite chez sa fille, en Colombie-Britannique.

Quelques jeunes de la paroisse ont participé au programme "Tiny Talent" à la télévision de Prince-Albert. Ce sont pour le chant: Jocelyne Baribeau et Eva Pelletier, Merna Nicolas, Eléonore Lanovaz et Paulette Bourdon; récitation: Claudette Doucette, Jocelyne Forseille, Jean Pogu et Louis Perrin; trio de piano: Catherine, Colette et Lorette Brochu.

Les gagnants au tournoi de cribbage tenu dernièrement sont: 1er prix, M. l'abbé R. Gaudet et M. Marcel Lanovaz; 2e prix, MM. Ferdinand Lanovaz et Edouard Périllat.

Sincères condoléances à M. Alfred Maier à l'occasion du décès de sa mère à Regina.

Prince-Albert

Concert JMC

Le 26 janvier dernier, les Petits Chanteurs du Mont-Royal présentèrent deux heures de chants du 16e siècle, un vrai régal artistique, au cours d'une soirée des Jeunesses Musicales Canadiennes. Il a été dit que ces jeunes garçons, âgés de 11 à 16 ans, sont la contrepartie des "Petits Chanteurs de Vienne".

Après leur concert, un goûter fut servi par les "Squires" et "Squirettes" de Prince-Albert dans la salle des Chevaliers de Colomb. A cette occasion, l'un des jeunes chanteurs, Richard Haines, célébrait son anniversaire de naissance, et Paul Gaudet, de cette ville, lui présenta un gâteau de fête et lui souhaita bonne fête au nom des Jeunesses Musicales.

Le dimanche précédent, ces jeunes garçons avaient été invités dans diverses familles pour y prendre le souper. Ils ont joui de leur visite, et chacun put rapporter quelques souvenirs qu'on leur a donnés à cette occasion. Leur directeur, le R. P. L. Brault, C.S.C., prit le repas chez M. et Mme D. Favreau, et le R. F. Ubald Parr, C.S.C., le seul adulte de la chorale des Petits Chanteurs, soupa chez M. et Mme Gérard Pagé. Merci aux familles qui ont bien voulu les recevoir dans leur foyer.

Visiteurs

M. et Mme Adolphe Paul-Hus, de St-Léonard-D'Aston, comté de Nicolet, P.Q., ont passé quelque temps chez leurs fille et gendre, M. et Mme Léon Lamontagne.

Nouvelles familles

Cordiale bienvenue à deux nouvelles familles: M. et Mme Normand Raymond et leurs huit enfants, qui viennent de Saskatoon, et Me et Mme Omer Archambault et leurs deux enfants. Me Archambault exerçait le droit à Gravelbourg; il sera assistant à l'étude de Me Lamontagne.

L'ACFC

Le mardi soir 1er février eut lieu une rencontre des parents du Jardin d'enfance avec l'institutrice, Mme Lorette Comeau, et les membres de l'Association des Canadiens français Catholiques du cercle local de Prince-Albert afin d'étudier la situation du Jardin d'enfance français qui comprend seize élèves. M. Georges Blain, président du cercle de l'ACFC, dirigea la réunion. Pour répondre aux questions, Mme Comeau donna un court et très intéressant résumé des activités de sa classe chaque jour.

Un comité de cinq dames fut choisi afin qu'elles prennent note des suggestions des parents concernant les décisions à prendre pour l'amélioration de cette école. Le comité comprend: Mme Georges Blain, présidente; Mme Marcel Simonot, secrétaire; Mme Léon Lamontagne, trésorière; Mmes Normand Raymond et Jean Gaudet, conseillères.

On discuta ensuite du travail à faire dans cette ville au sujet du français. On peut s'attendre à ce qu'un congrès régional de l'ACFC soit organisé prochainement afin d'examiner de la situation et prendre des moyens de sauvegarder notre langue. Quelques dames se sont offertes pour aider aux préparatifs, le moment venu. Cette offre fut acceptée et tous ceux qui le désirent pourront contribuer aux préparatifs de ce congrès.

Un film français pour la famille sera présenté bientôt. On annoncera sous peu le titre de ce film, le lieu et l'heure de la représentation.

A cette réunion, il y eut un ban d'applaudissements pour M. Albert Pagé, qui, durant plus de 16 ans, a été chroniqueur de la ville de Prince-Albert pour La Liberté et le Patriote, notre journal français. A vous, M. Pagé, un grand merci pour le beau travail accompli et les heures de dévouement en faveur de cette belle oeuvre.

Mme Joseph Jeanneau a bien voulu prendre la responsabilité de le remplacer. Si vous avez des nouvelles, annonces, etc., que vous aimeriez faire paraître dans votre journal, laissez-le savoir à Mme Jeanneau à 328, 13e rue ouest, ou signaler 764-0534.

Les Canadiens sont seuls responsables

TORONTO — Le président de la Bourse de Toronto a déclaré que le Canadiens sont les seuls responsables du fait que 75 pour cent des projets miniers et pétroliers du pays sont la propriété d'investisseurs étrangers, surtout des Américains.

M. Howard Graham a dit que les investisseurs étrangers avaient aidé les Etats-Unis, il y a une centaine d'années, comme eux-mêmes aident le Canada à l'heure actuelle, mais avec la différence suivante: au cours du siècle dernier les Américains ont obtenu des prêts de l'Angleterre pour développer leur économie, et ils sont restés maîtres de leurs ressources.

"Les Etats-Unis et le Royaume-Uni n'ont pas prêté au Canada. Ils y ont acheté," a-t-il ajouté.

Chevaliers de Colomb

Conseil Gravelbourg no 2071

Loin d'être désespérée, la situation du Conseil des Chevaliers de Colomb no 2071 n'est pas ce qu'il y a de plus brillant. Non qu'il ne se fasse pas de besogne, au contraire. Les Chevaliers de Colomb de Gravelbourg font bien leur part dans la communauté et certains membres font même plus que leur part.

La grande question qui préoccupe actuellement le Grand Chevalier, le Frère Antoine Dorais, ainsi que tout l'exécutif, est le financement pour l'entretien de la salle. Les taxes, le chauffage, l'électricité et l'entretien en général de cette bâtisse coûtent annuellement au Conseil, la somme de $700. (L'année dernière, le coût pour l'entretien de la salle a accusé un déficit de $263). C'est un fardeau que le Conseil ne peut plus supporter..

Les membres de l'exécutif se sont réunis en session d'urgence pour essayer de trouver une solution à ce problème et ont décidé, d'un commun accord, d'envoyer un questionnaire à tous les membres. Ce questionnaire suggère plusieurs solutions acceptables et pratiques pour sortir du marasme financier. Ce questionnaire a été rédigé de façon concise et est présentement entre les mains de tous les membres du Conseil.

La question de la "salle des Chevaliers" a toujours été éludée par les exécutifs antérieurs, mais la situation actuelle ne permet plus de l'ignorer et de la remettre pour la quarantième fois. L'exécutif actuel se trouve en face d'un problème qu'il doit résoudre, et décide une fois pour toutes de "prendre le taureau par les cornes".

Il convient de rappeler à tous les membres du Conseil que l'exécutif s'attend à recevoir leur questionnaire dûment rempli. Le Frère Henri Lepage, notre secrétaire financier, a tenu compte du nombre de questionnaires qui ont été expédiés et tout questionnaire qui ne sera pas remis sera compté comme un vote en faveur de la vente de la salle.

Alors, Frères Chevaliers, faites-vous un devoir de lire attentivement votre questionnaire, remplissez-le et remettez-le au Conseil. N'oubliez pas que c'est de votre salle qu'il s'agit et qu'elle est la responsabilité de tous les membres. C'est à vous de décider comment régler ce problème; si vous ne le faites pas, il ne reste plus à l'exécutif qu'à prendre les décisions et les mesures qui s'imposent pour le bien du Conseil.

Le Grand Chevalier et les membres de l'exécutif désirent rappeler à tous les Chevaliers que l'assemblée régulière du Conseil a lieu en la salle des Chevaliers, le premier mercredi de chaque mois.

* * *

Le nombre de Chevaliers qui assistaient à l'assemblée régulière du 2 février dernier était plus grand que de coutume. Sans doute étaient-ils alertés par les rumeurs les plus invraisemblables et les plus absurdes qui circulent actuellement au sujet de la salle des Chevaliers de Colomb. Que les inquiets se rassurent, toute la question de la salle sera examinée sous tous ses aspects au cours de l'assemblée régulière du 2 mars prochain. Chaque membre aura son mot à dire et le tout se fera d'une manière tout à fait démocratique.

Le sympathique Père L. Godbout, O.M.I., du Collège Mathieu, étaient le conférencier invité lors de l'assemblée de février. Le thème de sa conférence — un sujet d'actualité: "L'apostolat des laïcs". "L'apostolat des laïcs, répond à un immense besoin de l'Eglise", dit le Père Godbout. "L'Eglise n'est non seulement le pape, les évêques et les prêtres, elle comprend tous les baptisés. Au début de l'Eglise, le travail d'évangélisation se faisait par les apôtres et leurs disciples, mais avec le recul du temps, ce travail fut laissé presque entièrement entre les mains des prêtres. Mais à présent, l'Eglise constate de plus en plus qu'elle perd du terrain d'une façon constante. C'est pour cette raison, poursuit le Père Godbout, que l'Eglise a besoin de l'appui de tous les baptisés. Il faut un effort conjugué pour combattre les ennemis de l'Eglise.

Travailler à son salut et à celui des hommes ne s'accomplit pas seulement en allant à la messe le dimanche, il faut également être honnête dans ses relations avec le prochain et mener une vie exemplaire dans les affaires profanes. Pour faire du bien il suffit non seulement d'en parler, il faut joindre le geste à la parole et poser des exemples concrets, de dire le Père Godbout.

Le Père Godbout déplora également le manque de vrais chefs dans le milieu. Ceci provient, dit-il, du manque de compétence, d'idéal et d'ambition.

Ce manque d'idéal est en évidence dans notre milieu et il est navrant de constater que des catholiques désertent les rangs d'une société catholique, telle que les Chevaliers de Colomb, pour s'enrôler dans des associations neutres qui ne s'occupent que de choses strictement profanes et qui sont en réalité le cancer qui ronge notre société.

BREUGHEL.

Victoire

Hospitalisées

Ont fait un séjour à l'hôpital il y a quelque temps: Mme Laurence Collins, à Shellbrook, et Mme Maurice Frenette, à Prince-Albert. Mlle Rose Ladouceur est patiente depuis plusieurs semaines à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert.

En visite

M. et Mme Jos. Marchildon, de Choiceland, visitaient les familles de leurs frères, MM. Martin Marchildon et Jean-Louis Bilodeau.

Etaient de passage dans la paroisse récemment: M. et Mme Omer Poirier, de Port Alberni, et MM. et Mmes Lucien et Maurice Lafond, de Léoville, chez Mme Simone Doré, et M. et Mme Oscar Beaulieu; (ces derniers ont célébré le jour de Noël même, leur 25e anniversaire de mariage); Mlles Marie Bonneau, d'Hobbéma, Alta, Thérèse Bonneau, de Duck Lake, et M. Léon Bonneau, de Léoville, chez leur mère, Mme Evéline Bonneau; Mlle Marie Watrin, de Prince-Albert, MM. Jean et Gérard Watrin, d'Edmonton, chez M. et Mme Fernand Watrin; MM. Gérard Le Moal, de Gimli, Man.; Robert Le Moal, de Fort St. John, C.-B.; Jean-Louis Le Moal, de St-Paul, Alta, et sa fiancée, Mlle Gabrielle Girouard, de St-Edouard, Alta, chez M. et Mme Jean-Paul Le Moal.

M. Etienne Desfossés, de Ste-Elisabeth-de-Warwick, P.Q., passe quelques semaines chez son frère, M. l'abbé W. Desfossés, curé.

M. et Mme Eugène Brassard et Louise, de Prince-Albert, visitèrent les familles Brassard, Beaulac et L. Durette; Mlles Gaëtane et Francine Duret et M. Gérard Pelletier, de cette même ville, vinrent chez leurs parents respectifs.

M. Raymond Duret, instituteur à Léoville, est venu chez ses frères et soeurs de la paroisse, accompagnée de sa fiancée, Mlle Michelle Sicotte.

M. et Mme Peter Boyenko et James, de Vonda, visitèrent M. et Mme Gérard Francoeur aux Fêtes et ceux-ci se rendirent à leur tour à Vonda, quelque temps après.

M. et Mme R. Laitres, de Saskatoon, allèrent chez la famille Maurice Frenette; M. Arthur Tremblay, son fils, Luc, ses deux filles, Mariette et Estelle, et M. Marcel Comtois ont visité la famille Bill Johnson à Barr Head, Alta, récemment.

M. et Mme Maurice Pelletier, leurs enfants, Carmen, Denise, Marcel et Gilles, et M. Roger Cyr, allèrent à Zenon Park y visiter les familles Alex April et Fernand Favreau.

M. et Mme Jean-Marc April, de Zenon Park, leur fille, Elaine, et Francine Duret, toutes deux de l'Institut Notre-Dame de Prince-Albert, passaient la fin de semaine du 15 janvier chez la famille Léonce Duret.

M. Georges Charpentier a été élu marguillier, remplaçant M. Léo Préfontaine, sortant de charge.

Soirée J.E.C.

Le 21 décembre avait lieu à la classe du couvent, une soirée organisée par le groupe d'élèves de la J.E.C. des 9e et 10e années, et à laquelle leurs parents étaient conviés. Un programme varié fut présenté, et chacun fit sa part pour faire de cette soirée un succès. Les dévouées religieuses servirent un délicieux goûter.

A Noël, les paroissiens étaient heureux de constater les changements et la rénovation du choeur. Nouvel autel au centre, pour la célébration de la messe face au peuple. Ces travaux sont dûs au dévouement de plusieurs paroissiens.

St-Hubert

Çà et là

Après 10 jours à l'hôpital général de Regina où elle fut conduite d'urgence le 11 janvier, la petite Patricia-Marie, née le 9 janvier à l'hôpital de Whitewood, est revenue avec ses parents, M. et Mme Jean Raivet.

La jeune Gwen McCormick est aussi de retour chez ses parents après un séjour de plusieurs semaines à l'hôpital de Regina.

MM. Urbain Istace et Joseph Brûlé sont revenus d'un voyage de trois semaines dans l'Est, où ils ont reconduit, en automobile, Mlle Octavie Istace, de Scarboro, Ont., venue pour les vacances de Noël. Ils se sont rendus à St-Jean d'Iberville visiter Mlle G. Brûlé, puis à Montréal et St-Eustache, village natal de M. H. Paquin, grand-père de M. Brûlé, où ils ont rencontré et visité de la parenté.

Les nouveaux bancs d'église sont installés depuis une semaine ajoutant au décor et au confort de l'église.

Joseph Poncelet est hospitalisé à Whitewood. Souhaits de prompt rétablissement.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Vous avez sans doute remarqué que personne ne s'ennuie le samedi après-midi. Vous avez remarqué que CFNS vous présente maintenant un samedi musical, un samedi payant, un samedi ensoleillé, un samedi à la mode de chez-nous, avec monsieur sourire, Jacques Landry. M. Landry, le soleil en ondes, vous présente, en effet, tous les samedis après-midi, de 1 h. à 5 h., "Samedi variété".

Pendant l'émission, on pose trois questions-concours. Chacune vaut quinze dollars. L'émission se compose ainsi:

1.00 1.30: Musique semi-classique
1.30—2.00: Chansonnettes
2.00—2.30: Musique campagnarde
2.30—3.00: Palmarès (du Disc-O-Club)
3.00—3.30: Musique sud-américaine
3.30—4.00: Chansonnettes
4.00—4.30: Musique de film
4.30—5.00: Musique campagnarde

Rappelez-vous que chacune des trois questions vaut quinze dollars. 45 dollars par samedi après-midi, 45 dollars par "Samedi variété".

Ecoutez notre banquier, écoutez Jacques Landry et "Samedi variété", sur les ondes de CFNS (1170), de 1 h. à 5 h., tous les samedis après-midi.

Gilbert BOUCHARD.

Palmarès de la Seaine à Disc-O-Club

1. Aline — Christophe
2. Fou de joie — Guy Cloutier
3. Chanson en rondelles — Adamo
4. Oui devant Dieu — Ginette Reno
5. Une grenouille dans . . . — Dominique Michel
6. Je sais — César et ses Romains
7. 1-2-3 — Guy Ferrel
8. J'ai peur — Denise Brousseau
9. Quoi de neuf Pussy Cat — Joël Denis
10. Les yeux d'un ange — Pierre Sénécal

Prédiction

Le Short Short — Les Copains
J'ai envie de vivre avec . . . — Les garçons de minuit

Saskatoon

Va-et-vient

Mme Onil Loiselle, accompagnée de ses frère, belle-soeur et nièce, M. et Mme Omer Courchène et leur fille, Jeannine, est de retour de St-Lazare, Man., où elle assistait aux funérailles de M. Georges Fouillard et de son fils, Ronald, décédés à la suite d'un accident de la route. Ronald était marié à la nièce de Mme Loiselle, Rachel Courchène, de Duck Lake. Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Etaient de passage chez M. Onil Loiselle au cours des deux dernières semaines: M. et Mme Alex. Baribeau, de Duck Lake, une nièce, la Rév. Sr Ste-Marie-de-la-Charité, religieuse de la Présentation, de Duck Lake, accompagnée de la Rév. Sr Jean-de-la-Croix, et M. et Mme Omer Archambeault et leurs deux enfants, de Gravelbourg.

St-Denis

Malades

Prompt rétablissement à Mlle Eva Pion, présentement à l'hôpital St-Paul, ainsi qu'à Mme Zénon Pelletier, Marc Lepage et la petite Nicole Rioux, qui sont de retour à leurs foyers.

Naissances

A M. et Mme Laurent Rioux est né un fils, Denis, le 16 janvier. Les parrain et marraine, furent M. et Mme Joseph Rioux, grands-parents de l'enfant.

A M. et Mme Armand Labrecque est né un fils, Raymond, le 21 janvier. Les parrain et marraine furent M. et Mme Wilfrid Labrecque, oncle et tante de l'enfant.

Oubli

Lors des noces d'or de M. et Mme Clotaire Denis, le 27 décembre, Mgr A. Lacroix, de Vonda, était présent à la cérémonie religieuse, ayant désservi la paroisse de St-Denis pendant plusieurs années. Quelques religieuses de Prud'homme étaient aussi présentes.

Périgord

MM. Roland Bossé et Alain DesRoches sont allés à Esterhazy et Yorkton pour affaires, dernièrement.

M. et Mme Harold Mann, de Prince George, C.-B., et les parents de M. Mann, étaient en visite à Perigord chez leur parenté. Mme Mann est la soeur de M. Maurice Marquette et de Mme Henri Pelletier.

M. Camille Fortin est parti à Thompson, Man., pour quelques semaines.

Mlle Gertrude Bossé est allée travailler à Saskatoon, récemment.

Baptême

Le 30 janvier: Rita-Louise, fille de Marcel Dery et d'Alice Leroi. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Ceslak.

Malade

M. Eugène Bernier était hospitalisé, dernièrement.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

44-356-44C.



Chronique de CFRG

Depuis trois semaines, nous diffusons chaque vendredi une émission intitulée "Monseigneur nous parle du Concile".

Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, répond de bonne grâce à nos questions. Il le fait avec toute la conscience et le soin qu'il apporte à son ministère pastoral.

Ces émissions d'interviews-causeries sont loin d'être moralisantes du genre prêchi-prêcha. Monseigneur nous explique sur un ton affable (c'est son habitude), toutes les décisions prises par le Concile, tout ce qui a trait au rôle des laïcs dans l'Eglise: les responsabilités qu'ils doivent assumer et aussi, cela va de soi, leur collaboration.

Nous ajouterons que nos auditeurs peuvent poser des questions et obtenir des renseignements sur certains points qui leur échappent, en écrivant à Mgr A. Decosse ou au poste CFRG qui les lui transmettra.

Samedi dernier, à l'émission "La Dame de Coeur", il nous fut donné d'entendre un récital de Georges Guétary, un de nos plus solides et plus durables chanteurs français.

Georges Guétary, grec d'origine, né à Alexandrie en Egypte, vint très jeune habiter la France, au village de Guétary dans les Basses-Pyrénées, près de Bayonne. C'est en souvenir de son village d'adoption et en hommage à cette vieille terre de France que Georges a adopté ce nom de Guétary.

Cette émission "La Dame de Coeur" chaque samedi de 11 h. à 11 h. 30 comporte surtout un choix de chansons d'amour . . . Mais faites attention! Cette "Dame de Coeur" est animée, si j'ose dire, par un Valet de Coeur qui seul peut se frotter à ce coeur, sans se piquer. Son meilleur atout est sans doute un Carreau . . . à moins que ce ne soit un Trèfle à quatre feuilles qui porte bonheur, celui à trois feuilles, n'étant bon que pour les lapins . . . cependant, les Dames de Coeur peuvent aussi poser un "Lapin". Ce langage peut vous sembler énigmatique, on croirait lire les prédictions de Nostradamus . . . Vous n'y comprenez rien? moi non plus. Mais au fait cela n'a aucune importance. Ecrire et décrire, c'est toujours chroniquer . . . et contentez-vous d'écouter chaque samedi de 11 h. à 11 h. 30 "La Dame de Coeur".

M. M.

Radville

Décès

Le 1er février, Francis Kleppenstein, âgé de 14 ans, est décédé à la suite d'un accident de chasse. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Cours

Le 25 janvier, plus de 15 marchands et comptables ont assisté à un cours de comptabilité simplifié, donné par M. Michel L. Leir, de Regina. Ce cours avait été organisé par la Chambre de Commerce de Radville.

Assemblée

Le 24 janvier, à l'auditorium du Collège, un grand nombre de parents et le personnel enseignant, assistaient à l'assemblée de la nouvelle association "Home and School". Eurent lieu les élections de l'exécutif qui donnèrent les résultats suivants: Mme Wilfrid Bouchard, présidente; Mme Kilmer Lien, secrétaire-trésorière; Mmes Wilfrid Bouchard, Opal Thropshire et Pierre Bourassa, directrices. Tous ceux qui sont intéressés à l'éducation des enfants sont bienvenus aux réunions qui auront lieu le 4e lundi de chaque mois.

Malades

Mme Horace Bourassa et Donna Corbin, ainsi que Mlle Sandra Wimegers sont hospitalisées.

Naissances

A M. et Mme Louis Bert est né un fils, le 25 janvier.

A M. et Mme Roy McAgrath, de Ceylon, est né un fils, le 29 janvier.

Sécurité familiale

Souhaits de Joyeux anniversaires

Le 13 février, Régis-J.-A. Ferraton, Montmartre; le 14 février, M. l'abbé Dominique Dugas, Gravelbourg; le 16 février, Rosario Morin, Gravelbourg, Marcel Ruest, Admiral, et Armand-M. Lapierre, Montmartre; le 17 février, Louis-L. Béchard, Sedley; le 19 février, Joseph Bru, Jackfish Lake.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière mensuelle du Conseil Langevin aura lieu le vendredi 11 février, à 8 h. p.m., à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, et sera suivie d'un film de l'Association de "Cistic Fybrosis", ainsi que du tirage d'une auto-neige par cette même association. Les dames sont aussi invitées à venir voir ce film et écouter le conférencier. Un goûter sera servi après le programme.

Partie de cartes

Le 13 février, à 8 h. du soir, aura lieu notre partie de cartes à la salle St-Jean-Baptiste. Tâchons de réserver cette date sur notre calendrier.

Félicitations

Félicitations à notre membre frère chevalier d'Ottawa, l'inspecteur Yves Dubé, qui fut promu au rang de surintendant de la Gendarmerie Royale.

Malade

Voeux de prompt rétablissement au frère Edmond DeCorby, qui a subi une opération à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Journée de la Pensée Française

Le 27 février prochain, à la salle St-Jean-Baptiste, aura lieu le programme de la "Journée de la Pensée Française", organisée par le cercle local de l'Association des Canadiens français Catholiques. Il y aura durant la journée une exposition de livres et de disques français, organisée par MM. Raymond Lizée et Marcel Moor, de Gravelbourg.

A 2 h. 30 p.m. sera tenu un concert des talents de chez nous (heure d'amateurs) qui comprendra une variété de chants, exécutions musicales et vocales, déclamations, etc.

Tous ceux qui peuvent contribuer d'une façon ou d'une autre au programme sont priés de donner leurs noms à M. Léo Lirette, l'animateur du concert, en signalant 536-2871.

Curling

Félicitations aux frères Robert Braconnier, Armand Audette, Don Meyer et Jos. Himbeault, l'équipe gagnante, sous la conduite du frère R. Braconnier, à notre tournoi de curling qui se termina le 6 février. Cette équipe maintenant représentera le Conseil Langevin no 4280 au tournoi de curling du District no 1 des Chevaliers de Colomb qui aura lieu les 5 et 6 mars au "Regina Curling Rink".

P. K.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Henri Filteau sont allés à Montmartre afin d'assister à l'assemblée de la compagnie Massey-Ferguson.

M. et Mme Harvey Beaudin et leurs enfants, de Montmartre, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Murdock McLean, de Vandura.

Mlle Denise Lemoine est allée assister au congrès des Maîtres de Postes, à Saskatoon.

Mme Georgina Zébière est allée demeurer avec Mme Lemoine pour quelque temps.

M. René Bourgon fit un court séjour à l'hôpital, mais est de retour chez M. et Mme A. Boulet, où il est en pension.

— No 465 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2									■			
3				■							■	
4						■						■
5				■				■		■		
6								■				
7							■					
8		■								■		
9			■		■	■						
10											■	
11							■		■	■		
12				■								

HORIZONTALEMENT

1—Représentation de la face d'un édifice.
2—Salir. — Une des Cyclades.
3—Cuvette pour bain. — Pape en 310.
4—Haussa. — Titre russe (plur).
5—Terminaison. — De nier. — Métal.
6—Sinuosité d'un fleuve. — Cède.
7—Action de courber les branches d'un arbre fruitier. — Partie du corps (plur).
8—Corriger. — Premier en son genre.
9—Possède. — République de l'Europe méridionale.
10—Instrument de musique à vent.
11—Substance chimique. — Métal.
12—Saison. — L'ensemble des os.

VERTICALEMENT

1—Affection caractérisée par un ramollissement des os.
2—Qui a rapport au roulage. — Petite île.
3—Qui se rapporte à la truffe. — Sorte d'étau.
4—Représent. le rire. — Personnage singulier.
5—Laurier-rose. — Fille de Cadmus.
6—Ce qui séduit. — En tirent. — Venus au monde.
7—Demeurée. — Ch.-l. d'arr. sur la Drôme.
8—Unité de mesure (plur). — Placera, posera.
9—Cristal de Baccarat.
10—Précède aujourd'hui. — Possède. — Chemin de halage.
11—Fille d'Inachos. — Tirai du son de. — Maintenant.
12—Orient. — Enfermé à l'étroit.

SOLUTION DU PROBLEME No 464

■ **Horizontalement:** 1. Maroquinerie; 2. Elevure — Sion; 3. Sépia — Ose; 4. Quintessence; 5. Urcéole — In; 6. Ios — Roitelet; 7. NN — Azimut — Ré; 8. Eernegem — Ag; 9. En — Ur — El; 10. Etna — Eclat; 11. Net — Erotisme; 12. Tract — Relevé.

■ **Verticalement:** 1. Mesquinement; 2. Aleurone — Ter; 3. Répics — Renta; 4. Ovine — Anna; 5. Quatorze — Et; 6. Ur — Eloigner; 7. Ie — Séime — Cor; 8. Os — Tumulte; 9. Esse — Et — Rail; 10. Rien — Tsé; 11. Io — Cierge — Mv; 12. Entente — Liée.

Des visiteurs de marque assistent à l'ouverture de l'école de Coderre

CODERRE — L'ouverture officielle de l'école nouvelle de Coderre eut lieu le soir du 28 janvier en présence des élèves et de nombreux parents, en plus des invités d'honneur qui furent présentés par le maître de cérémonies, M. L.-J. Lemieux.

Après l'hymne national "O Canada", M. l'abbé Fernand Ducharme bénit l'école, chacun répondant aux prières. Prirent la parole à tour de rôle: M. Wagg, président du district scolaire de Moose Jaw; M. Lester Kinch, représentant l'école de Coderre; M. Murray Anderson, l'école de Croquest; M. Robert Johnstone, l'école de Wood Valley; et M. Lionel Tremblay, l'école de Courval. M. Tremblay souligna que Coderre et Courval sont les deux seules écoles bilingues de l'Unité de Moose Jaw.

M. l'abbé Ducharme, curé de Coderre, et M. Eldon Anderson, représentant l'Eglise Unie, adressèrent quelques mots; les élèves des années 1 à 6 chantèrent, " The Swing", accompagnés par Joanne Alix et Alain Gaucher, sous la direction de Mme Laverdière, et les années 7 à 12, "The Happy Wanderer", dirigés par Mère St-Fabien.

L'hon. George Trapp, présenté par M. D. C. MacFayden, surintendant des écoles, félicita les élèves et leurs maîtresses pour l'exécution presque parfaite de ces deux chants et dit combien l'instruction jusqu'en 12e année était nécessaire maintenant pour les jeunes, quelque carrière qu'ils choisissent, et combien ils doivent obéissance et respect à leurs maîtres.

L'hon. L.-P. Coderre, ministre du Travail et des Coopératives, ne voulut pas laisser passer cette occasion de venir renouveler connaissance avec ses anciens concitoyens et parla de la petite école blanche de son temps avec les élèves d'alors, en nommant quelqus-uns, qui sont maintenant grands-parents.

Mère Marie-Edouard, principale, présenta son personnel enseignant: Mère St-Luc, Mme Jeannette Laverdière, Mme Rita Kinch, Mère St-Fabien, Mme Cécile Bourget, Roger Marchand et Mme Marge Ferrara. M. MacFayden rappela que M. Georges Gagnon avait été secrétaire pendant de nombreuses années et demanda de se souvenir de Mme Gagnon décédée dernièrement; le concierge de l'école aussi fut présenté et complimenté sur la bonne tenue des classes.

Un goûter fut servi plus tard par les élèves des 11e et 12e années.

En visite

De passage à Coderre chez leurs parents et amis: MM. et Mmes Shorty Ferrara et Willie Desnoyers.

Meyronne

Décès de Mme A. Smith

Mme Arthur Smith (née Prudence Coleman) est décédée subitement à sa résidence le 3 janvier.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, sa mère, Mme Arthur Fillion, de Toronto; trois fils, John, Wilfrid et Gérald; une fille, Hélène, étudiante à Regina; trois frères, Patrick, de San Mateo, Cal., James et Joseph, de Toronto; deux soeurs, Mmes Peter Theis (Antoinette) et Ted Boniface (Agnès), de Toronto; cinq beaux-frères et quatre belles-soeurs.

Les funérailles ont eu lieu le 7 janvier, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis venus d'un peu partout.

Ferland

Çà et là

Mlle Camille Chabot, de l'Université de Regina, a visité ses parents, M. et Mme Antonio Chabot, le dimanche 30 janvier.

Félicitations à M. et Mme Marcel Brisebois (Monique Massé), à l'occasion de la naissance d'un fils le lundi 31 janvier, à l'hôpital de Mankota.

Mme Matt Shaffer est hospitalisée à Regina; Mme Joseph Morin fut patiente pour quelques jours à Gravelbourg; Mme Georges Lacasse, à Ponteix, et Mme Gilbert Boisvert, à Mankota.

M. Armand Laberge, de Moose Jaw, était de passage dans la paroisse.

M. et Mme Antonio Chabot sont allés rejoindre la famille Boutin à l'occasion du 83e anniversaire de naissance de Mme Boutin, mère de Mme Chabot, qui fut célébré à l'hôtel Lodge, d'Assiniboia, le samedi 5 février.

MM. Maurice Fournier et Lionel Fauchon sont revenus de Regina où ils furent employés pour quelque temps.

M. et Mme Edmond Tardif ont visité M. Louis Bruno, à Neville, dernièrement.

La Rév Sr Marie-Majella est allée à Saskatoon pour affaires, les vendredi et samedi 4 et 5 février.

M. Aristide Fournier est allé passer quelques jours à Saskatoon.

Saint-Louis

Décès

Mme Joseph Boucher (Delia Rock), est décédée à l'hôpital de Wakaw le 22 janvier, après une longue maladie supportée avec entière soumission.

Mme Boucher naquit aux Etats-Unis, le 2 février 1887, et vint s'établir dans la région de St-Louis en 1903. Elle se montra toujours bonne chrétienne, épouse et mère dévouée et voisine charitable.

M. l'abbé G. Pouliot dirigea les prières, récitées le 25 janvier en l'église, et officia aux funérailles qui eurent lieu en l'église de St-Louis le 26 janvier. L'enterrement se fit dans le lot de famille au cimetière de St-Louis. Le salon mortuaire de Wakaw était en charge des arrangements funéraires. Tous les enfants purent assister aux funérailles.

Les porteurs étaient MM. Hector Hudon, Edouard et Lionel Parent, Edward Williams, Eugène Boucher et Denis Vandale, tous petits-fils de la défunte.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, Joseph, cinq fils, Edouard, de Dawson Creek; Laurent, de St-Louis, Louis, de Rosetown, Lionel, de Wilkie, et Raymond, de Prince-Albert; six filles, Mmes P. Hudon (Honorine), E. Vandale (Jeanne), de St-Louis, L. Parent (Marie), et L. Williams (Adrienne), de Hoey, C. Gleave (Aurore), d'Edmonton, et J. Gamelin (Corrine), de Saskatoon; 46 petits-enfants; 23 arrière-petits-enfants; un frère, Fred Rock, de Prince-Albert; deux soeurs, Mme Jos et C. Gareau, de Bellevue.

La précédèrent dans la tombe, une fille Antoinette, en 1917, et un fils Rock, en 1945.

Remerciements

La famille Boucher remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, d'une manière ou d'une autre, lors du décès de Mme Boucher.

Saint-Front

Allées et venues

M. Joseph Vaillancourt est retourné demeurer chez M. et Mme O. Perrot, à Pleasantdale, après un séjour d'un mois chez sa parenté de St-Front.

M. et Mme Frank Stewart, fils, (Lorraine Dubreuil), sont déménagées depuis le 24 janvier dans la demeure de M. Joseph Vaillancourt au village de St-Front. M. Stewart est le concierge du "Curling Rink".

Mme Ancil Fraser, son fils, Willis, ainsi qu'Irène Bouchard, de Naicam, sont venus le 27 janvier à une petite fête à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mme F.-Xavier Bouchard.

M. Eugène Dubreuil, du Collège St. Peter, de Muenster, a passé la fin de semaine du 28 janvier chez ses parents, M. et Mme Paul Dubreuil; et M. Louis Détillieux du même collège, chez ses oncle et tante, M. et Mme Lucien Plamondon.

MM. Gilles Chiasson et Norman Thévenot, de Saskatoon, visitèrent les familles Joffre Thévenot et Robert Bussière.

M. et Mme Johnny Mentenko, de Moose Jaw, ont passé la fin de semaine chez les familles F.-Xavier Bouchard et Emile Samson.

M. et Mme Laurent Plamondon et leur fille, Ginelle, accompagnés de M. et Mme P. H. Proulx, sont partis le 29 janvier pour Thompson, Man., où Mme Plamondon restera quelque temps pour aider son gendre, M. Jean-Marie Tardival et son petit-fils, Stéphane, pendant que sa fille, Mme Tardival, est patiente à l'hôpital de Thompson.

Le 30 janvier, M .et Mme Lucien A. Plamondon ont été appelés d'urgence au chevet du père de Mme Plamondon, M. Arthur Detillieux, de Prince-Albert, qui est gravement malade et a dû subir une intervention chirurgicale le 31 janvier.

Gagnants du bonspiel

Le bonspiel de St-Front a pris fin le 29 janvier. Les gagnants sont: 1ère compétition, équipe de Joseph Strat, de St-Front (1er prix), équipe Shepperd, de Rose Valley (2e), équipe Rowlet, de Nora (3e), équipe Shop-Rite, de Rose Valley (4e).

2e compétition: équipe Nustad, de Dahlton (1er prix), équipe d'André Strat, de St-Front (2e), équipe de De Carley, de Rose Valley (3e), équipe de Laurent Plamondon, de St-Front (4e).

3e compétition: équipe de Bruce Anderson, de Naicam (1er prix), équipe de Louis E. Syrenne, de St-Front (2e), équipe de L. Holter, de Dahlton (3e), équipe de Clément Montes, de St-Front (4e).

Mmes Yvette Strat et Clémentine Plamondon étaient en charge du comité du goûter pendant que Mmes Doris Syrenne, Germaine Fortin et C. Basset faisaient partie du comité des prix. Tous se sont bien amusés à ce bonspiel.

Cut Knife

Çà et là

M. Roger Hamel est parti le 16 janvier pour Saskatoon où il a accepté une position au Capitol Food Market; il travaillait au service des viandes au magasin de M. Margot depuis deux ans et demi.

M. et Mme Antoine A. Desmarais, de Vawn, était en visite chez M. et Mme Joseph Dupuis, le 12 janvier.

M. Bert Murphy est de retour chez-lui après une promenade chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme A. Van Humbeck, de Salmon Arm; il visita aussi son frère et belle-soeur, M. et Mme P. Murphy, et leur famille, de Vancouver.

M. et Mme Clément Grosjean visitèrent M. et Mme Fernand Bernier, de North Battleford, ainsi que le père de Mme Grosjean, M. Jos Bernier, à l'hôpital Notre-Dame. Celui-ci a sa résidence à Riverheights Lodge, North Battleford.

M. L. G. Barsalou assista au récent Congrès de la "Saskatchewan Hospital Association", tenu à Saskatoon.

Le petit Kenny Grosjean est de retour chez ses parents, M. et Mme Léo Grojean, après un séjour à l'hôpital.

334

Cette illustration doit être partagée en quatre parties. Mais attention . . . dans chaque partie, douze balles doivent se trouver! Solution: tirez deux diagonales.

LE SAVIEZ-VOUS ?

34

LE CAPITAINE PEACOCK CONÇUT IL Y A PLUS DE 100 ANS CE "CYGNE", BATEAU AUX VOILES EN FORME D'AILES ET À CABINE INTÉRIEURE. INSTALLÉ DANS UN FAUTEUIL, ON POUVAIT AU COURS DU VOYAGE LANCER SA LIGNE PAR LE TOIT...

IL Y A DÉJÀ PLUS DE 2.000 ANS QUE, DANS LES RUINES DU TEMPLE DE JUNON, PRÈS DE COTRONE (ITALIE), CE BLOC DE PIERRE "SE BALANCE" AU MOINDRE SOUFFLE DE VENT.

LE PILOTE R. BLACK DE L'U.S. NAVY FIT AVEC SON "HELLCAT" UN ATTERRISSAGE FORCÉ FANTASTIQUE. SON APPAREIL S'ÉCRASA COMPLÈTEMENT SUR LE PONT DU PORTE-AVIONS MAIS, GRÂCE À SES "ÉPAULIÈRES" BLACK SORTIT INDEMNE DES DÉBRIS.

LA STATUE DE LA LIBERTÉ EST DUE À L'ALSACIEN FREDERIC BARTHOLDI ET FUT OFFERTE EN 1886 PAR LA FRANCE AUX USA. IL Y A PLACE POUR 30 PERSONNES DANS LA TÊTE DE CETTE STATUE QUI S'ÉLÈVE À PLUS DE 100 M. AU-DESSUS DE L'EAU.

AU MOMENT OÙ LE JURY ALLAIT PRONONCER LE VERDICT DE JOE PRINCE, FAMEUX BANDIT DU FAR WEST ACCUSÉ DE MEURTRE, LES MEMBRES DE SA BANDE FIRENT IRRUPTION ET, SOUS LA MENACE DE TANT DE REVOLVERS, LE JURY L'ACQUITTA. PRINCE EN S'EN ALLANT DIT AUX JUGES SA SATISFACTION: "J'AIME QUE TOUT SOIT LÉGALEMENT RÉGLÉ..."

Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Les fourmis vivent dans des sociétés de structure compliquée. Elles comportent notamment des organismes appelés à protéger ses habitants contre toutes sortes d'imprévus. En cas d'incendie, par exemple, un corps de pompiers est immédiatement mobilisé. Voici comment on a observé l'énergie déployée par des fourmis établies aux bords des routes très fréquentées: On a placé une bougie allumée dans la fourmilière, immédiatement une petite armée de fourmis se dirige vers le point stratégique. Elles sont pourvues d'un réservoir contenant un acide — l'acide formique bien connu. Le liquide est émis en jet relativement puissant. Cette espèce de pompe est surtout actionnée en cas de défense contre l'ennemi ou l'étranger, maintenus à distance. Mais nous verrons qu'en cas d'incendie les fourmis s'en servent avec fruit.

L'avant-garde vient d'atteindre le bord de la bougie. Les fourmis adoptent une position qui leur permet d'actionner fortement la pompe. La flamme se meurt finalement, mais pour plus de sûreté les pompiers s'attaquent à la mèche à coups de mâchoire. Aucune trace ne restera sur le chantier. Quelle est, en cas de danger identique, la réaction des fourmis habitant le coeur de la forêt? Elle est beaucoup moins véhémente que celle de leurs compagnes des abords des routes fréquentées. Appelées à éteindre un mégot de cigare, elles s'énervent au point de devenir incapables d'étouffer le feu. La chaleur dégagée par les cendres les déroute complètement. Des ordres donnés à tort et à travers aboutissent à une panique générale. Effarées, les fourmis s'attaquent à "l'ennemi", dispersent l'acide au hasard . . . Il ne sera plus question de collaboration efficace, à l'instar des "usagers de la route" forts d'une routine.

OUI ou NON

Doit-on verser un salaire aux mères de familles au foyer?

Au lendemain de la déclaration de Mme Grace MacInnis, député démocrate de Vancouver-Kinsway, demandant que "le gouvernement verse un salaire juste et approprié aux mères de famille", les ménagères de la région d'Ottawa se sont prononcées. Certaines s'y sont opposées catégoriquement, d'autres ont approuvé, trouvant l'idée excellente.

Dans une enquête éclair conduite par l'"Ottawa-Journal", elles ont défini la suggestion de Mme MacInnis comme "une façon de valoriser le rôle de la mère de famille" ou alors comme "pratiquement impossible sur le plan économique".

"Ce concept est moralement faux, a déclaré Mme G. I. Hurley; cela équivaut à payer un fermier pour qu'il ne ramasse pas ses vendanges".

"Je ne veux pas devenir un fonctionnaire du gouvernement" a protesté une autre femme.

Les ménagères qui se rangent du côté de Mme MacInnis son d'avis que ce salaire vaudra bien l'augmentation de taxe qui devra suivre, prévoient-elles.

"Peut-être n'aurions-nous plus à payer autant pour les foyers brisés et la délinquance juvénile" fait encore remarquer Mme A.A. Hope.

Parmi le groupe des dissidentes, dont Mme Michael Bonner, plusieurs sont d'avis que le gouvernement n'est plus en mesure de supporter un autre vaste programme de sécurité sociale. "Les taxes grimperont en flèche", allèguent-elles.

Certaines mères de famille sont beaucoup plus hereuses à l'extérieur de leur foyer, "et je ne vois pas pourquoi nous devrions les payer pour y rester", a déclaré Mme Ronald Campbell. "Je ne crois pas qu'une femme doive avoir autant d'enfants que son mari ne puisse les faire vivre".

Au cours de ce rapide sondage, quelques femmes se sont inquiétées s'il y aurait des enquêtes de menées dans les foyers pour déterminer si la mère de famille gagnait bien son salaire. "Quelques-unes font beaucoup dans la maison, d'autres moins", souligne Mme Bonner.

Plusieurs femmes ont noté qu'il y avait d'autres moyens pour permettre à la mère de famille de rester à la maison, comme d'augmenter le salaire du mari ou de hausser les allocations familiales.

L'enquête de l'"Ottawa Journal" incluait un tableau indiquant que la mère de famille au foyer gagnerait en moyenne un salaire de $144.34 pour une semaine de sept jours, au coût actuel de la vie.

Les calculs ont été établis comme suit: le soin des enfants (24 heures) — $10; le travail général de la maison (1 heure) — $1; cuisine (3 heures) — $3; lavage et gros travaux (1 heure et demie) — $1.50; service de chauffeur (1 heure) — $1.

Tout additionné, cela donne $16.50 par jour, plus 15 p.c. pour diverses autres tâches (laver le chien, assister aux rencontres d'écoles, écouter les blagues de son mari). A $20.62 par jour, sept jours par semaine, la femme mariée au foyer recevrait donc $144.34, avant prélèvement des taxes.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

La beauté après l'âge de 60 ans, ne sera plus une chose rare à l'avenir, prétend un savant britannique, le Dr Vladimir Petrow, d'origine russe. Celui-ci dit qu'une pilule de rajeunissement, qu'on perfectionne en ce moment à Londres, permettra à une jolie femme de la demeurer durant des années. "Il ne sera pas qeustion de prolonger la durée de l'existence, mais la vie d'une femme en sera plus heureuse", de commenter le Dr Petrow. Une fois mise au point, cette pilule ingurgitée quotidiennement permettra à une femme de conserver son apparence de jeunesse, de garder ses muscles fermes et la souplesse de son épiderme.

✦ ❊ ✦

— Soldat, vous me ferez deux jours pour avoir salué le capitaine en riant comme un fou.

— Mais, mon adjudant, le capitaine, c'est mon cousin.

— Peu importe. Même si c'était votre père, vous lui deviez du respect.

✦ ❊ ✦

La température la plus froide jamais enregistrée sur la terre a été notée à Vostok, la base russe dans l'Antartique. Il a fait 127 degrés Fahrenheit sous zéro.

✦ ❊ ✦

Ne passez jamais à l'essoreuse des vêtements en velours côtelé. Suspendez-les pour qu'ils sèchent rapidement.

✦ ❊ ✦

Ce n'est pas une farce: un savant américain, le professeur Maskleiber, affirme que la viande de souris contient douze fois plus de calories que la viande de boeuf. Il la recommande donc pour les conserves des cosmonautes!

✦ ❊ ✦

Le président du tribunal:

— Pourquoi avez-vous volé ce taxi?

— J'vas vous dire. J'demande à un agent: "Comment que je dois faire pour aller à l'édifice du parlement? Y m'répond: Prenez un taxi." Ben j'ai obéi.

✦ ❊ ✦

En vain améliorez-vous les salaires, s'ils sont dépensés à mesure pour l'alcool. C'est comme si l'on versait de l'eau dans un panier.

Cardinal Manning.

✦ ❊ ✦

On conseille de placer deux bandes de papier ciré, croisés, dans un moule pour la préparation d'un dessert à froid. Au moment de démouler, le travail se simplifie. Ce procédé peut s'employer pour le JELLO.

✦ ❊ ✦

Si vous manquez un peu de beurre pour finir vos sandwiches, ajoutez un peu de lait à ce reste de beurre et fouettez.

✦ ❊ ✦

— Tiens, dit la grand-mère à Toto, voici 50 sous pour ton anniversaire. Tu les mettras dans ta tirelire.

— J'ai pas de tirelire, grand-mère, maman me l'a interdit.

— Vraiment? Pourquoi?

— Elle dit que ça rend les enfants avares et les parents voleurs!

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: Vente d'écoulement.

Ce qu'on doit dire: Rabais ou solde.



Numéro du patron: 676
Prix: 35c

Envoyez votre commande à:

Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)



Quand il fait froid, rien de tel qu'un sandwich nourrissant

Les froides journées d'hiver sont celles où il fait bon dans la cuisine. Après l'éclat des Fêtes, les maitresses de maisons canadiennes se mettent à chercher de nouveaux plats pour égayer les jours ternes de cette période creuse.

Un de ces soirs où vous inviterez des amis à venir bavarder ou entendre de la musique, ou après une journée de ski ou de patinage, offrez des sandwichs simples mais substantiels qui sont toujours accueillis à l'unanimité.

Voici deux sandwichs qui ont fait leur preuve. Les petits pains à la dinde, garnis d'une savoureuse salade de dinde, disparaîtront en moins de deux! L'originalité de ces sandwichs réside dans les petits pains croûtés et dans le fromage cheddar qui les rehausse. Notre seconde suggestion est celle d'un sandwich chaud, les petits pains bacon-et-tomate. L'addition d'oignons frits émiettés en assure le succès.

Petits pains à la dinde

- 1 tasse de dinde cuite coupée en dés
- 3 c. à soupe d'oignon haché fin
- 6 c. à soupe de mayonnaise ou sauce à salade
- ⅛ de tasse de poivron vert haché grossièrement
- 2 c. à thé de moutarde préparée
- 2 tranches (d'une once) de fromage cheddar transformé, coupées par la moitié
- 4 petits pains croûtés ovales, fendus par la moitié

Mélanger la dinde, l'oignon, la mayonnaise, le poivron et la moutarde. Etendre ¼ de tasse de garniture sur la moitié inférieure de chaque petit pain; couvrir d'une demi-tranche de fromage cheddar. Couvrir avec la seconde moitié du petit pain.

Quantité: 4 petits pains à la dinde.

Petits pains bacon-et-tomate

- 4 tranches de bacon, coupées en deux
- 4 tranches de tomate
- ½ tasse d'oignons frits en conserve, émiettés
- 4 petits pains à hamburger, fendus par la moitié
- 1 tranche (d'une once) de fromage transformé, coupée en 4 carrés

Frire ou griller le bacon jusqu'à ce qu'il soit croustillant; bien égoutter. Pour chaque sandwich, déposer sur la moitié inférieure des petits pains une tranche de tomate, 2 cuillerées à soupe d'oignon frit et 2 morceaux de bacon disposés en croix. Couvrir d'un carré de fromage. Mettre les deux moitiés des petits pains côte à côte dans une lèchefrite, et dorer à four moyen (350°) environ quatre minutes. Reformer les sandwichs.

Quantité: 4 petits pains bacon-et-tomate.

Votre nouveau chapeau

Sachez choisir votre nouveau chapeau. Oh, je sais bien qu'il en est d'excentriques, de futuristes, devrait-on dire pour être plus précise, mais enfin ne soyez pas trop fantaisiste dans votre choix. Laissez à la vedette de cinéma ce chapeau sans forme que l'on dirait une figure géométrique; vous petite madame et vous charmante demoiselle, choisissez une création dotée d'originalité et de bon goût qui vous ira parfaitement. Il existe ce chapeau qui a été créé spécialement pour vous, croyez-moi, cherchez-le, vous le trouverez.

Il faudrait plus de femmes dans l'arène politique — Judy LaMarsh

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat Judy LaMarsh est d'avis qu'il est plus difficile pour une femme que pour un homme d'apporter une efficace contribution en politique.

Au cours d'une interview à Ottawa, Mlle LaMarsh a déclaré que pour sa part, elle souhaiterait l'entrée d'un plus grand nombre de femmes dans l'arène politique.

Elle a souligné que le parlement est l'endroit où le peuple doit être représenté, et que plus de 50 pour cent de la population totale au Canada est la proportion constituée par des femmes.

Le secrétaire d'Etat n'estime pas qu'il faille nécessairement un homme pour représenter les hommes et une femme pour la représentation féminine. Elle ajoute toutefois qu'il y a place pour les femmes dans de nombreux secteurs des affaires publiques. Elle prétend que c'est une erreur de dire que les femmes membres du parlement ne représentent que le point de vue féminin.

L'ex-ministre de la Santé aurait souhaité l'établissement d'un programme de services médicaux avant de quitter son ministère, mais elle parle de nouvelles fonctions à titre de secrétaire d'Etat comme étant un travail très intéressant offrant des débats animés.

Au sujet de l'aspect culturel au Canada, Mlle Judy LaMarsh dit que cette question regarde tous les citoyens et non pas seulement les 10,000 Canadiens qui sont riches financièrement et possèdent une meilleure éducation.

Le rhumatisme articulaire n'est pas un triste apanage de la vieillesse, mais un processus morbide qui peut commencer à n'importe quel temps de la vie.

Billet du jeudi

Le rôle d'Anne Hébert dans nos lettres

Si Anne Hébert fut une privilégiée, à cause de ses dons et de la famille qui l'aida à les développer, son père Maurice vivra plus longtemps que d'autres dans la mémoire des hommes, à cause d'elle.

Il était écrivain et elle le devint à sa suite, encouragée et guidée par lui.

Alors qu'il fut poète et critique, elle se consacra à la seule littérature dite créatrice: poèmes, roman et nouvelles, théâtre.

Ce dernier genre lui réussira peut être moins que les autres, mais il l'attire quand même et elle s'y consacre sous plusieurs aspects: pièce télévisée, manuscrits publiés ou déposés en certaines archives, scénarios et commentaires de films.

Là comme ailleurs se manifeste son don inné de poésie, et ce peut-être là, un élément militant contre elle, dans la mise en scène et l'objet premier du jeu: l'appel auprès du public, forçant son attention.

Ce public voulant comprendre du premier coup, sans effort, n'acceptant de bon coeur les subtilités ni les symboles s'écartant du réalisme, ne parait pas mûr, et ne le sera de longtemps, pour le théâtre poétique.

• • •

A cause de sa manière, de sa jeunesse studieuse et de sa vie retirée, de son éloignement en France la plupart du temps, Anne Hébert reste un peu mystérieuse.

On la connait mal, parce qu'on ne la voit guère.

On ne la comprend pas très bien, quand on la lit, parce qu'elle s'envole aux confins du rêve et que son langage n'est pas celui du commun.

Il y a en elle de la pensée et du sentiment, un charme qui ne s'explique pas, des rapports entre les mots qui font choc, s'ils ne choquent, et ne sont pas à la portée du premier venu.

Elle était cousine du poète Saint-Denys-Garneau, et il y parait.

Il y a entre eux des affinités qu'on ne saurait nier, encore qu'elle soit moins abstraite que lui et moins hermétique, moins fermée.

Chez ces peintres, seuls comptent ceux qui sont formés, savent dessiner, ont quelque chose à exprimer et s'y essayent, ne sont pas des zéros gonflés.

• • •

Un ouvrage de Pierre Pagé sur Anne Hébert, et qui porte son nom comme titre, aidera à la mieux voir et entendre, la mieux situer dans les cadres de notre littérautre. (1)

L'auteur y note, dès les premières pages, que l'écrivain parait s'être donné la mission de dire "la relation intime et incommunciable qui unit aujourd'hui l'homme canadien au pays canadien."

Il ajoute, ayant rappelé que nous connaissons les légengendes de notre survivance: "Maintenant, nous avons assez habité le pays pour que sa nature nous habite. Plus qu'à la description d'un espace, Anne Hébert nous conduit à une expérience primordiale, elle met en lumière l'osmose de l'homme et des éléments."

Il y a là plusieurs idées en peu de mots, et il faut le suivre jusqu'au bout pour savoir de quoi il retourne, mieux voir Anne Hébert, l'accepter pour ce qu'elle est, l'apprécier, ne pas chercher en elle ce qui n'est pas.

On arrive, à sa suite, à la comprendre un peu, se demandant si jamais on la saisira à fond.

Ce qui n'est pas sûr.

Les principales oeuvres d'Anne Hébert: **Le Torrent** (contes), **Les chambres de bois** (roman), **Le Tombeau des rois** (poèmes).

L'ILLETTRE.

(1) Editions Fides, Montréal.

Rendez la tâche plus agréable à votre époux

Dans la vie du ménage, avec la répartition des tâches qu'elle entraine, le soin des ordures a été dévolu au mari. C'est une tradition aussi constante que celle de mettre le chat dehors, le soir. Si l'épouse ne peut malheureusement rien pour rendre cette tâche attrayante, elle peut au moins prévenir les mauvaises odeurs en gardant les bacs et poubelles rigoureusement propres.

Prenez l'habitude de laver le bac aux ordures de la cuisine en l'emplissant d'eau chaude additionnée d'une tasse de soude commerciale concentrée, et de laisser tremper environ une demi-heure. La soude déloge rapidement les aliments et la graisse qui adhèrent au fond et à la paroi du récipient. C'est précisément ces particules de graisse qui retiennent les odeurs comme celle des pelures d'oignon. Tout ce qui vous reste à faire après ce trempage, c'est de rincer et assécher le bac avec un papier de cuisine, ou de le laisser sécher dehors avant d'y mettre un sac de papier.

Voilà votre contribution à la corvée, mais qui n'aide pas votre mari à son propre problème: la poubelle extérieure. La tâche est d'autant plus désagréable que les ordures ont séjourné longtemps dans les poubelles. Il n'y a qu'un moyen de limiter ce désagrément: c'est de laver les poubelles chaque fois qu'on les vide. Rangez tous les articles nécessaires à ce nettoyage, soit un seau, une brosse dure et une boite de soude commerciale concentrée, dans le garage ou autre endroit approprié. Le mieux serait encore de pouvoir rattacher le tuyau d'arrosage au robinet d'eau chaude de la cuisine ou du sous-sol. Avec des attentions aussi délicates et une installation aussi pratique, vous pouvez espérer que votre mari ajoutera cette dernière tâche à la liste de ses travaux domestiques et qu'il s'occupera des ordures de la journée d'un coeur un peu plus léger.

Sommaire de RELATIONS

FEVRIER 1966

"L'Eglise au Québec"

L'Eglise au Québec — Richard Arès, L'après-concile — le cardinal P.-E. Léger, Sur notre situation religieuse — Fernand Dumont, Renouveau et dynamisme intérieurs de l'Eglise au Québec — Jacques Lewis, Le renouveau pastoral — Mgr P.-E. Charbonneau, Le renouveau dans la paroisse — André Beauchamp, Quand les curés s'interrogent — Maurice Matte, Prêtres et religieux dans l'Eglise de demain — Lucien Roy, Les laïcs et l'évolution de l'Eglise au Québec — Claude Ryan, La réforme liturgique au Québec — Louis-André Gignac, Un conflit fondamental de notre société — Jacques Grand'-Maison.

Bibliographie sur l'Eglise au Québec.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. Abonnement: $5.00 par année — $0.50 le numéro.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaisance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

P.



Q. — Mon fils de 17 ans collectionne des timbres-poste depuis qu'il était tout petit. Un correspondant "pen pal" lui a offert pour Noël dix enveloppes portant la date même où son timbre fut offert au public. Mon fils n'a jamais rien vu de semblable et se demande si ces enveloppes affranchies ont une plus grande valeur que de simples timbres. Il me semble que s'ils étaient d'égale valeur, le jeune homme ne se serait pas donné tant de peine. Où pourrions-nous nous renseigner? Merci. — **Intéressés.**

R. — Puisque vous habitez une grande ville, rendez-vous d'abord à la bibliothèque municipale où on vous indiquera des livres contenant tous les détails de la philatélie. Je crois savoir que ces enveloppes ont, en effet, plus de valeur que de simples timbres. Aussi, certains collectionneurs se spécialisent en différentes catégories de timbres. Ils les groupent par pays, par continents, etc. Vous pouvez aussi consulter les pages jaunes de votre annuaire du téléphone sous "Stamps for collectors". Vous y trouverez une liste de marchands de timbres. Votre fils en connait peut-être déjà. Ils sont très intéressés à leurs clients et se font un plaisir de leur donner des renseignements.

☆ ☆ ☆

Q. — Depuis longtemps, je lis votre courrier et l'apprécie beaucoup. Voulez-vous me donner un petit renseignement. J'ai demeuré chez des gens qui se disent bien propres: exigent des locataires que la propreté règne dans leurs logis, que les caoutchoucs ou pardessus soient laissés à la porte, etc., etc. Cela est bien, mais ce que je trouve étrange, c'est que ces mêmes gens lavent bien rarement la toilette. Une des locataires, qui a dédain, la lave de son propre gré. Il y a cinq locataires qui utilisent la même salle de toilette. Est-ce à cette personne de faire ce ménage? Les propriétaires ne devraient-ils pas le faire, ou le faire faire au moins trois ou quatre fois par semaine? Il me semble que s'il y a un endroit dans une maison qui devrait être de la plus grande propreté et être désinfecté souvent, c'est bien la salle de toilette. Il y a très peu d'aération dans cette pièce. Votre opinion, s.v.p. Merci. — **Lectrice dégoûtée.**

R. — A moins que la dame de la maison n'ait fait des arrangements particuliers avec la locataire qui fait le ménage, c'est certainement à la première qu'incombe la tâche de voir à la propreté de la salle de bain et de la salle de toilette. Les locataires ne devraient pas tolérer un tel manque des plus élémentaires conditions sanitaires. Ils devraient s'entendre pour porter plainte aux propriétaires, et s'ils n'obtiennent pas satisfaction, ils n'ont qu'à en faire rapport au bureau de la santé de la ville. Les personnes qui louent des logements ont des obligations et il y a des lois pour les forcer de les rencontrer. Je sais qu'il y a des propriétaires qui ne recherchent que l'argent, mais la loi sait protéger les locataires contre de telles conditions. Ceux-ci risquent la maladie. Je me demande si les règlements de la ville n'obligent pas ceux qui louent un certain nombre de logis, à fournir plusieurs salles de bain et de toilette. Je suggérerais aux personnes affectées de consulter les autorités à l'hôtel de ville.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par

GEORGES DEJEAN

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 6

Elle portait une robe d'intérieur lilas, droite et claire qui la drapait à merveille.

Ce vêtement était-il à la dernière mode, riche ou modeste, je ne saurais le dire, car je n'en vis aucun détail. J'ai le souvenir d'une mousseline fine, légèrement échancrée vers la gorge et, mieux encore, d'une tête expressive, intelligente, au regard calme.

Elle s'arrêta quelques secondes sur le seuil et, de sa voix posée, mélodieuse, qui me troubla profondément:

— Déjà au travail, mon oncle? Vous abusez, en vérité.

Je crus saisir une intention malicieuse dans ce compliment. Ravi, l'Amiral s'était approché tout en me faisant signe de l'imiter.

— Bonjour, ma nièce. Vous aussi, vous êtes matinale, et cela me fait plaisir.

Il se pencha vers elle, l'embrassa sur le front avec la sollicitude d'un père, et, me désignant:

— Je vous présente Gilbert Vinzier, un érudit qui veut bien m'honorer de sa collaboration pour le classement de mes petites fantaisies, comme vous dites.

Je m'inclinai. Hélène de Chaugny m'avait-elle reconnu? Il ne le semblait guère. Elle me regardait d'un air distrait et, d'un ton où la courtoisie le disputait à l'ironie:

— Ah! Monsieur donne aussi dans ces machins-là!

Elle se reprit aussitôt:

— Je veux dire, Monsieur est également amateur: c'est pour le mieux, vous vous entendrez à merveille.

Je rougis; j'aurais voulu être à cent pieds sous terre et j'eusse riposté en la blessant si j'avais osé.

"Ah! Monsieur donne aussi dans ces machins-là!"

Avec quel indulgent mépris elle avait prononcé ces mots. Ils lui avaient échappé si spontanément qu'on ne pouvait lui en vouloir, mais comme ils traduisaient bien le peu de cas qu'elle faisait de l'art, de la science du passé. Rien d'étonnant, en revanche, qu'elle écoutât les roucoulades d'un aventurier comme de Barigny.

L'Amiral, qui voyait mon embarras et devinait mes impressions, eut alors une inspiration heureuse:

— J'oubliais de vous dire, ma nièce, que Monsieur Vinzier a d'autres droits à notre estime et à notre amitié. Il a combattu comme votre père, et même sous ses ordres, pour le pays. Il a été blessé grièvement deux fois. J'ai vu ses citations. Elles sont glorieuses. Il a ramené le corps du Colonel Grobat sous un feu violent.

Aussitôt le visage d'Hélène devint grave. Sa main se tendit vers moi. Je la pris, maîtrisant mal mon émotion, le coeur délicieusement ému.

— Le Colonel Grobat, déclara-t-elle vivement, était un ami de papa. Vous le connaissiez aussi, mon oncle. Je vous félicite, Monsieur Vinzier. Vous êtes chic.

Puis elle ajouta en souriant avec grâce:

— Mais nous nous sommes déjà rencontrés! C'est vous qui avez empêché un petit garçon de passer sous ma voiture.

Et, se tournant vers l'Amiral, elle le mit au courant.

— L'enfant s'était montré bien imprudent, dis-je.

— Sans doute; mais le conducteur roulait trop vite, comme vous l'avez fait remarquer. Ce n'était pas moi qui tenais le volant, précisa-t-elle pour l'Amiral, mais un ami. Je reconnais, qu'à cet endroit, il aurait dû rouler plus lentement.

— Quel automobiliste n'a-t-il commis pareille faute! déclarai-je.

— Je vous l'accorde, mais les conséquences peuvent être parfois terribles. Si l'enfant avait été atteint grièvement, je me le serais reproché toute ma vie.

Cette déclaration me fut douce. Mlle de Chaugny n'était pas dépourvue de sensibilité. Je ne pouvais cependant me flatter d'avoir conquis sa sympathie. Dans la suite, après avoir répondu à mon salut quotidien, elle ne fit pas plus attention à moi que si je n'existais pas. Les occasions de la voir étaient d'ailleurs plutôt rares. Je prenais le petit déjeuner dans ma chambre. A onze heures, je partageais le lunch de l'Amiral dans son cabinet de travail et ce n'est que le soir, au diner, ou au souper les soirs de sortie, que je rencontrais notre hôtesse. Que faisait-elle le reste du temps? Et ses invités?

Par Albert que je voyais quelques instants chaque jour, j'obtenais des bribes de renseignements, mais je n'osais plus questionner mon ami. Soit qu'il commençât de deviner mes préoccupations secrètes, soit qu'il le fit sans arrière-pensée, l'excellent garçon se moquait de moi quand j'essayais d'amener la conversation sur Mlle de Chaugny. Dépité, je pris le parti de me taire. Un fait saillant justifiait pourtant ma curiosité. De Barigny et sa compagne, je pourrais dire sa complice, étaient toujours les hôtes de la villa. Avaient-ils gagné du terrain et leur misérable plan aboutissait-il? Je me le demandais, interrogeant en vain le visage astucieux de Dolita et la mine plus énigmatique de son époux, quand le soir nous réunissait dans la grande salle à manger autour d'une table abondamment et délicatement servie.

Il n'était pas rare que, l'Amiral et moi, nous dinions seuls et je compris alors que le vieillard avait désiré la présence d'un collaborateur autant pour s'assurer une compagnie régulière que pour obtenir un classement rationnel de ses collections.

Une nuit, je fus réveillé par des rires et des éclats de voix sous mes fenêtres. Je me levai et observai, à la lueur des phares de l'auto, le retour d'une joyeuse balade au clair de lune. De Barigny sauta le premier à bas de la voiture. Il devait avoir passablement bu car sa démarche était loin d'être virile. Il parlait haut, d'une voix légèrement pâteuse. Après lui, Mlle de Chaugny descendit. Une souple écharpe enveloppait sa taille. Je ne pouvais voir son visage sous le chapeau cloche qui l'abritait. Mais je reconnus bien son élégante silhouette. Dolita, plus petite et plus forte aussi, l'entourait et lui demandait si elle n'avait pas froid.

— Pas du tout, je me sens très bien et je n'ai pas envie de dormir, dit la voix musicale que je trouvai si agréable à entendre.

— Il vaut quand même mieux aller se reposer; à demain, ma chérie.

Debout sur une marche du perron, elle embrassa son amie; puis, prenant le bras de Barigny, s'éloigna avec lui dans la direction du pavillon.

Cependant la grande porte de chêne s'était ouverte. Sur la pelouse, devant la villa, se profilait le halo des lumières qu'on allumait et j'entendis le pas léger de Mlle de Chaugny résonner sur les dalles du vestibule et sa voix harmonieuse répondre à une question polie de la femme de chambre, accourue pour l'accueillir.

Je me souviens que, cette nuit-là, je dormis mal. Impossible de dire au juste ce que j'éprouvais. Il y avait dans mes sentiments de la haine, de la colère, du chagrin. De la haine contre de Barigny, aventurier qui cherchait à entrainer une délicieuse créature vers la vie factice et les banales réjouissances que lui-même affectionnait, de la colère contre Mlle de Chaugny qui voulait ou tolérait de telles choses et s'en donnait le spectacle, du chagrin enfin parce que j'étais déçu, parce que l'opinion si haute que je concevais de la fille du Commandant avait reçu un coup terrible.

Je voyais la distance énorme entre la réalité et mon rêve, et je souffrais comme un enfant.

"Quelques tableaux de ce genre, pensais-je, et je n'aurais plus la force de rester ici. Décidément, pour ma tranquillité, il aurait mieux valu n'y jamais venir. Albert m'a rendu un bien mauvais service."

Je ne revis Mlle de Chaugny, le lendemain, qu'à l'heure du diner. Elle me sembla plus pâle que de coutume et mangea peu. Elle sourit néanmoins à plusieurs reprises aux boutades de Barigny. Ce drôle, en vérité, ne manquait ni d'esprit, ni d'à-propos. Je devais pourtant marquer un point, ce soir-là, dans le duel secret et inexorable que je sentais devoir s'engager entre nous.

Dès le premier jour de mon arrivée, j'avais pris des renseignements sur la famille de Barigny. La chose m'était facile car je connaissais à Paris un généalogiste très documenté que l'on consultait de fort loin. Les de Barigny, je le sus par lui, étaient originaires de la Vendée et le dernier survivant achevait ses jours dans une paisible retraite à Saint-Vincent sur Jard, un des séjours préférés de Clémenceau. Ce brave hobereau avait perdu son unique fils à la guerre. L'occasion de sonder l'aventurier et, qui sait, de semer peut-être quelque angoisse dans son esprit, me paraissait trop belle pour la laisser échapper.

— Monsieur, demandai-je de mon ton le plus aimable, seriez-vous par hasard le lieutenant de Barigny qui s'est brillamment distingué au Maroc?

L'époux de Dolita ne se troubla point; mais ses yeux inquisiteurs, d'un bleu acier, me fouillèrent aussitôt.

— Vous voulez sans doute parler d'un de mes cousins? Je sais qu'il s'est vaillamment conduit mais nous nous sommes perdus de vue, il y a longtemps, à la suite d'une brouille entre nos deux familles.

— Celle du lieutenant habite bien le Poitou, n'est-ce pas? C'est de cette province, sauf erreur, que les de Barigny sont originaires.

Le regard de l'aventurier ne me quittait plus et, pourtant, mes questions paraissaient naturelles à tous, hormis à ce couple qui m'observait avec un étonnement quelque peu agressif.

— Vous semblez bien renseigné sur l'histoire de mes ancêtres, répondit tranquillement l'hôte de Mlle de Chaugny. Il est exact que les de Barigny ont pris racine dans le Poitou; mais celui dont je descends, mon trisaïeul, est venu se fixer dans les Ardennes il y a cent quarante ans environ.

"Gros malin, pensai-je, tu choisis, comme lieu de naissance une localité d'une région dévastée par la guerre et où beaucoup de registres d'état-civil n'existent plus. Mais nous verrons bien."

Dès cette minute, je fus édifié — et je dus trahir ma satisfaction car une flamme, rapide comme l'éclair alluma les yeux bleu acier.

Le pseudo de Barigny avait cru prudent, dans son ignorance, de ne pas me démentir; mais en confirmant que ses ancêtres étaient originaires du Poitou, il s'était livré, du moins je le pensais. Je pris alors un air embarrasse et d'un ton contrit:

— Vous excuserez ma bévue, mais je me souviens maintenant que le Lieutenant de Barigny a succombé à ses blessures. Vous ne l'ignorez pas puisque c'est votre cousin.

Malgré ma bonhomie apparente et le regret que j'affectai de mon étourderie, l'attaque était directe. Le mari de Dolita dut sentir passer le vent du boulet; mais ce diable de comédien en avait entendu bien d'autres. Sur ses gardes, à présent, il devenait quasi invulnérable.

— Il se peut qu'il soit vivant. Je répète que, depuis notre enfance, nous n'avons plus de relations. Je n'ai aucune raison personnelle de ne pas estimer ce brave mais, par déférence pour mon père, je me suis tenu éloigné de lui.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 55—No 44

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface**, par la poste: $1.00 franco. 133-T.F

ON DEMANDE BONNE DACTYLO ayant quelques années d'expérience et excellente connaissance du français. **Prière de signaler 942-4074 ou d'écrire à Entreprises de Margerie Ltée, 305, édifice Paris, Winnipeg 2.** 38-285-T.F.

ON DEMANDE — Un ou une sténographe immédiatement. Aussi, un vendeur pour département de meubles et appareils électriques. **Prière de s'adresser à Fouillard Implement Ltd., St-Lazare, Manitoba, ou de signaler MU 3-2221.** 44-362-45C.

OFFRE D'EMPLOI

On demande représentants, hommes ou femmes, tout âge, sérieux, ville ou campagne. Travail permanent ou à temps partiel. **Pour rendez-vous, signaler: 233-6841.** 44-363-45C.

Homme de 29 ans — Catholique et possédant ferme moderne près de Winnipeg désire rencontrer demoiselle ou veuve. Objectif: matrimonial. **S'adresser à Boite 351, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 43-351-44C.

GAGNEZ DE L'ARGENT EN FAISANT DE LA COUTURE CHEZ VOUS

Si vous êtes une opératrice de machine à coudre à moteur possédant expérience, nous avons du travail pour vous. Nous avons besoin de dames expérimentées dans la couture de veston double. Nous vous fournirons la machine à coudre à moteur. **Ecrire à Boite 358, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 44-358-44C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-144-T.F

A LOUER — St-Boniface. Appartement très moderne: 3 pièces. Dans immeuble-appartements le plus près possible de la Cathédrale. Construction la plus récente, entièrement électrique, à l'épreuve du feu, etc. Idéal pour couple semi-retiré. Visite sur rendez-vous seulement. **Pour plus de renseignements, signaler: CH 7-3004.** 34-232-T.F.

A LOUER — Logis: 3 pièces. Près de toutes commodités. Possession immédiate. **Signaler: 233-7438.** 43-345-44C.

A LOUER — 343, rue Des Meurons. Très beau logis: 5 pièces. Plancher de chêne. Très propre. Près de tout. Garage. $105. Possession immédiate. **Signaler: 247-5204.** 41-328-T.F.

A LOUER — Angle Kavanagh et Archibald. Logis: 5 pièces, au 1er étage. Usage du soubassement. Place de stationnement. $80 par mois. Libre: 1er mars. **Signaler: CE 3-6255.** 43-344-45C.

A LOUER — Rue Bertrand, près hôpital St-Boniface. 2 chambres meublées. Poêle et réfrigérateur. Pour personnes âgées ou qui travaillent de préférence. **Signaler: CH 7-7376.** 42-340-T.F.

A LOUER — Près rue Osborne et autobus. Appartement moderne: 4½ pièces. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. **Signaler: 453-8806.** 44-357-44C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain et entrée privées. Place de stationnement. Pour couple. **Signaler: 247-9692.** 44-359-44C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. **Signaler: 233-1593.** 44-360-46C.

A LOUER — Parc Windsor. Grande maison: 3 chambres à coucher. $115 par mois. **Signaler: 253-5724.** 44-361-44C.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau, face au collège. Logis: 4 pièces, très propre. Entrée et salle de bain privées. Rez-de-chaussée. Stationnement. **Signaler: 247-9548.** 44-364-45C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, complètement meublé. Tapis mur à mur. Usage de lessiveuse et sécheuse. Libre immédiatement. **Signaler: CH 7-3648.** 44-366-44C.

A LOUER — Boulevard Dollard. 2 grandes pièces complètement meublées, privées et propres. Pour jeune couple ou deux demoiselles. **Signaler: 247-8294.** 44-369-44C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Pour homme qui travaille seulement. Libre: 15 février. **Signaler: CE 3-2027.** 44-367-44C.

A LOUER — Rue Langevin. Logis meublé: 3 pièces. Poêle inclus. 2e étage. Entrée privée. Propre et chaud. Place de stationnement. Près hôpital, cathédrale et autobus. Pour couple ou dames tranquilles. Peut être loué séparément. Libre: 1er mars. **Signaler: CE 3-6419.** 44-370-44C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Norbert, rue St-Pierre. Maison: 3 chambres à coucher. Près église et école. **Pour informations, signaler: GL 2-7758.** 39-289-46C.

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. **Signaler: GA 2-5119.** 42-334-T.F.

A VENDRE — Parc Windsor. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini. Cour clôturée et paysagée, avec patio et allée en béton. Située près église Sts-Martyrs-Canadiens et nouvelle école pour élèves de langue française. **Signaler: 253-4225.** 39-295-T.F.

A VENDRE — Bernier Bay. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand garage. Lot paysagé. Près église, école et autobus. Prix très raisonnable. Hypothèque à 5% seulement. Possession: 1er avril ou sous entente. **Signaler après 6 h.: 253-0017.** 43-352-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Valade. Maison de revenu. 11 pièces meublées, avec réfrigérateur, lessiveuse et sécheuse automatiques. Chauffage: eau chaude, gaz. Revenu: $290. Demande $21,000. $10,000 comptant. Peut financer balance ou prendre 2e hypothèque. **S'adresser à C.P. 177, St-Malo, Man., ou signaler: 233-2519.** 42-335-45C.

E. COLLETTE REALTY
312, rue Hamel
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Triplex: 3 logis de 3 pièces, complètement privés. Revenu mensuel $225. Chauffage et eau: gaz. Taxe: $276. Prix: $19,000. Comptant requis: $5,000.

St-Boniface — 3 logis 1 de 5; 2 de 4. Entrées privées. Près écoles. Taxe: $270. Chauffage: $140. Prix: $23,000. Comptant requis: $4,000. Balance portée par propriétaire.

St-Norbert — Bungalow: 3 chambres à coucher. Près église et écoles. Prix: $14,000. Comptant requis: $1,500. Balance portée par propriétaire, intérêt 6%. Possession immédiate.

St-Vital — Chemin Egerton. Bungalow: 3 chambres à coucher. Près école Ste-Marie. Taxe: $156. Prix: $6,800.

TELEPHONE: 233-2683

44-365-44C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Norwood — Rue Kitson. Semi-duplex: 7 pièces. Revenu mensuel: $60. Chauffage: gaz. Plein prix: $10,500. Paiements minimes.

St-Vital — Près église Ste-Marie. Beau duplex: 9 pièces. 3 ans. Tapis mur à mur. 2 fournaises. 2 plomberies. Revenu mensuel: $105. Echangerait sur ferme de culture ou d'élevage. Venez vous informer.

St-Boniface — Immeuble - appartements: 9 logis. Loués sur bail. Revenu annuel: $10,800. Tapis mur à mur. Chauffage: gaz. Poêles et réfrigérateurs inclus. Lessiveuse et sécheuse. Comptant requis: $20,000.

Norwood — Près Holy Cross. Maison de famille. 4 ou 5 chambres à coucher. Soubassement fini à grandeur. Chauffage: huile. Garage. Possession immédiate.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027

44-368-44C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12

St-Norbert — Rue St-Pierre. Grand bungalow: 3 chambres à coucher. Salon en "L". Belle cuisine. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubasseemnt. Garage attenant. Grand lot clôturé. Près écoles et église.

Enfield Crescent — Maison de revenu: 4 logis de 3 pièces, 3 de loués, un pour propriétaire. Deux fournaises neuves: gaz. Près de toutes commodités.

King's' Park — Près Université. 2 maisons, une de 1,200 pieds carrés, 3 chambres à coucher; l'autre: 1,260 pieds carrés, garage attenant, 3 chambres à coucher. Achat possible avec $1,000 comptant.

East Kildonan — Maison: 4 pièces. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Vacante.

Parc Windsor — Maison: 3 chambres à coucher. Près église et école. Hypothèque à 6½%. Possession immédiate.

St-Norbert — 2 bungalows: 3 chambres à coucher. Sur grands lots. Prêts pour mai.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977

43-350-44C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

RUE DESAUTELS

Près Académie St-Joseph. Grande maison: 7 pièces. 2 salles de bain. Présentement occupée comme duplex. Soubassement complet. Garage. Beau lot. Plein prix: $9,900.

STE-AGATHE

Bungalow très attrayant: 5 pièces, 3 chambres à coucher et salle de bain. 6 ans seulement. En très bon état. Grand lot: ½ acre. Grand garage. Près école. Une aubaine à seulement $7,500.

ST-BONIFACE

Rue De la Morénie. Charmant petit bungalow sur grand lot: 50' x 120'. Garage. Idéal pour future construction. Prix très raisonnable.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
Paul GAGNON: CH 7-7603

43-354-44C.

A VENDRE
Formules de reçus bilingues
Livrets de 25 reçus 15c
Livrets de 50 reçus 25c
(Ajouter 5 sous pour frais de poste)
Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus
S'adresser à:
La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

La "révolution tranquille" du Québec, copie ajourée du "progressisme" de l'Ouest

Parler du Québec actuel aux Francos de l'Ouest comporte un certain risque. Le ferment qui active la "vieille" ou la "belle" province est constitué d'éléments qui ne sont pas tous plaisants à connaître. Il pourrait déranger le bon souvenir nostalgique que les anciens ont nourri, ou briser des mythes que certains ont créés et répandus.

Parler d'un Québec nouveau implique des comparaisons avec le passé; ce passé il faut le décrire en termes plutôt sombres, et cela au risque de ternir l'image d'une province normale si non idéale comme la plupart des Canadiens français se la représentent dans l'Ouest. Car, malgré les rapports filtrés et souvent biaisés des media de communication anglais, on a toujours su dans l'Ouest que Québec avait quand même certains atouts: Montréal, l'active métropole du pays, des artistes de premier plan, un nid de grande finance appelée "rue St-Jacques", une équipe de hockey qui force l'admiration, des orateurs politiques pittoresques, etc.

Un autre danger, c'est de ne saisir dans l'ébullition actuelle qu'un des courants. Dans tout mouvement, il y a des tendances différentes, des lents et des exaltés, des pour et des contre. On ne sait pas toujours laquelle représente la tendance de fond de la population.

Et puis, Québec, c'est aussi un monde complexe. On le voit trop facilement comme un bloc simple de loin. Le Québec couvre un territoire plus grand que les trois provinces de l'Ouest; il a le double de leur population. Il contient une forte minorité anglaise d'un demi-million. Montréal se distingue nettement du reste de la province à plusieurs points de vue. Etant la plus vieille province du pays, le Québec porte en lui, plus que toute autre province, les tensions et conflits laissés par l'histoire.

Heureuses réactions

Parler du Québec nouveau comporte donc des écueils. Mais il vaut quand même la peine de le connaître, car les visiteurs qui viennent de l'extérieur, les étudiants canadiens-français de l'Ouest qui y font un long séjour, même la minorité anglaise qui y vivait bien satisfaite, tous se disent enchantés du réveil actuel. "Réveil" décrit peut-être mieux que tout autre mot le renouveau actuel. Certains aiment employer le mot "révolution tranquille".

Au fond c'est une population qui tâche de se mettre à l'heure du 20e siècle, qui tâche de combler un retard pour se mettre à la fine pointe du monde moderne. Son nouveau système d'éducation, une fois mis en place, sera, dit-on, le plus moderne au monde. Mais à plusieurs égards, Québec ne cherche qu'à faire ce que les provinces de l'Ouest ont fait depuis assez longtemps: nationalisation de services publics, égalité de chances pour tous, démocratisation de tous les systèmes sociaux, participation du gouvernement dans l'économie; tout cela pour que tous se sentent des citoyens à pleins droits, pour que diminuent les grandes disparités de fortune et d'instruction, pour que se corrigent aussi les systèmes de classes qui divisent la population en richards et en miséreux.

"Honni soit qui mal y pense"

Les gens de l'Ouest seraient donc malvenus de critiquer ces efforts, car presque en tout cela ils ont tracé la voie. Ce sont eux qui ont effectué les premières révolutions tranquilles; presque tous les nouveaux partis politiques, lancés depuis 40 ans, sont issus de l'Ouest; les fermiers ont, les premiers, brisé les grands jeux des financiers en forçant le gouvernement à établir le "Wheat Board"; l'électricité, le téléphone sont depuis longtemps des services régis par les gouvernements.

Au domaine des reproches, les provinces de l'Ouest ont à plusieurs reprises violé la constitution, alors que le Québec ne demande des changements que d'une manière toute civilisée. La manière dont la Colombie-Britannique a nationalisé son système électrique fut si brutale et injuste que les cours de justice l'obligèrent à renégocier le contrat, tandis que le Québec fut si équitable, que les compagnies acceptèrent l'offre du gouvernement sans se plaindre.

Et s'il faut parler de violence, ne se souvient-on pas, à Winnipeg, de la fameuse grève générale de 1919, ou de la bataille, à Regina, entre la Gendarmerie Royale et un convoi de chômeurs qui s'en allaient manifester à Ottawa? Alors aussi le sang a coulé!

Alors, "Westerners", honni soit qui mal y pense!

Ebranlement général

Ce qui frappe dans la vie québécoise actuelle, c'est que tout bouge, change en même temps. On a l'impression de n'avoir plus de points de repère. C'est une dérive dans le "Gulf Stream". Le seul point de comparaison, c'est le passé qui s'éloigne rapidement. On ne sait plus quoi utiliser comme base, comme principes de ce renouveau. Chez les Pères Dominicains, par exemple, on tient de grands colloques publics qui portent sur des sujets comme: "A-t-on encore besoin d'écoles confessionnelles", "Le Concile a-t-il sa chance au Québec?", etc.

C'est toute la vie qui ressemble au trafic; dense, nerveuse, propice aux théoriciens, aux tricheurs et aux accidents. C'est excitant, mais aussi inquiétant. Une étudiante canadienne-française de l'Ouest, qui savoure pourtant la vie de Montréal, avouait avoir besoin de passer ses vacances dans l'Ouest pour se détendre de cette vie par trop palpitante.

Au Québec, ce qui change, c'est la vie religieuse, c'est la vie économique, ce sont les moeurs et les traditions politiques; l'éducation évolue d'un demi-siècle en quelques années; les rapports anglais-français changent de pôle, de dynamisme; la jeunesse prend de l'autorité. En tout on a l'impression d'un ferment qui était endormi ou étouffé, ou les deux à la fois, qui brise les moules anciens pour en établir de nouveaux. Ceux-ci ne sont pas encore inventés pour tous les secteurs, mais on fait des tentatives.

Et c'est cela qui est heureux. Ce n'est surtout pas une révolution destructrice. C'est un monde nouveau qui naît. Et il se trouve des bâtisseurs assez courageux et ingénieux pour canaliser les énergies nouvelles. On envie ailleurs l'allant de gens comme le maire Drapeau, le cardinal Léger, l'entrepreneur Filion, etc. L'Ontario vient d'annoncer un programme législatif presque copié sur celui du Québec antérieurement annoncé. Et cela, pour une province si longtemps considérée comme retardataire, c'est tout un compliment.

Enfin une réussite

Ce qu'il y a surtout de nouveau dans cette "révolution" québécoise actuelle, c'est qu'elle réussit. A plusieurs reprises, dans le passé, le Québec avait tenté de s'affirmer, mais avec insuccès. La révolte des Patriotes de 1837, le sursaut causé par l'affaire Riel, l'ouverture de l'Ouest et les batailles scolaires, les résistances à la guerre et à la conscription, toutes ces tentatives du passé échouèrent, tenant toujours vive la plaie, pourtant ancienne, de la conquête. Un pessimisme profond, un manque de confiance en soi, une auto-critique malsaine, un repli sur soi, persistaient, malgré une apparence de joie de vivre. Un professeur d'université canadien-français, originaire de l'Ouest, après plusieurs années passées dans des mouvements québécois, avouait son amertume en disant: "La culture québécoise est comme celle de certains pays orientaux; c'est un cul de sac; on passe son temps à tourner en rond".

Mais aujourd'hui, le Québécois est un homme confiant, fier, audacieux. Tout n'est pas encore réglé, loin de là; mais même les plus critiques sont confiants, fiers des réalisations actuelles. On pense moins à loucher sur l'Ontario, sur les Etats-Unis. Au Québec, on bâtit actuellement des choses qui sont les "premières au monde", les "plus grandes au monde", en arts, en technique, en structures sociales, et cela c'est fait par des Canadiens français.

D'où une euphorie, un goût du succès qui ne fera que s'étendre.

Le monde de Maria Chapdelaine ("Rien ne change au pays du Québec") est définitivement disparu. Même la devise "Je me souviens" a perdu son sens.

Il faut au moins espérer qu'on n'oublie pas ceux qui sont partis dans les "Pays d'en-haut", loin là-bas, dans les Prairies!

Gérald Labossière, O.M.I.

Au Sacré-Coeur

Retraite paroissiale

Une retraite paroissiale (selon le renouveau du Concile) se tiendra en la paroisse du Sacré-Coeur et aura comme thème: "L'Apostolat des laïcs". Elle débutera par des soirées d'étude sous forme de table ronde, au cours desquelles des discussions seront présentées par des paroissiens, quatre dimanches de suite, afin d'entrer en contact avec les problèmes de la paroisse.

Ces discussions, qui auront lieu à 8 h. p.m., comprendront les sujets suivants: la paroisse, le 6 mars; les familles, le 13 mars; les jeunes, le 20 mars; le milieu social du travail, le 27 mars.

La deuxième partie de cette retraite sera la Semaine de Spiritualité: les moyens à notre disposition pour améliorer nos problèmes seront revus durant la Semaine de la Passion, du 27 mars au 2 avril.

Les sermons au cours de cette semaine seront divisés comme suit: lundi, nos engagements du baptême et la force du Saint-Esprit en nous (le sacrement de baptême sera administré avant le sermon); mardi, la pénitence prise dans le sens de notre conversion à Dieu, il y aura célébration de la pénitence et confession; jeudi, la parole de Dieu: la Bible qui nous change en Dieu et qui nous fait voir comme Dieu; vendredi, la messe et l'eucharistie qui nous unissent et qui nous rendent semblable au Christ.

Cette retraite est organisée par la Légion de Marie.

Winnipeg

Tonique pour la vente

Ceux qui sont intéressés d'une façon ou d'une autre à la vente ont tout avantage à assister au "Spring Sales Tonic" qui se tiendra au théâtre Playhouse, le mardi 1er mars, à 8 h. du soir. Ces conférences, organisées par le "Women's Advertising and Sales Club" de Winnipeg, ne vous coûteront que $2.50 et vous en tirerez grand profit.

Les conférenciers sont: M. Jack McQuaig, de Toronto et New York, spécialiste en relations humaines dans le domaine commercial, et Mme Betty McCracken, femme d'affaires réputée, de Toronto, qui parlera de l'attitude que les vendeurs devraient avoir envers les consommateurs. On peut acheter des billets en écrivant à: "Section C", 177, rue Lombard, Winnipeg 2, ou en signalant 942-7945.

A VENDRE

LA BROQUERIE, MAN.

Terre de 240 acres. 200 acres en culture. Pas de roches. Très bons bâtiments. Puits artésien. 30 bêtes à cornes. Machinerie aratoire complète. Plein prix: $26,900.

RUE RITCHOT

Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. 15 ans. Grand lot. Garage. Prix: $10,500. $1,500 comptant. Propriétaire assumera balance.

ST-PIERRE, MAN.

Atelier en blocs de béton: 26' x 36'. Grand lot de rivière. Chauffage: gaz. Prix coûtant: $6,000. Sacrifierait pour $4,000, $1,000 comptant. Balance: $50 par mois.

ST-VITAL

Avenue Greendell. Maison complètement moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Prix: $8,500, $1,500 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876

44-371-44C.

ON DEMANDE

Personnes désirant placer de l'argent à 5½% en vue de financer l'achat de nouvel outillage d'imprimerie pour l'Oeuvre de Presse. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au gérant de l'imprimerie de La Liberté et le Patriote (Canadian Publishers Limited), 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Téléphone: 774-3414)

Raison, sensibilité, imagination, la lecture développe toutes ces facultés et en même temps elle les aiguise.

ROUSTAN.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER of the estate of MARIE FOUASSE (nee Daudin), wife of Francis Fouasse, late of Notre Dame de Lourdes, Manitoba, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, at Somerset, Manitoba, on or before the 12th day of March, A.D. 1966.

DATED at Somerset, Manitoba, this 2nd day of February, A.D. 1966.

C. E. CHAMPAGNE,
Solicitor for Joseph Deroche Executor.

GARAGE MODERNE

Situé dans centre agricole prospère du Manitoba. Bâtisse moderne en parfaite condition, agence d'automobiles. Eau courante, commodités pour hommes et femmes. Equipement moderne (appareil tout neuf pour l'alignement des roues) boutique de réparage, boutique de peinture; chauffage à la vapeur.

Le propriétaire doit vendre pour cause de santé; considérera sérieusement toute offre raisonnable. Bon chiffre d'affaires; les livres de compte peuvent être examinés par tout acheteur intéressé.

Ecrivez à
La Liberté et Le Patriote
Boite 319
619, ave McDermot, Winnipeg